

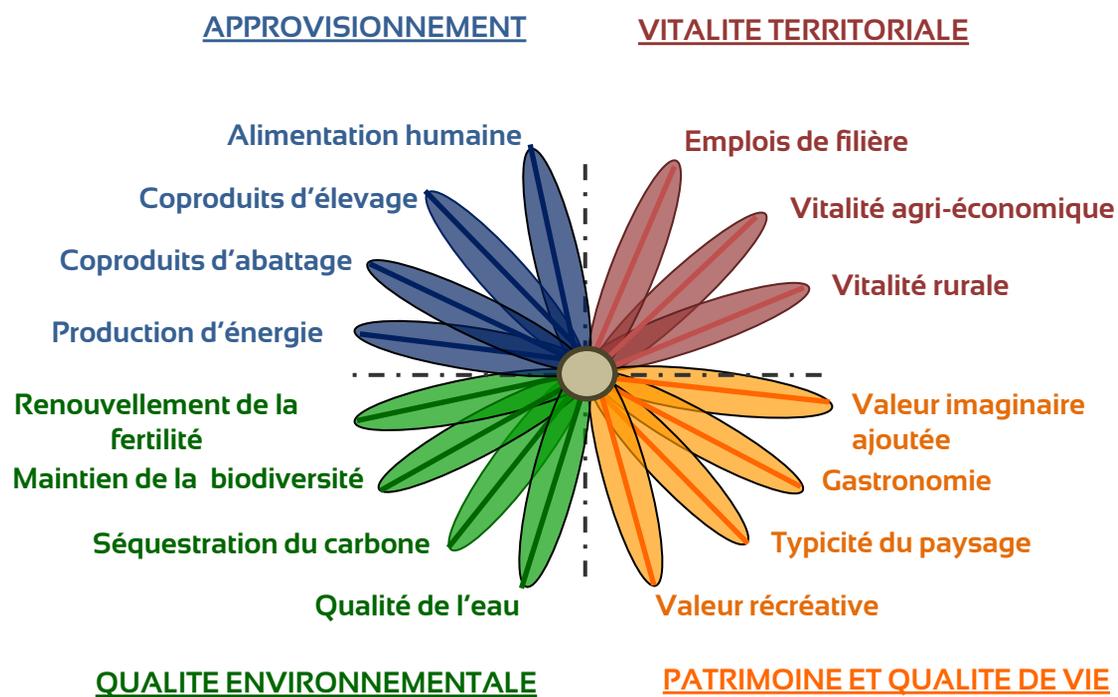
ATLAS MIDI-PYRENEEN de l'élevage herbivore



ATLAS MIDI-PYRENEEN
de l'élevage herbivore

PREAMBULE

En France, l'élevage de vaches, de moutons, de chèvres et de chevaux est présent sur l'ensemble du territoire. Il s'est développé selon les conditions géographiques, géologiques et historiques de chaque bassin. Cet élevage herbivore participe à façonner les identités territoriales que se soit par la façon dont il modèle le paysage, par sa participation à fournir des produits gastronomiques ou par sa création de dynamiques socio-économiques sur l'ensemble des zones rurales. L'atlas Midi-Pyrénéen de l'élevage herbivore fait partie d'une collection d'atlas régionaux qui expliquent cette diversité et qui présentent le bouquet de services que rend l'élevage dans les régions. Ce document est structuré autour de quatre catégories de services identifiées : l'approvisionnement, la vitalité territoriale, la qualité environnementale et le patrimoine ainsi que la qualité de vie. Ces services peuvent être représentés sous la forme du schéma synthétique suivant :



De nos jours, et parce que les informations sont de plus en plus mondialisées, ou rendues spectaculaires, les nombreuses controverses liées à l'élevage sont l'objet d'une médiatisation importante et récurrente. Il est donc utile de rappeler les rôles et les dynamiques multiples de l'élevage et son apport aux différents territoires de Midi-Pyrénées.

Au travers de cet ouvrage, Interbev et Interbev Midi-Pyrénées souhaitent donner à tous les professionnels, élus, journalistes et enseignants qui le souhaitent, une clé de lecture positive de l'élevage herbivore et de ses filières.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : DES ELEVAGES ET DES HOMMES



- p 8 : Midi-Pyrénées, terre d'élevage
- p 10 : Une région dominée par l'agriculture
- p 12 : L'élevage herbivore en Midi-Pyrénées
- p 14 : Des systèmes d'élevage bovin majoritairement allaitants
- p 16 : Un élevage ovin traditionnellement présent
- p 18 : Les élevages caprins et équins bien présents en Midi-Pyrénées
- p 20 : L'occupation des sols par l'élevage herbivore
- p 22 : Les évolutions de la profession d'éleveur



PARTIE 2 : DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

- p 26 : Le devenir des animaux à la sortie des élevages
- p 28 : De l'abattage à la transformation des viandes
- p 30 : Le commerce des produits d'élevage
- p 32 : La filière laitière en Midi-Pyrénées
- p 34 : L'emploi et la formation en lien avec l'élevage



PARTIE 3 : ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

- p 38 : La valorisation des territoires
- p 40 : La biodiversité et l'élevage herbivore
- p 42 : La gestion des espaces naturels et sensibles
- p 44 : La qualité de l'eau en Midi-Pyrénées
- p 46 : Le stockage de carbone et les émissions de gaz à effet de serre
- p 48 : Le recyclage et la production d'énergies



PARTIE 4 : IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE

- p 52 : Des races locales emblématiques
- p 54 : De nombreuses productions sous signes de qualité
- p 56 : Les traditions gastronomiques régionales
- p 58 : Des paysages marqués par l'élevage herbivore
- p 60 : Le tourisme et l'élevage herbivore
- p 62 : Les manifestations agricoles associées à l'élevage herbivore

PREFACE

L'élevage de vaches, brebis, chevaux et chèvres est présent sur l'ensemble du territoire de Midi-Pyrénées ce qui en fait l'une des premières régions d'élevage d'herbivores en France. Concernant les systèmes d'élevage, la disparité des territoires et des conditions pédoclimatiques explique leur forte diversité. De fait, chaque exploitation s'adapte au territoire sur lequel elle se trouve, permettant ainsi une cohabitation entre des élevages traditionnels pratiquant le pastoralisme et la transhumance d'une part et des élevages de précision plus modernes où la technicité s'est développée grâce à la sélection génétique ou le calcul des rations alimentaires, d'autre part.

L'impact positif de l'élevage sur notre territoire est parfois méconnu et très souvent sous-estimé. Au-delà de la fourniture de



Vache Lourdaise, Crédit : Institut de l'élevage

denrées alimentaires de qualité, l'élevage fait partie intégrante de l'économie régionale et apporte de nombreux services sociaux, environnementaux, touristiques et culturels. L'élevage contribue ainsi au maintien des acteurs de la vie rurale, préserve les ressources en eau, façonne et entretient les paysages, stocke du carbone avec les prairies, produit de l'énergie renouvelable, ... Ce sont quelques-unes de ses contributions et c'est tout cet équilibre qu'il nous faut préserver.

L'ensemble de la filière du bétail et des viandes fait encore trop souvent l'objet de critiques et de controverses. Les conséquences de nos activités sur l'environnement sont mises en avant certes mais pour en pointer les effets négatifs et notre filière doit faire face à des critiques et attaques toujours plus violentes. Nous subissons également un manque de compréhension de la part de certains prescripteurs et d'une partie du public qui n'ont que peu voire plus de liens avec le monde agricole. Pourtant, tous les jours, des professionnels passionnés travaillent dur pour proposer aux consommateurs des produits de qualité tout en respectant au mieux l'environnement et le bien-être des animaux.

PREFACE

Le maintien de nos productions et de nos savoir-faire passe par de nouvelles installations, enjeu majeur pour nos filières alors même que le renouvellement des générations, aussi bien en amont, en élevage, qu'en aval, en boucherie, n'est pas assuré.

Face à ces constats, l'interprofession du bétail et des viandes a fait le choix de présenter, avec cet Atlas, l'élevage herbivore de notre région et ses réalités. Cet ouvrage est destiné à rappeler le rôle de l'élevage sur notre territoire, son poids économique et patrimonial pour mieux mettre en évidence la nécessité d'en assurer la pérennisation et le développement. Au travers des différentes thématiques abordées, le lecteur prendra conscience des enjeux auxquels les filières sont confrontées du fait des évolutions communautaires, réglementaires, économiques actuelles et des politiques qui influent sur son devenir.

Notre interprofession est fière de vous proposer cet Atlas régional. Nous souhaitons qu'il puisse illustrer au mieux les atouts et les bénéfices qu'apporte l'élevage à notre région. Il est autant destiné aux lecteurs non avertis, peu informés sur nos filières et leurs fonctionnements qu'aux professionnels qui en sont les acteurs. Que nous soyons éleveurs, acheteurs, commerçants, exportateurs, abatteurs, transformateurs, distributeurs, gestionnaires de cuisines centrales, nos préoccupations quotidiennes nous font parfois oublier de communiquer sur nos savoir-faire et nos valeurs. Pourtant, il est nécessaire que chacun puisse prendre conscience de l'importance de l'élevage herbivore sur notre territoire pour que celui-ci puisse perdurer. Nous vous souhaitons une bonne lecture de cet ouvrage. Puisse-t-elle vous apporter éclairage, information et réflexion sur nos filières, nos enjeux, nos métiers et notre devenir.

Eric Barnay
Président d'Interbev Midi-Pyrénées



Des métiers de la filière viande, Crédit : Interbev



PARTIE 1

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

1/ MIDI-PYRÉNÉES, TERRE D'ÉLEVAGE

- Des caractéristiques géographiques déterminantes
- De la polyculture élevage à la spécialisation des territoires

2/ UNE RÉGION DOMINÉE PAR L'AGRICULTURE

- Un territoire agricole diversifié
- Des exploitations d'élevage liées au sol et à leur territoire

3/ L'ÉLEVAGE HERBIVORE EN MIDI-PYRÉNÉES

- Des productions bovine allaitante et ovine majoritaires
- Des exploitations qui évoluent

4/ DES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE BOVIN MAJORITAIREMENT ALLAITANTS

- Un élevage bovin ancré sur le territoire
- Une région productrice d'animaux maigres et finis

5/ UN ÉLEVAGE OVIN TRADITIONNELLEMENT PRÉSENT

- Des exploitations présentes sur les zones de piémont
- Les systèmes de production ovins

6/ LES ÉLEVAGES CAPRINS ET ÉQUINS BIEN PRÉSENTS EN MIDI-PYRÉNÉES

- Une filière caprine orientée vers la production laitière
- La filière équine axée sur l'élevage de loisirs

7/ L'OCCUPATION DES SOLS PAR L'ÉLEVAGE HERBIVORE

- Le pâturage, base de l'alimentation des ruminants
- Les cultures, compléments des rations alimentaires

8/ LES ÉVOLUTIONS DE LA PROFESSION D'ÉLEVEUR

- Le renouvellement des générations
- Une filière qui emploie et se féminise

« Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France. »
Maximilien de Béthune

« Pas de pays sans paysans. »
Raymond Lacombe

MIDI-PYRENEES, TERRE D'ELEVAGE

Des caractéristiques géographiques déterminantes

Midi-Pyrénées est une région caractérisée par la présence, au nord, des contreforts du Massif Central et, au sud, par la chaîne des Pyrénées. Entre les deux se trouvent la plaine de la Garonne et ses coteaux ensoleillés. La région est donc caractérisée par trois entités paysagères majeures qui ont façonné son agriculture au fil des siècles.

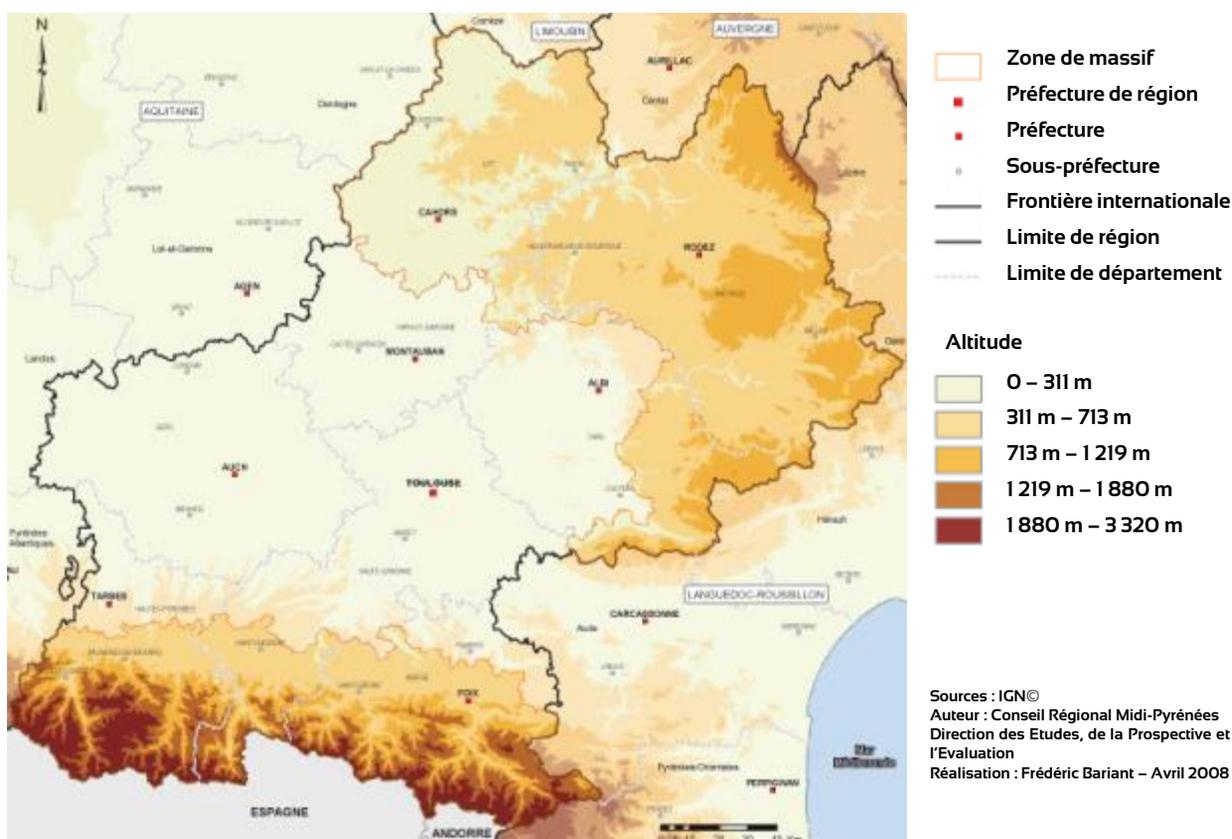
Midi-Pyrénées est la plus vaste région de France métropolitaine et l'une des plus contrastées de par la diversité de ses terroirs et des conditions pédoclimatiques* présentes.

La partie nord est composée de grands plateaux qui s'étendent sur le Lot, l'Aveyron et le Tarn. Ils se caractérisent par des causses* calcaires tels que les Grands Causses en Aveyron ou les Causses du Quercy dans le Lot ainsi que par des zones de plateaux plus élevés tels que l'Aubrac et les Monts de Lacaune.

En descendant vers le sud, se trouvent la plaine de la Garonne et ses coteaux*. Cette zone de basse altitude est essentiellement sédimentaire avec un réseau hydrographique développé.

A l'extrême sud se détachent les Pyrénées avec des sommets culminants à plus de 3 000 m d'altitude et de multiples vallées. Les deux massifs recouvrent près de 40 % du territoire.

Les zones de massif en Midi-Pyrénées



Ces caractéristiques territoriales ont entraîné différentes utilisations du sol. Les cultures se sont implantées dans les régions de plaines et de coteaux tandis que l'élevage herbivore s'est développé sur les zones plus montagneuses et herbagères de la région.

Le climat, influencé à l'ouest par les entrées océaniques et à l'est, par le climat méditerranéen, augmente encore la diversité des terroirs.

* Les mots suivis d'une astérisque sont définis dans le glossaire p 64.



De la polyculture élevage à la spécialisation des territoires

D'aussi loin que remontent les documents écrits, la présence de l'agriculture et de l'élevage sur la région est attestée. Les exploitations agricoles étaient autrefois essentiellement tournées vers la polyculture élevage.

- Des témoignages anciens

Les témoignages de la présence d'élevages sur la région remontent au XII^{ème} siècle. Ils évoquent des productions déjà spécifiques sur certains territoires de Midi-Pyrénées. Par exemple, les moines établis sur le plateau de l'Aubrac faisaient déjà de l'élevage sur les estives* et pratiquaient la traite des vaches pour la fabrication de fromages.

- Un élevage minoritaire

L'élevage est localisé sur l'ensemble de la région comme en attestent les nombreuses foires agricoles présentes sur la majorité du territoire dès le XV^{ème} siècle.

Toutes les fermes détenaient des animaux utilisés non seulement pour l'alimentation mais aussi en tant qu'outil de travail pour le labour et pour la production de coproduits* comme le cuir. L'élevage va ensuite se développer fortement pour nourrir les populations urbaines.



« La leçon de labourage », François-André Vincent XVIII^{ème} siècle, région de Toulouse

- La polyculture élevage

Au XIX^{ème} siècle, l'agriculture était principalement constituée de petites exploitations qui pratiquaient la polyculture élevage. Il s'agissait essentiellement d'une agriculture vivrière et très variée. Ce modèle permettait d'avoir une diversité de productions sur l'exploitation. Certaines cultures étaient caractéristiques d'un territoire comme par exemple le pastel, plante fourragère cultivée dans la plaine albigeoise ou le seigle cultivé sur les hauteurs du Tarn et de l'Aveyron, sur le territoire du Ségala et associé à la production de veaux.



Jour de foire - Rignac, Carte postale

- Vers la spécialisation des exploitations

Jusqu'aux années soixante-dix, les élevages étaient répartis sur l'ensemble de la région, mais les avancées techniques telles que la mécanisation ont conduit à une différenciation des exploitations en fonction de leur situation géographique. Les exploitations de plaine se sont spécialisées dans les grandes cultures, celles situées en piémont et en zones de montagnes sont restées tournées vers l'élevage.

Certains territoires ont connu de grands chantiers d'aménagement qui ont, entre autre, permis le développement de l'irrigation.

« Le système traditionnel gersois est la polyculture élevage. Le Gers est une terre d'accueil, et les nouvelles arrivées ont entraîné une modification des systèmes de production, chacun apportant son savoir-faire et reproduisant les schémas agricoles qu'il connaît. Notre territoire s'est donc enrichi de nouvelles pratiques. C'est un des facteurs qui a concouru à la régression de l'élevage, au profit des grandes cultures, tout comme la recherche de la simplification du travail en lien avec l'agrandissement des structures agricoles. »

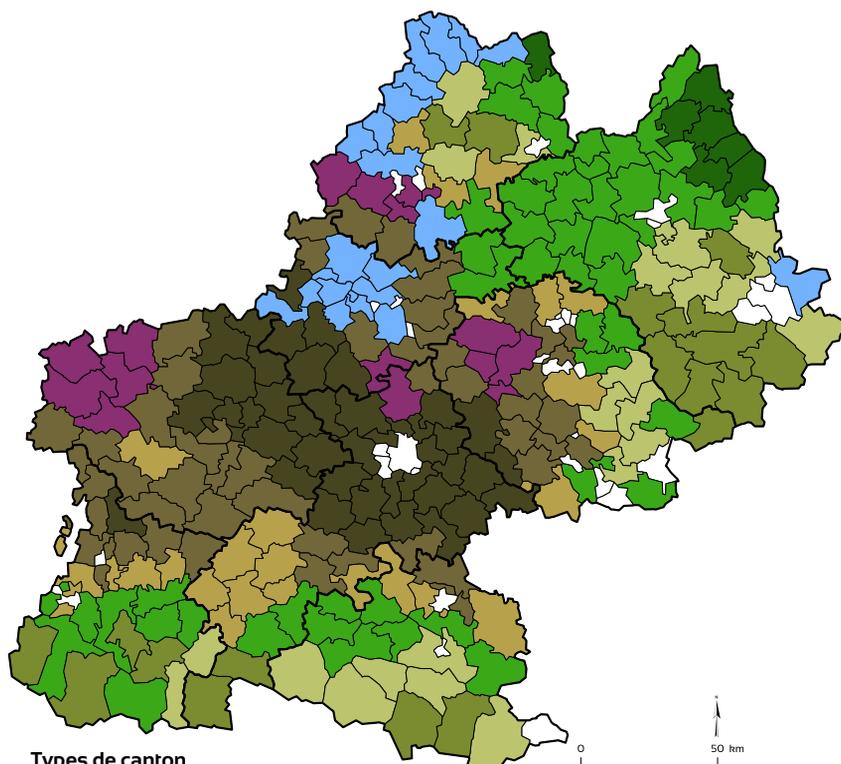
Jean Bugnicourt, Directeur de la Maison de l'élevage du Gers

UNE REGION DOMINEE PAR L'AGRICULTURE

Un territoire agricole diversifié

L'agriculture occupe une place prépondérante en Midi-Pyrénées. L'élevage herbivore cohabite sur la région essentiellement avec des zones de grandes cultures mais aussi avec de l'arboriculture ou de la viticulture. Il permet de valoriser des zones difficiles d'accès et peu propices à la mise en culture.

Typologie des cantons de la région Midi-Pyrénées selon la répartition des exploitations par OTEX¹ en 2010



Types de canton

- Grandes cultures dominantes
- Grandes cultures dominantes et polycultures/polyélevages
- Grandes cultures associées à des élevages bovins viande spécialisés et ovins/caprins/autres herbivores
- Élevages ovins/caprins/autres herbivores spécialisés dominants
- Élevages ovins/caprins./autres herbivores spécialisés dominants et élevages bovins viande spécialisés
- Élevages bovins viande spécialisés dominants
- Élevages bovins viande spécialisés dominants associés à des élevages ovins/caprins/autres herbivores
- Cultures fruitières et autres cultures permanentes et polycultures/polyélevages
- Viticulture dominante associée à des grandes cultures et à des polycultures
- Données non significatives

1: OTEX : Orientation Technico-Economique des Exploitations

Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

La disparité des territoires en Midi-Pyrénées a conduit à une forte diversité des systèmes d'élevage et donc des productions associées. Cette variété constitue un atout certain pour le territoire car elle permet de créer un équilibre et une complémentarité entre les productions. Celles-ci sont nombreuses et ont aussi un poids non négligeable au niveau national. L'élevage est aujourd'hui considéré comme un secteur essentiel de l'agriculture midi-pyrénéenne.

En 2012 Midi-Pyrénées comptait 45 435 exploitations agricoles et se situait comme la première région agricole française en nombre d'exploitations. Elle possède 8,5 % de la Surface Agricole Utile (SAU*) métropolitaine avec 2 250 272 hectares. Les prairies permanentes et les cultures fourragères recouvrent près de 60 % de cette SAU et servent pour l'alimentation du bétail.

L'élevage herbivore comprenant les espèces bovine*, ovine*, caprine* et équine*, se situe majoritairement dans les zones de piémont et de montagne du Massif Central et des Pyrénées. Sur les coteaux se trouvent aussi de nombreuses exploitations de polyculture élevage.

Chaque exploitation doit s'adapter au territoire sur lequel elle se trouve pour s'y développer du mieux possible. Certaines pratiquent la transhumance, sur l'Aubrac ou dans les Pyrénées, d'autres font de la polyculture élevage ou ont des élevages mixtes.



DES ELEVAGES ET DES HOMMES

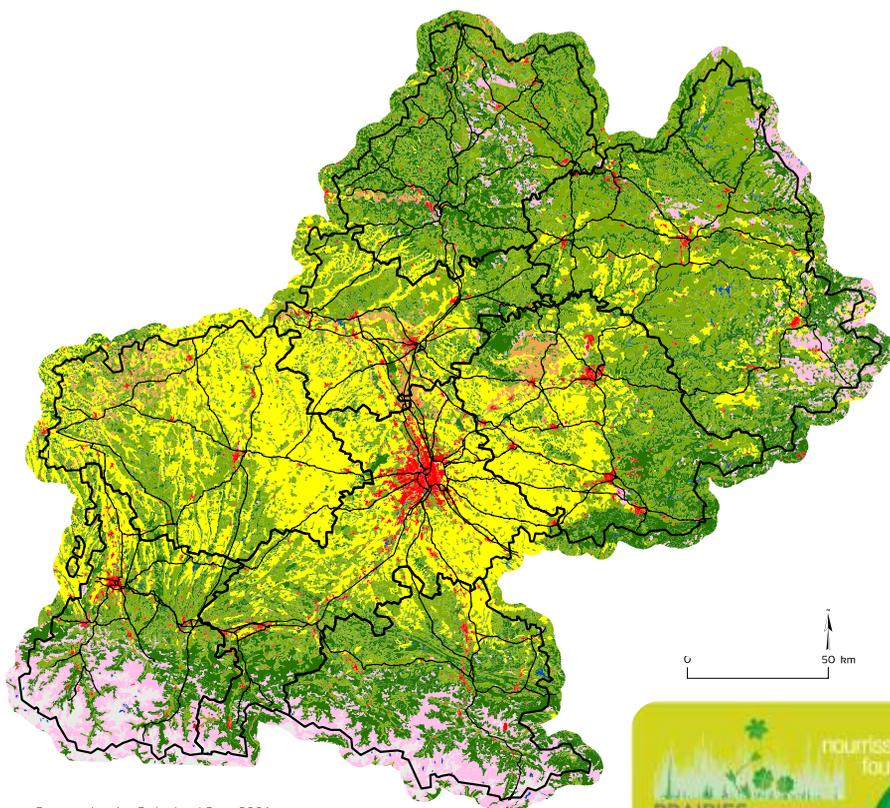
« Il existe une diversité de situations et de dynamiques d'élevage sur la région : des élevages organisés autour d'une filière avec une production spécifique, des élevages extensifs, des espaces où l'élevage est relictuel, des zones intermédiaires où l'élevage se maintient si les systèmes sont performants ou encore des élevages adossés à des circuits de proximité. »

Jean-Philippe Choisis, Ingénieur de recherche, INRA Toulouse

Des exploitations d'élevage liées au sol et à leur territoire

Les exploitations d'élevage herbivore sont fortement associées au territoire qu'elles occupent. Les animaux sont principalement nourris avec des fourrages et peuvent être complétés avec des céréales. Les déjections animales sont utilisées pour fertiliser les terres agricoles cultivées.*

Occupation du sol en Midi-Pyrénées en 2006



Types d'occupation du sol
(issus du regroupement de la base CLC en 44 postes)

- Terres agricoles : majorité de cultures annuelles
- Terres agricoles : majorité de prairies permanentes
- Terres agricoles : majorité de cultures pérennes
- Bois et forêts
- Landes / espaces ouverts semi-naturels
- Zones urbaines
- Plan d'eau
- Marais, marais littoraux, estuaires
- Espace avec peu ou pas de végétation

NB : La base de données géographique CORINE Land Cover, dite CLC, est produite dans le cadre du programme européen de coordination de l'information sur l'environnement. Cette base est issue de l'interprétation visuelle d'images satellitaires, avec des données complémentaires d'appui. L'échelle de production est le 1/100 000.

Sources : données Corine Land Cover 2006
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

L'occupation des sols est caractéristique du type d'exploitations agricoles que l'on rencontre. Les prairies permanentes et les cultures fourragères sont signes de la présence d'élevages herbivores.



Bovins pâture une prairie dans l'Aveyron, Crédit : Interbev Midi-Pyrénées

En France, les bovins viande et les ovins consomment en moyenne 80 % d'herbe, que l'on retrouve sous différentes formes dans leur ration. Le pâturage* des herbivores est un facteur d'équilibre écologique des exploitations et des territoires. Le fumier, qui est un engrais organique naturel produit par le bétail, permet de fertiliser les terres qui seront mises en culture. Les ressources fourragères des prairies sont consommées par les animaux qui les valorisent en produisant de la viande et du lait. Les céréales cultivées permettent aux éleveurs de compléter la ration alimentaire du bétail et fournissent de la paille pour la litière des animaux.

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

« Le système de production polyculture élevage est vertueux en terme agronomique par la complémentarité entre les animaux et les cultures. Par exemple, les prairies temporaires participent à la maîtrise des adventices et les effluents d'élevage assurent la fertilisation des cultures. »

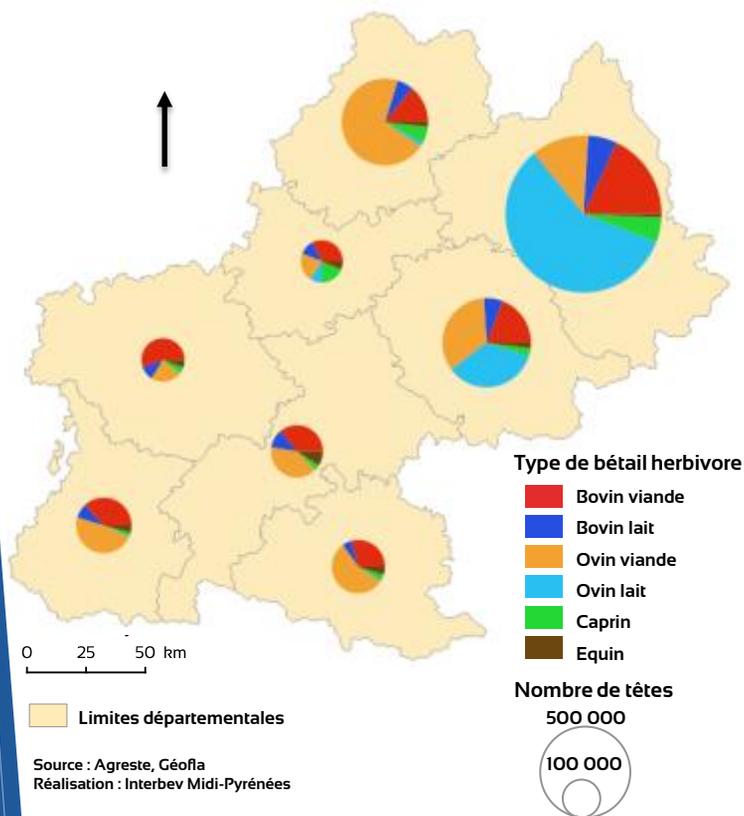
Claire Lebel, Déléguée régionale, Jeunes Agriculteurs de Midi-Pyrénées

L'ÉLEVAGE HERBIVORE EN MIDI-PYRÉNÉES

Des productions bovine allaitante et ovine majoritaires

L'élevage bovin allaitant* est la principale production herbivore régionale en nombre d'exploitations et l'élevage ovine domine en terme d'effectifs. Midi-Pyrénées est la cinquième région bovine allaitante et la première région ovine de France. Les élevages caprins et équins sont aussi présents mais dans une moindre mesure.

Répartition des effectifs herbivores par département en 2013



Les élevages herbivores sont présents sur tous les départements de la région, l'Aveyron comptabilisant un tiers de ces exploitations.

« L'élevage est un facteur d'équilibre des zones rurales. Nous l'accompagnons traditionnellement par des actions pivots. »

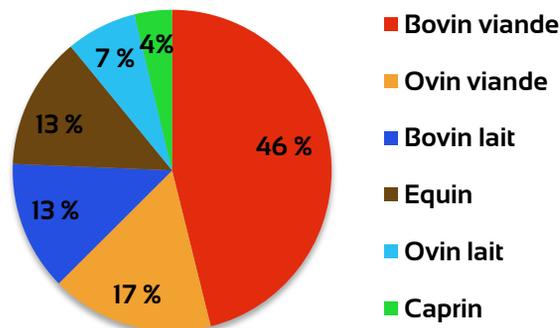
François Laurens, Directeur de l'agriculture, de l'alimentation et de l'espace rural, Conseil Régional Midi-Pyrénées



Vaches en pâture dans les Pyrénées, Crédit : Bruno Monginoux



Répartition des élevages herbivores en fonction de leur production en 2010



Source : Recensement agricole, Agreste

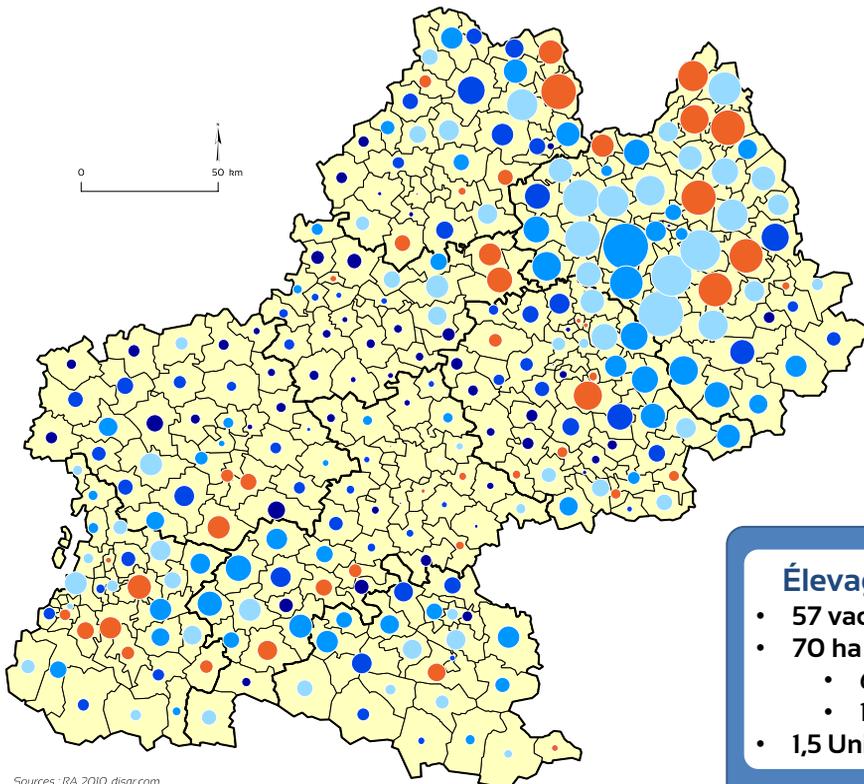
En 2010, 47 619 chefs d'exploitation étaient recensés en Midi-Pyrénées. Parmi eux, 13 504 avaient des élevages herbivores dits professionnels et environ 4 000 pratiquaient la polyculture élevage. Près de la moitié des éleveurs de la région possède des bovins viande sur leur exploitation ce qui en fait l'une des principales productions régionales.

La région Midi-Pyrénées est caractérisée par l'élevage herbivore présent sur une grande partie de son territoire. Le cheptel herbivore régional a un poids important au niveau national.

Des exploitations qui évoluent

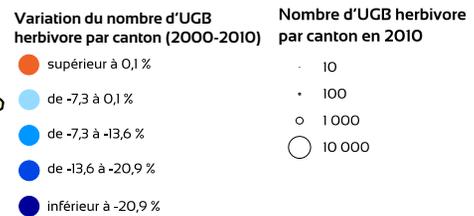
Les élevages herbivores spécialisés représentent 28 % des exploitations agricoles de Midi-Pyrénées. Depuis quelques années, certaines évolutions ont été observées : les exploitations d'élevage sont moins nombreuses mais s'agrandissent en surface et en nombre d'animaux.

Evolution du nombre d'Unités Gros Bovin (UGB) herbivore par canton entre 2000 et 2010



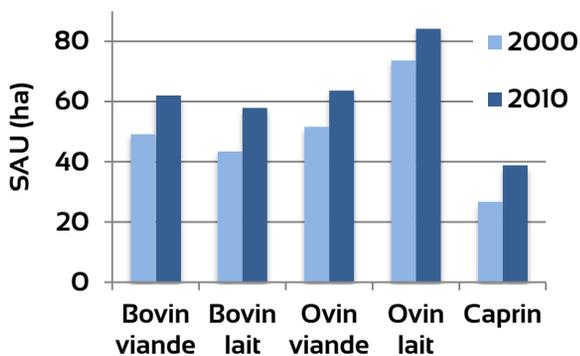
Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

En France, l'élevage herbivore tend à décroître. Cette tendance se retrouve également en Midi-Pyrénées. Entre 2000 et 2012, le cheptel ovin a perdu près de deux millions d'animaux, principalement en production ovin viande.



Les exploitations herbivores professionnelles s'agrandissent, la SAU moyenne s'établit à 66 ha en 2010 contre 54 ha en 2000. Cette évolution va de pair avec une augmentation du nombre d'animaux par exploitation.

Evolution de la SAU des exploitations d'élevage herbivore en Midi-Pyrénées



Source : Recensements agricoles, Agreste

Le maintien du cheptel herbivore régional est un défi d'actualité à relever.

Élevage type en bovin viande

- 57 vaches
- 70 ha de SAU dont :
 - 60 ha de cultures fourragères
 - 10 ha de céréales
- 1,5 Unité de Main d'Œuvre

Élevage type en bovin lait

- 40 vaches laitières
- 75 ha de SAU dont :
 - 55 ha de cultures fourragères
 - 20 ha de céréales
- 1,9 Unité de Main d'Œuvre

Élevage type en ovin viande

- 370 brebis
- 48 ha de SAU dont :
 - 41 ha de surface fourragère
 - 7 ha de céréales
- 1 Unité de Main d'Œuvre

Élevage type en ovin lait

- 393 brebis Lacaune
- 96 ha de SAU dont :
 - 74 ha de cultures fourragères
 - 22 ha de céréales
- 300 ha de parcours
- 2,25 Unités de Main d'Œuvre

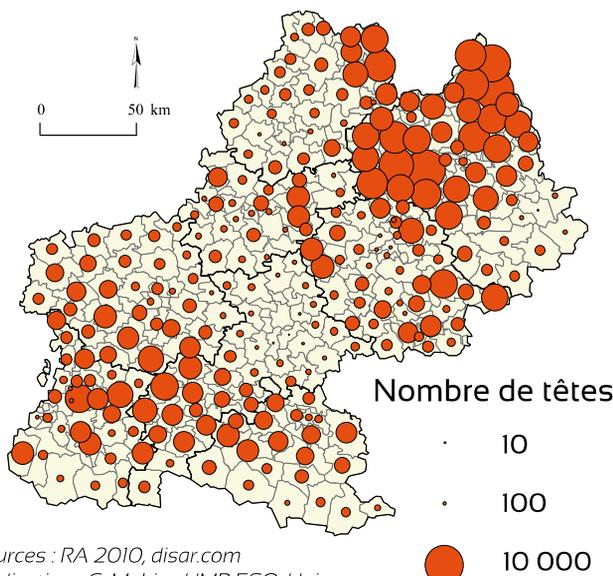
Source : Institut de l'élevage, Cas-types de 2013

DES SYSTEMES D'ELEVAGE BOVIN MAJORITAIREMENT ALLAITANTS

Un élevage bovin ancré sur le territoire

L'élevage bovin en Midi-Pyrénées est majoritairement composé de cheptels allaitants qui ont des productions différentes selon leur système d'élevage. Sont aussi présents des cheptels laitiers mais leur proportion tend à diminuer depuis quelques années.

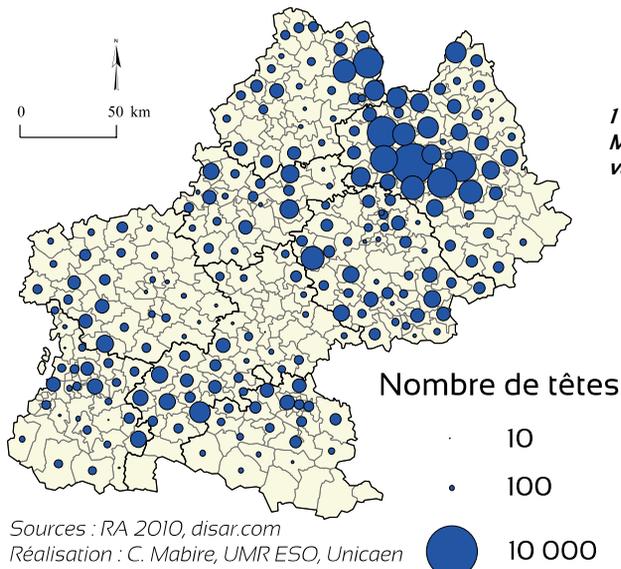
Les effectifs bovins viande par canton en Midi-Pyrénées en 2010



Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

L'élevage laitier se retrouve sur les mêmes territoires que l'élevage allaitant mais dans une moindre proportion. La majorité des exploitations se situe dans l'Aveyron. Depuis 2000, la région a perdu plus de 25 % de son cheptel laitier.

Les effectifs bovins lait par canton en Midi-Pyrénées en 2010



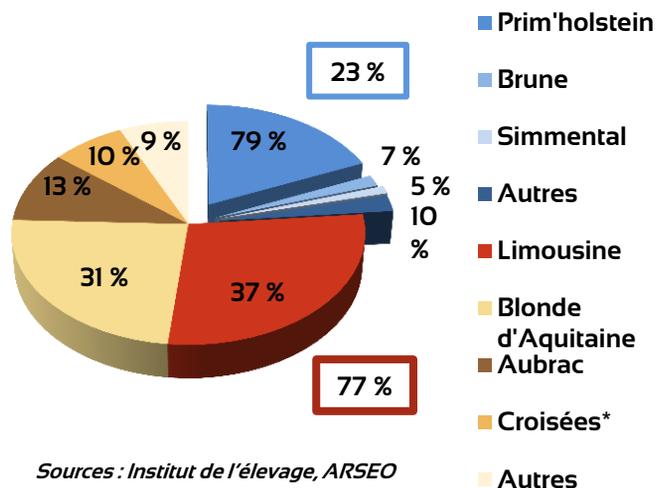
Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

L'élevage de bovins allaitants se fait principalement dans l'Aveyron mais aussi dans le Tarn, le Lot et le piémont pyrénéen. Midi-Pyrénées est la cinquième région française en nombre de bovins allaitants.

Malgré une restructuration des exploitations qui a débuté depuis plusieurs années, la production allaitante s'est maintenue au niveau régional jusqu'à très récemment.

Trois grandes races allaitantes composent la majorité du cheptel régional : la Limousine, la Blonde d'Aquitaine et l'Aubrac.

Répartition des races bovines par spécialisation lait/viande en Midi-Pyrénées¹ en 2013



Sources : Institut de l'élevage, ARSEO

¹ : Les données sur les vaches laitières concernent les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon mais plus de 95 % des vaches laitières se trouvent en Midi-Pyrénées.



Prim'holstein au pré, Crédit : Interbev

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

Une région productrice d'animaux maigres et fins

En élevage allaitant, trois systèmes d'élevage sont présents : les naisseurs, les naisseurs engraisseurs et les engraisseurs spécialisés. Les types d'élevage majoritaires sur la région sont les naisseurs et les naisseurs-engrailleurs.

• Le système naisseur

Le système naisseur représente 53 % des exploitations bovines allaitantes régionales. Celles-ci produisent des broutards* qui sont des veaux maigres non engraisés. Ce système est particulièrement intéressant pour valoriser les territoires à faible potentiel agronomique comme les zones de montagne. En Midi-Pyrénées, les broutards sont majoritairement élevés jusqu'à l'âge de six à huit mois puis ils sont ensuite vendus en direction de l'Italie, du Maghreb ou du bassin méditerranéen pour y être engraisés. En 2014, près de 136 000 broutards ont été exportés. Depuis plusieurs années, se développe au nord de la région la production de broutards alourdis avant d'être exportés.



Vaches et veaux en estives, Crédit : Alain Baschenis

EN 2013, LE TAUX DE FINITION DES BOVINS EN MIDI-PYRENEES EST DE 42 %, C'EST-A-DIRE QUE 58 % DES BOVINS ALLAITANTS SONT VENDUS EN VIF ET ENGRAISSES AILLEURS. ILS SONT PRINCIPALEMENT COMMERCIALISES EN FRANCE, EN ITALIE ET EN ESPAGNE.

• Le système naisseur-engraisseur

Avec 39 % des exploitations, c'est le deuxième système d'élevage en bovin viande de Midi-Pyrénées. Les animaux sont élevés et engraisés sur l'exploitation jusqu'à leur abattage. Les élevages concernés produisent des veaux élevés sous la mère (de trois à huit mois), des jeunes bovins finis (de huit à douze mois) et des gros bovins (de plus de douze mois). Ce système permet de mieux valoriser les animaux en comparaison du système naisseur.

La mise en place de productions sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) orientées vers l'élevage de races locales a permis le développement de la production d'animaux finis sur la région.

« Depuis quelques années, nous organisons le concours de vaches grasses de Saint-Gaudens. Il y a une volonté de montrer que l'on sait engraisser les animaux. »

Christophe Martelet, Responsable pôle élevage, Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne



UNE PRODUCTION SPECIFIQUE DE MIDI-PYRENEES

Le Veau d'Aveyron et du Ségala

- Un veau fermier né et élevé sur la ferme jusqu'à l'âge de six à dix mois
- 625 fermes productrices
- Des races allaitantes reconnues: la Limousine et la Blonde d'Aquitaine
- Une alimentation à base de lait maternel complétée par des céréales
- Un territoire d'élevage régional : le Ségala, entre Tarn, Aveyron, Lot, Tarn-et-Garonne et Cantal
- Près de 20 000 veaux labellisés chaque année sur 22 000 veaux produits

Source : IRVA



• Le système engraisseur

Les élevages spécialisés dans l'engraissement sont peu nombreux, ils représentent 8 % des élevages de bovins allaitants de la région. Ce système vient en complément du système naisseur et demande une certaine technicité et un savoir-faire particulier. Les éleveurs achètent des animaux maigres qu'ils vont engraisser sur leur exploitation. Ces élevages peuvent coexister avec des exploitations céréalières.

Depuis quelques années, l'engraissement s'est développé et le souhait de finir davantage les animaux sur la région pour créer et ancrer de la valeur ajoutée sur le territoire s'est affirmé.

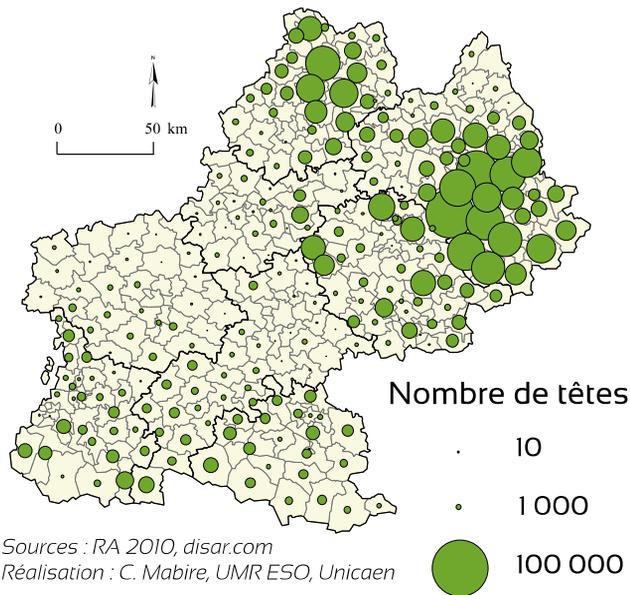
DES ELEVAGES ET DES HOMMES

UN ELEVAGE OVIN TRADITIONNELLEMENT PRESENT

Des exploitations présentes sur les zones de piémont

Midi-Pyrénées est la première région ovine de France. Les effectifs sont en majorité laitiers mais il y a aussi une forte présence d'élevages d'ovins viande. En élevage laitier, la production dominante est celle issue du rayon de collecte de Roquefort. Les systèmes d'élevage sont plus variés en production allaitante mais le système des causses domine de par le nombre de brebis présentes.

Les effectifs ovins par canton en Midi-Pyrénées en 2010



L'élevage ovin se répartit en majorité sur le piémont du Massif Central et dans une moindre mesure, sur celui des Pyrénées. Les bassins de productions laitière et allaitante sont assez distincts sur le territoire.

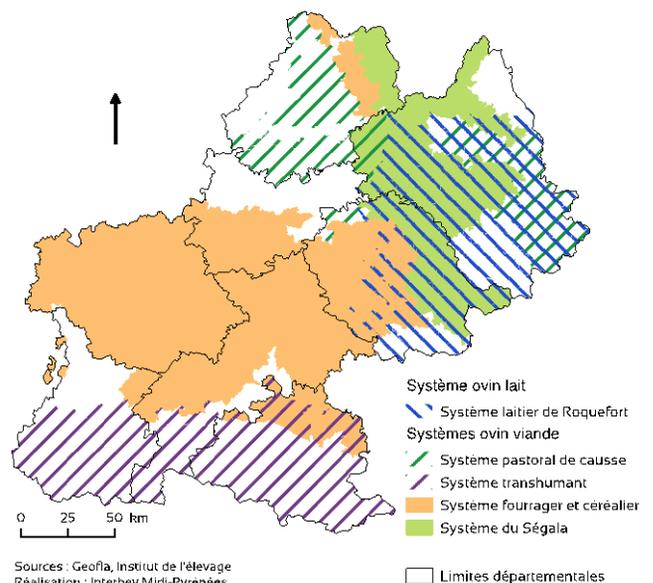
L'élevage ovin laitier se situe majoritairement sur deux départements : l'Aveyron et le Tarn. Les cheptels laitiers sont de taille plus importante que les cheptels allaitants. L'élevage ovin viande est, quant à lui, majoritairement présent dans le Lot, mais également dans les zones de piémont et de montagne.

Ces deux filières sont bien organisées autour d'associations d'éleveurs et de coopératives. Depuis plusieurs années, le nombre d'élevages diminue, comme les effectifs, mais de façon moins prononcée. Les acteurs de la filière mènent des actions pour favoriser l'installation de nouveaux exploitants.



En production allaitante, quatre systèmes d'élevage différents cohabitent sur la région mais le système des causses est le plus représenté en nombre d'exploitations et en volumes produits. Il se caractérise par une pluviométrie faible et mal répartie sur l'année ainsi que par de fortes contraintes agronomiques. Les grandes surfaces disponibles sur les causses permettent de compenser les faibles rendements engendrés par ces conditions pédoclimatiques.

Les principaux systèmes d'élevage ovin présents en Midi-Pyrénées



« Il existe une adéquation des productions au milieu. Par exemple, sur les causses on trouve les élevages ovins laitiers. Les éleveurs font ce qui est le plus stratégique sur leur territoire d'exploitation, cela contribue à valoriser le milieu. »

André Dalmières, Responsable service élevage, Chambre d'agriculture de l'Aveyron

Malgré une filière ovine laitière plutôt attractive et reconnue internationalement grâce au Roquefort, l'enjeu du maintien des effectifs ovins est prégnant.

Les systèmes de production ovins

La filière ovine s'organise autour de la production d'agneaux, de fromage à pâte persillée, avec une forte proportion de produits sous signes officiels de la qualité et de l'origine.

• Le système allaitant

En système allaitant, la production majoritaire est l'agneau de bergerie. La filière a décidé, depuis les années soixante-dix, de favoriser et de prioriser les productions sous signes officiels de la qualité et de l'origine. 15 % des agneaux produits en région possèdent un signe officiel de qualité et plus de la moitié des agneaux Label Rouge français proviennent de la région. Un quart de la production ovine française est produite en Midi-Pyrénées.

La production est basée, en partie, sur l'élevage de brebis de race Causse du Lot en croisement avec des béliers de races à viande telles que le Berrichon du Cher ou l'Île de France.

• L'engraissement d'agneaux

Une politique de finition des agneaux sur le territoire a été conduite et s'est concrétisée par la mise en place de sites d'engraissement pour les agneaux laitiers dans les années quatre-vingt. Ces élevages spécialisés ont permis de conforter la production sur le territoire et d'y ancrer la filière viande. La finition en local des animaux permet aussi de créer de la valeur ajoutée.

La région compte aussi des filières d'exportation d'agneaux vers l'Espagne et l'Italie au moment des fêtes religieuses ainsi que l'expédition d'agneaux lourds et de brebis vers l'Afrique du Nord ou le Moyen-Orient. L'exportation est importante car elle permet de maintenir les quantités disponibles sur le marché français évitant ainsi de saturer le marché national en période de forte production.



Agneau en train de têter, Crédit : Interbev

• Le système laitier

Le système laitier est dominé par l'élevage de la race Lacaune pour produire le lait servant, notamment, à la fabrication du Roquefort. La très grande majorité des exploitations laitières livre le lait produit aux entreprises locales. Il existe aussi des exploitations qui font de la transformation fermière et qui fonctionnent en circuit court dans les Pyrénées ou en Aveyron. La production d'agneaux est très saisonnière, les mises bas ayant lieu entre novembre et janvier, ce qui engendre des problèmes de commercialisation car la production est irrégulière.

« La production, naturellement saisonnée malgré les efforts d'étalement de la production par les éleveurs des filières de qualité, nous oblige à innover en matière commerciale en créant, par exemple, des partenariats avec des distributeurs de produits surgelés pour répondre à de nouveaux débouchés potentiels. »

Jean-Louis Vidal, Président d'Oviqual

LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES BIOLOGIQUES OVINES

Le nombre d'exploitations ovines certifiées en agriculture biologique ne cesse d'augmenter. En 2014, près de 6 % des ovins lait de Midi-Pyrénées sont certifiés biologiques. Par rapport à 2013, le nombre de brebis laitières biologiques a augmenté de 13 %. En ovins allaitants, cela concerne un peu plus de 3 % des brebis viande. La dynamique de forte augmentation du cheptel biologique en ovins lait est principalement due à la forte structuration des réseaux de collecte et de transformation du lait et à une demande importante. Cependant, les animaux issus des élevages laitiers sont encore peu valorisés en tant que tel et partent souvent dans des circuits conventionnels.

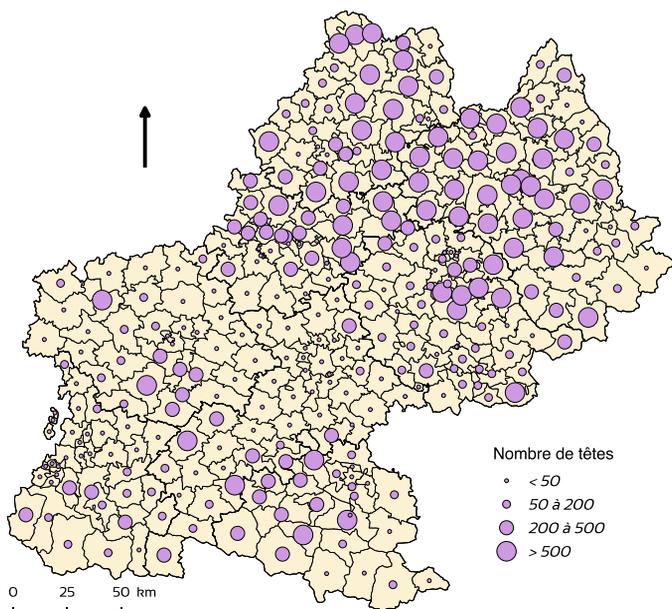
La filière ovine mène des actions pour favoriser l'installation en production allaitante. Elle développe, également, de nouveaux produits afin de pouvoir proposer au consommateur une offre régulière tout au long de l'année.

LES ELEVAGES CAPRINS ET EQUINS BIEN PRESENTS EN MIDI-PYRENEES

Une filière caprine orientée vers la production laitière

L'élevage caprin s'est fortement développé sur la région depuis une quinzaine d'années. Midi-Pyrénées détient 11 % des effectifs français et se place en cinquième position au niveau national.

Les effectifs caprins par canton en Midi-Pyrénées en 2010



Source : Geofla, RA 2010
Réalisation : Interbev Midi-Pyrénées

Les éleveurs sont en majorité des livreurs de lait pour l'industrie. Cependant, ils sont aussi près d'un tiers à réaliser de la transformation fermière. La production fermière est proportionnellement plus présente au sud de la région. Les productions fromagères varient aussi selon l'emplacement géographique : au sud, les fromages sont plutôt à pâte pressée alors qu'au nord ce sont surtout des fromages frais.

Les chevreaux produits dans les exploitations laitières sont collectés puis engraisés pour être ensuite exportés. C'est une filière assez fragile qui dépend fortement des fluctuations du prix des aliments.

« La filière caprine laitière est une filière qui s'est bien développée même si elle était peu aidée. Aujourd'hui il existe une réelle dynamique en installation fermière. »

Cécile Servin, Animatrice, CILAISUD Caprin

La meilleure valorisation des chevreaux issus des exploitations laitières est un enjeu à relever. La création en mai 2015 des démarches viande de chèvre française et viande de chevreau française pourra contribuer à valoriser la viande des élevages caprins.



Les élevages caprins sont majoritairement présents dans le nord de la région avec une plus forte concentration en Aveyron et dans le Lot.

L'élevage caprin s'est fortement développé depuis les années 2000. Les effectifs ont légèrement diminué dans les années 2010 suite à la crise du lait. En 2013, plus de 96 000 chèvres étaient comptabilisées en Midi-Pyrénées.

La présence d'un autre atelier herbivore au sein des exploitations caprines est courante. Mais de plus en plus d'exploitations se sont spécialisées en production caprine.



Chèvre Pyrénéenne, Crédit : Association chèvre des Pyrénées

LA FILIERE CAPRINE ALLAITANTE DES PYRENEES

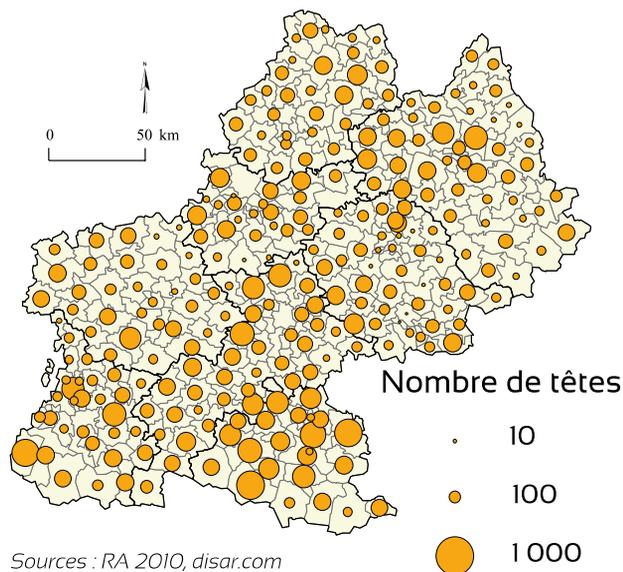
Une filière caprine allaitante est présente au sud de la région. Elle est principalement basée sur l'élevage de chèvres de race Pyrénéenne. Les chevreaux naissent en hiver ou au printemps puis vont estiver avec leur mère. Ces exploitations produisent donc des broustards qui sont vendus à l'automne. La production est destinée à être vendue en circuit court et de proximité par de la vente directe aux habitants des Pyrénées.

La race pyrénéenne étant une race mixte, certains producteurs fromagers des Pyrénées produisent aussi des chevreaux de lait vendus à deux mois au printemps, là aussi via des filières locales.

La filière équine axée sur l'élevage de loisirs

L'élevage équin régional se place en quatrième position nationale et compte, en 2013, près de 40 000 équidés, dont 32 000 dans des exploitations agricoles. Près de 2 300 structures élèvent des chevaux en Midi-Pyrénées.

Les effectifs équins par canton en Midi-Pyrénées en 2010



Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

L'élevage équin est réparti sur la région de façon relativement homogène même si les zones de piémont ont une densité légèrement plus élevée. Les chevaux de trait sont plus nombreux en Aveyron et dans les Hautes-Pyrénées alors que les chevaux de course sont plus présents sur l'ouest de la région.

Les équidés présents sur la région sont utilisés en majorité pour les loisirs. Cependant, la région a aussi une filière de production de viande. Midi-Pyrénées compte 13 % des effectifs nationaux de chevaux de trait et se classe en deuxième position derrière l'Aquitaine.

« Aujourd'hui l'élevage équin n'est plus une activité économique à part entière, c'est devenu une activité de complément. »

Ombeline Baron, Chargée de projet, Conseil du cheval Midi-Pyrénées

• La filière viande en Midi-Pyrénées

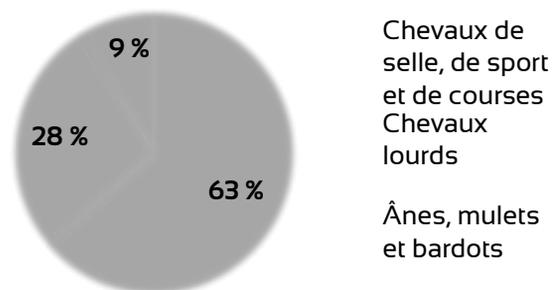
La filière viande est basée sur l'élevage de chevaux de trait. Les races majoritairement présentes sur la région sont le Comtois et le Breton. La production est encore majoritairement orientée vers l'export de jeunes poulains d'environ un an à destination de l'Italie et de l'Espagne. Il n'y a pas de tradition d'engraissement en région mais des initiatives se développent en ce sens.

« Traditionnellement, l'élevage de chevaux de trait est associé à celui des vaches allaitantes. C'est un élevage historique et culturel dans les Pyrénées mais il est en forte baisse depuis quelques années. Les chevaux valorisent les espaces pastoraux des zones de piémont des Pyrénées et du Massif Central. »

Nathalie Ragot, Responsable pôle élevage, Chambre d'agriculture du Lot

La filière de viande chevaline est une filière traditionnelle qu'il est important de maintenir en activité notamment pour la sauvegarde des races de chevaux de trait.

Répartition des équidés élevés en Midi-Pyrénées par spécialisation en 2010



Source : Recensement agricole 2010

LA REUTILISATION DES CHEVAUX DE TRAVAIL

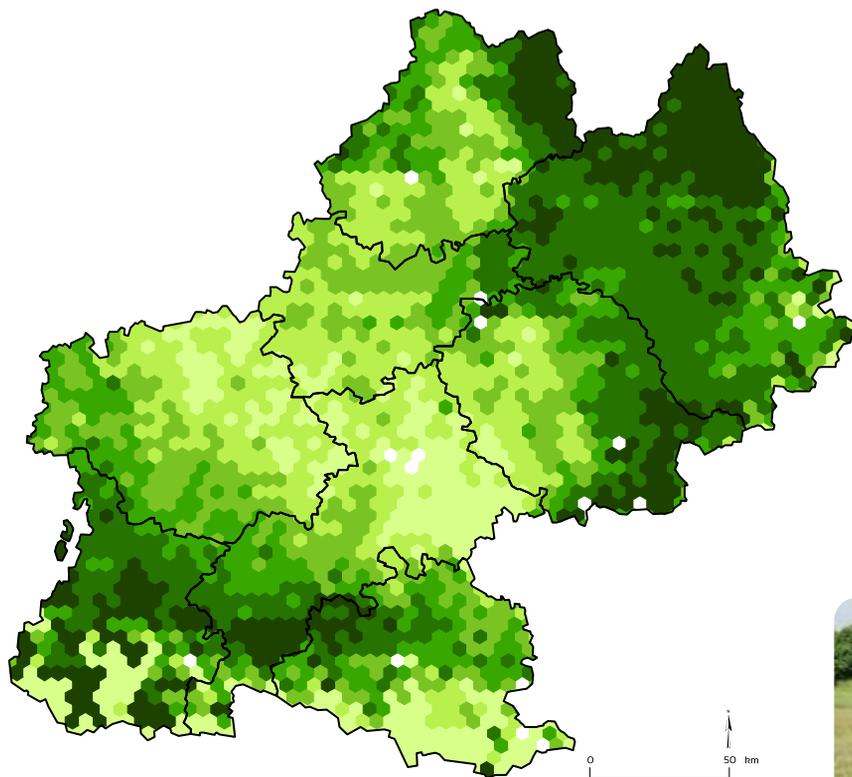
Des initiatives se développent pour favoriser le retour de l'utilisation du cheval de travail. Par exemple, l'Association Nationale du Cheval Castillonnais Ariège Pyrénées a mis en place depuis trois ans une collecte hippomobile estivale dans le centre de la commune de Saint-Girons. Durant deux mois, le ramassage des cartons se fait grâce à la traction équine. D'autres initiatives existent pour utiliser le cheval dans des exploitations de maraichage ou de viticulture situées en zone de montagne.

L'OCCUPATION DES SOLS PAR L'ÉLEVAGE HERBIVORE

Le pâturage, base de l'alimentation des ruminants

L'élevage herbivore permet de valoriser les zones difficiles à cultiver telles que les piémonts et les causses. En effet, les ruminants digèrent les fourrages grossiers, comme l'herbe qu'ils peuvent pâturer. La surface fourragère représente 50 % de la SAU régionale.

Part des surfaces fourragères dans la SAU en Midi-Pyrénées en 2010



Sources : RPC 2010, ASP
Réalisation : C. Mabire, UMR ESQ, Unicaen

Les zones d'élevage sont identifiées par la proportion de surface fourragère dans la SAU. L'élevage herbivore est présent sur les zones dominées par les surfaces fourragères. Les surfaces fourragères comprennent la Superficie Toujours en Herbe (STH) ainsi que les cultures fourragères.

Part des surfaces fourragères dans la SAU



NB : Les données issues du Recensement Parcellaire Graphique (RPC) ont été agrégées dans des mailles hexagonales de 5 km de côté représentant 2 165 hectares.

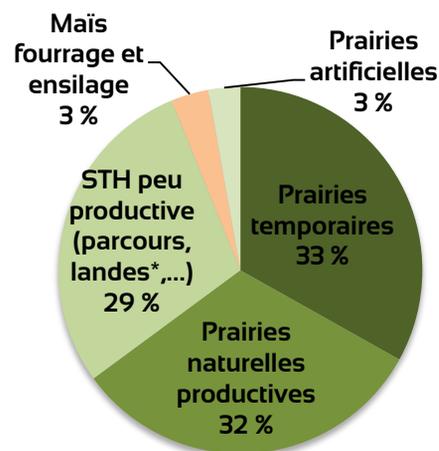


Prairie ariègeoise, Crédit : Julien Ait el Mekki

Le pâturage est à la base de nombreuses exploitations d'élevage herbivore. Les animaux pâturent sur des espaces non mécanisables ou qui ont de faibles potentialités agronomiques. Cela permet notamment de valoriser les estives pyrénéennes ou les zones de causses et les plateaux de l'Aubrac. En complément du pâturage, la fauche des prairies et l'implantation de cultures fourragères telles que le maïs ensilage ou la luzerne permettent de constituer des stocks pour les périodes sans pâturage possible, en particulier l'hiver.

La Surface Fourragère Principale (SFP*) est relativement stable depuis plusieurs années. Cependant, il existe des différences d'évolution, avec une diminution des surfaces cultivées en maïs et une augmentation des surfaces en prairies temporaires.

Proportion des fourrages présents en Midi-Pyrénées en 2013



Source : Agreste, 2013

« Il faut réussir à construire des systèmes fourragers adaptés au potentiel de chaque exploitation, à sa production et aussi à l'environnement. Il y a tout intérêt à chercher un maximum de diversité sur une exploitation. »

Vincent Thénard, Ingénieur d'étude, INRA Toulouse

L'élevage herbivore est la seule production pouvant valoriser des parcelles en prairies ou des landes non cultivables.

Les cultures, compléments des rations alimentaires

Les éleveurs ayant des terres mécanisables et suffisamment de surface peuvent implanter des cultures en plus des prairies. Celles-ci permettent de compléter les rations des animaux en apportant des protéines et de l'énergie ce qui augmente ainsi l'autonomie alimentaire de l'exploitation. L'association de ces cultures céréalières ou oléo-protéagineuses avec des fourrages est couramment utilisée dans les systèmes laitiers mais aussi pour l'engraissement.

Les combinaisons d'usage agricole du sol en Midi-Pyrénées en 2010

A - Systèmes culturaux orientés vers les grandes cultures

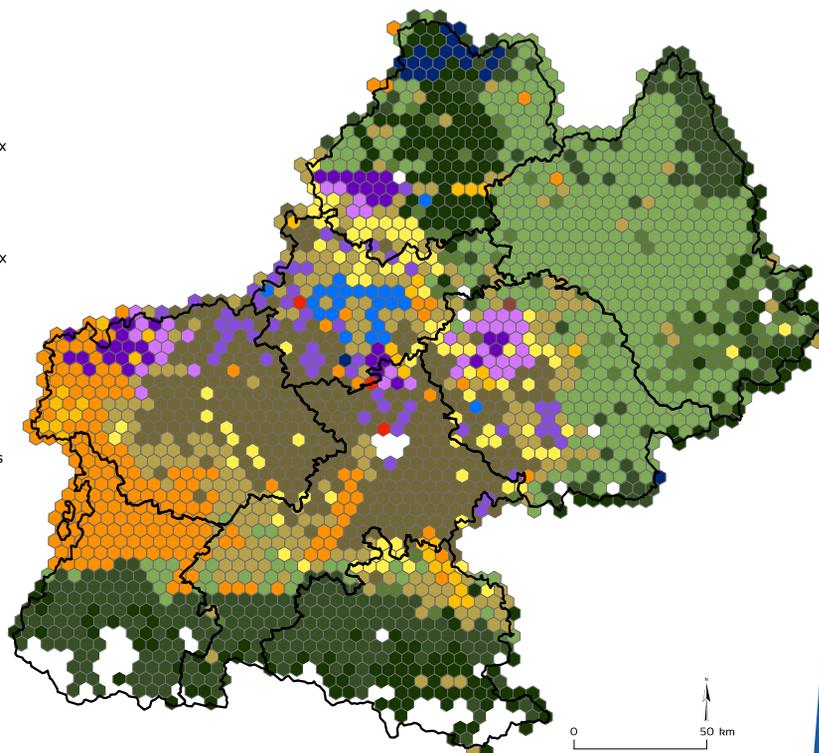
- A1 - Systèmes très spécialisés où dominent les céréales et les oléo-protéagineux
- A2 - Systèmes associant cultures céréalières, oléo-protéagineux et prairies temporaires
- A3 - Systèmes basés sur la culture du maïs grain
- A4 - Systèmes associant maïs grain, céréales et oléo-protéagineux
- A5 - Systèmes associant cultures céréalières, oléo-protéagineux et prairies permanentes et/ou temporaires
- A6 - Systèmes combinant cultures céréalières et maraîchage

B - Systèmes principalement fourragers

- B1 - Systèmes fourragers dominés par les landes et les estives
- B2 - Systèmes fourragers herbagers reposant sur la prairie permanente
- B3 - Systèmes fourragers associant des prairies permanentes et temporaires, des landes et estives et des cultures de céréales
- B4 - Systèmes fourragers reposant sur l'association de prairies temporaires et permanentes et de cultures céréalières

C - Systèmes dominés par les cultures permanentes

- C1 - Systèmes culturaux basés sur la vigne associée aux céréales
- C2 - Systèmes culturaux associant céréales, vignes et oléo-protéagineux
- C3 - Systèmes associant vergers et cultures céréalières
- C4 - Systèmes reposant sur la production de fruits à coques (noix, noisettes) et l'association prairies / maïs

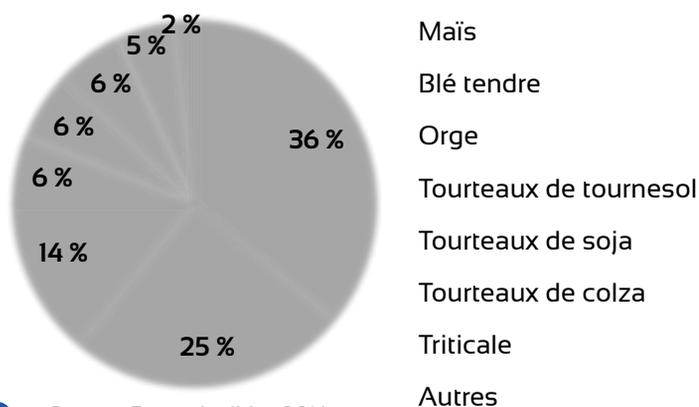


Sources : RPG 2010, data.gouv
Réalisation : M. Marie et C. Mabire, UMR ESQ, Unicaen

Près de 30 % de la surface agricole de la région sont occupées par la culture de céréales et 13 % par celles d'oléo-protéagineux. Ces cultures ont un rôle important pour l'élevage. Les protéagineux sont des plantes dont les graines telles que les pois, les féveroles ou le lupin, sont riches en protéines. Les oléagineux, dont les graines sont riches en matières grasses, permettent, après extraction de l'huile, la fabrication de tourteaux* à partir des résidus. Il peut s'agir de tourteaux de colza, de tournesol ou de lin. Ce sont des compléments essentiels pour de nombreuses exploitations, en particulier pour celles qui font de l'engraissement ou qui produisent du lait.

Midi-Pyrénées, de par la présence importante de cultures dans les vallées et sur les coteaux, est la quatrième région française productrice de céréales et d'oléo-protéagineux. Elle possède de nombreuses entreprises de fabrication d'aliments pour le bétail. La première culture non fourragère utilisée pour alimenter les animaux est le maïs grain. Une grande partie des exploitations d'élevage herbivore est autonome en alimentation fourragère.

Matières premières utilisées pour la fabrication régionale d'aliments pour le bétail en 2014



Source : FranceAgriMer, 2014

« L'autonomie alimentaire est un défi permanent. Si des unités d'alimentation ont été créées c'est qu'il y avait un besoin. »

Michel Lieuteret, Responsable pôle élevage, FranceAgriMer

L'autonomie alimentaire dans les exploitations permet de garantir de vraies productions locales tout en permettant aux éleveurs d'avoir une meilleure maîtrise du coût alimentaire.

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

LES EVOLUTIONS DE LA PROFESSION D'ÉLEVEUR

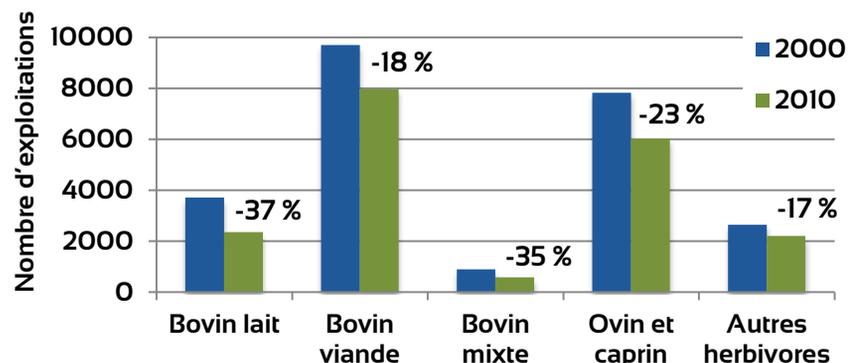
Le renouvellement des générations

En 2010, près de 17 500 exploitations de la région étaient orientées vers la production d'élevage herbivore. Néanmoins, ce chiffre est en constante diminution depuis plusieurs années. De plus, la région doit aussi faire face à un vieillissement des populations agricoles alors que l'installation des jeunes se complexifie du fait d'investissements de départ de plus en plus importants.

Une exploitation sur cinq a disparu entre 2000 et 2010 en Midi-Pyrénées, contre une sur trois en France métropolitaine, toutes productions confondues.

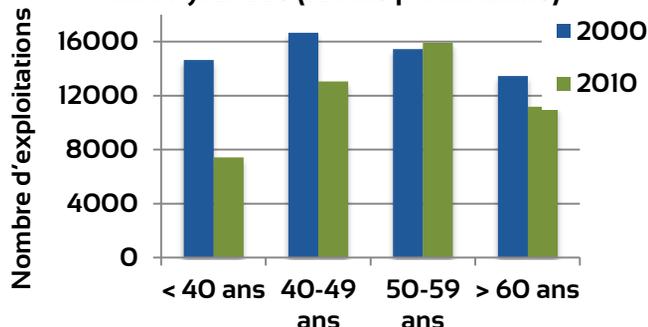
Tous les secteurs de production sont touchés, en particulier la filière bovin lait qui a perdu près de 136 exploitations par an sur dix ans.

Evolution du nombre d'exploitations herbivores en Midi-Pyrénées



Source : Recensements agricoles, Agreste

Evolution de l'âge des chefs d'exploitation en Midi-Pyrénées (toutes productions)



Source : Recensements agricoles, Agreste

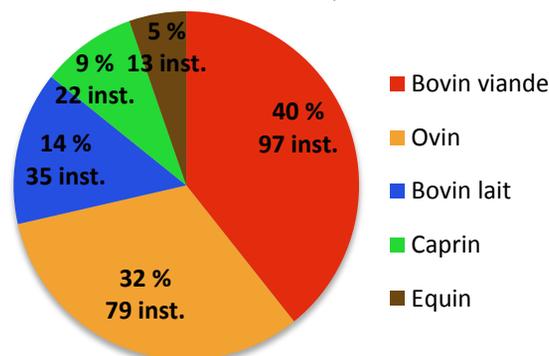
Les jeunes qui veulent s'installer doivent faire face à plusieurs difficultés. Les exploitations sont de plus en plus grandes et les contraintes administratives ont augmenté, tout comme le coût du foncier. Entre 2004 et 2014, le prix moyen d'un hectare est passé de 4 850 € à 6 770 €. De plus, le métier d'éleveur n'a pas forcément une image positive auprès des jeunes car cela reste encore un métier avec des contraintes particulières.

Près de 800 jeunes agriculteurs se sont installés en 2013 toutes productions confondues, mais le nombre d'installations est en baisse régulière. Plus de 40 % des installations aidées se trouvent dans le département de l'Aveyron.

Le renouvellement des générations est un enjeu majeur pour l'élevage. L'âge moyen des chefs d'exploitation était de 50 ans en 2010 et celui-ci augmente régulièrement. La proportion de jeunes est de moins en moins importante.

Seuls 64 % des agriculteurs de la région ont un reprenneur lorsqu'ils arrêtent leur activité. Certaines filières sont plus attractives que d'autres, comme l'élevage ovin lait ou caprin où plus de 25 % des éleveurs ont moins de 40 ans. Cela peut s'expliquer par de moindres charges d'investissements au départ.

Installations aidées¹ par type d'élevage herbivore en Midi-Pyrénées



Source : Chambre d'agriculture régionale 2013

1 : installation ayant bénéficié de la Dotation aux Jeunes Agriculteurs (DJA)

« Notre travail est de maintenir les éleveurs en place et de soutenir les jeunes qui s'installent. Une installation réussie, c'est un bon moyen de valorisation. »

Isabelle Michaud, Responsable service élevage, Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne

L'installation de jeunes éleveurs est un enjeu clé qui passe par la valorisation du métier.

DES ÉLEVAGES ET DES HOMMES

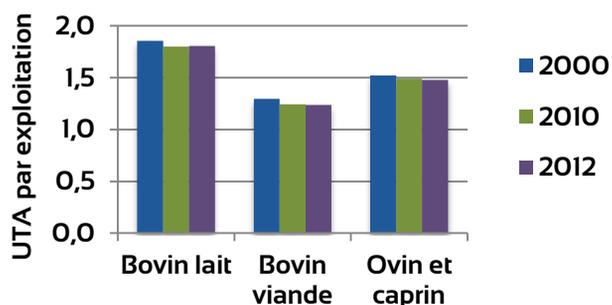
Une filière qui emploie et se féminise

L'élevage représente 37 % de l'emploi agricole régional en 2012. La création d'emplois salariés se développe avec l'agrandissement des exploitations. Les femmes sont de plus en plus présentes à la tête des exploitations.

L'élevage herbivore, sans la filière équine, a mobilisé près de 22 000 UTA* (Unité de Travail Annuel) en 2012 en Midi-Pyrénées. Cela représente 37 % de l'emploi de l'ensemble des exploitations agricoles. Le nombre d'UTA par exploitation est stable depuis les années 2000.

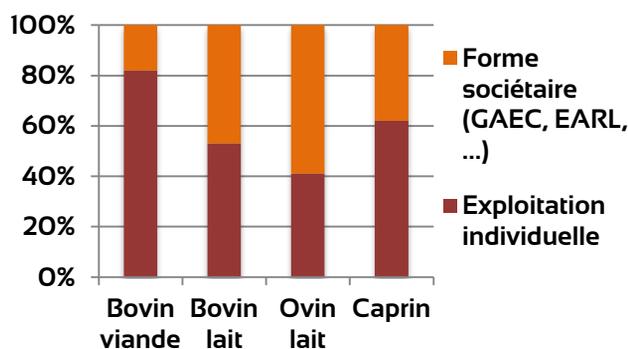
Avec l'augmentation de la taille des exploitations, le salariat agricole s'est développé, souvent au sein de groupements tels que les CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole).

Evolution du nombre d'UTA par exploitation par filière en Midi-Pyrénées



Source : Recensements agricoles, Agreste, BAEA

Statut juridique des exploitations par filière en Midi-Pyrénées en 2010

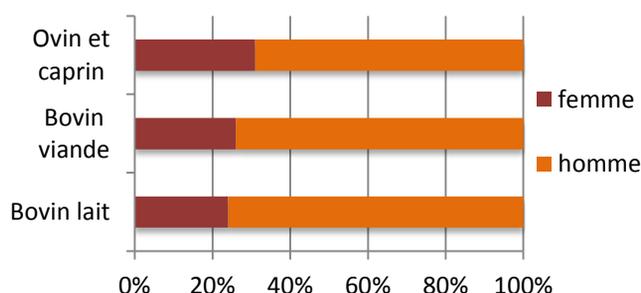


Source : Recensement agricole, Agreste

Depuis quelques années, les statuts des exploitations agricoles évoluent et les formes sociétaires se développent. Elles attirent une majorité de jeunes qui s'installent même si de légères différences existent entre les productions.

Une autre évolution majeure est à souligner : aujourd'hui, plus de 25 % des chefs d'exploitation sont des femmes.

Chefs et coexploitants en 2010 en Midi-Pyrénées



Source : Recensement agricole, Agreste

Les besoins des éleveurs évoluent ce qui engendre un changement de la société agricole.

« Je travaille à la CUMA depuis un an et demi. C'est un travail qui me plaît car il change tout le temps, je travaille pour douze personnes. Il me permet de bénéficier des avantages du métier tout en assurant une paye en fin de mois. L'objectif pour moi reste quand même de m'installer sur l'exploitation de mes parents à leur retraite. »

Denis Hibert, Employé agricole, CUMA de Soulages-Montpeyroux

Les jeunes agriculteurs installés en 2013 avec la DJA ont un profil caractéristique des évolutions de la société agricole. La moyenne d'âge en installation est de 29 ans, 26 % d'entre eux sont des femmes et 29 % s'installent en hors cadre familial. Près de 60 % d'entre eux optent pour une forme sociétaire lors de leur installation. Ils sont agriculteurs à titre principal* pour 95 % d'entre eux. Plus d'un tiers s'installent après une formation de niveau minimum bac + 2.



Jeune éleveuse de Limousines, Crédit : JA Tarn

DES ELEVAGES ET DES HOMMES



Travail de découpe de la viande , Crédit : Interbev Midi-Pyrénées

PARTIE 2

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

1/ LE DEVENIR DES ANIMAUX À LA SORTIE DES ÉLEVAGES

- La mise en marché des animaux d'élevage
- L'export et l'abattage, destinations principales des animaux

2/ DE L'ABATTAGE À LA TRANSFORMATION DES VIANDES

- Les abattoirs, structures indispensables de la filière
- La découpe et la transformation régionales

3/ LE COMMERCE DES PRODUITS D'ÉLEVAGE

- La distribution traditionnelle des viandes
- Des circuits de proximité et des circuits courts de plus en plus utilisés

4/ LA FILIÈRE LAITIÈRE EN MIDI-PYRÉNÉES

- Une production régionale en évolution
- Une filière de transformation laitière structurée

5/ L'EMPLOI ET LA FORMATION EN LIEN AVEC L'ÉLEVAGE

- Les filières d'élevage herbivore, sources d'emploi
- Des formations dédiées aux filières de l'élevage

« Les paysans sont sans cesse au travail et c'est un mot qu'ils n'utilisent jamais. »

Anton Tchekhov

« Le bœuf est la reine des viandes ; le bœuf possède incluse en lui, la quintessence de la perdrix, de la caille, de la venaison, du faisan, du plum-pudding et de la crème aux œufs. »

Jonathan Swift

LE DEVENIR DES ANIMAUX A LA SORTIE DES ELEVAGES

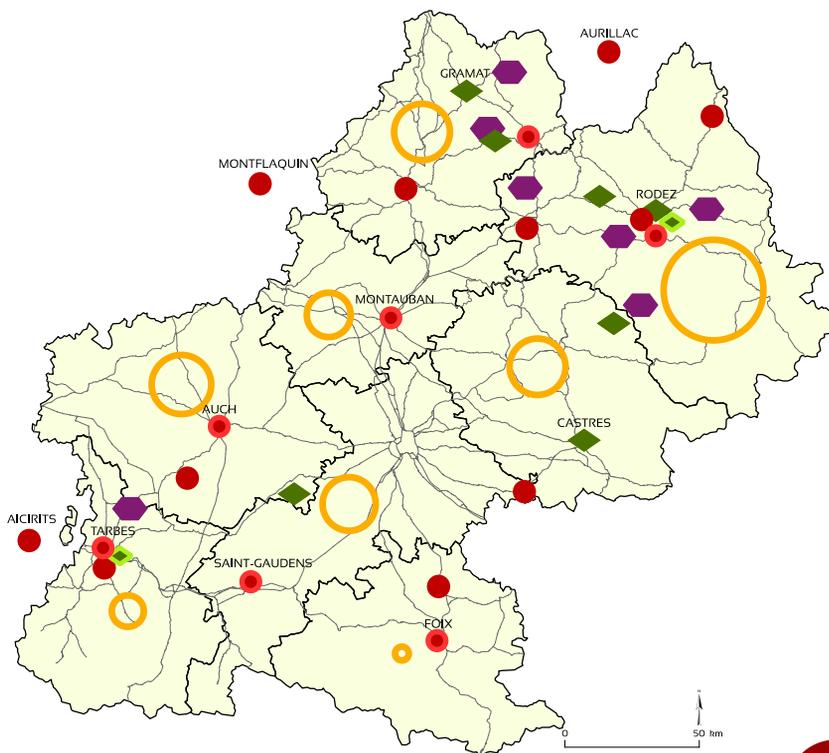
La mise en marché des animaux d'élevage

La mise en marché des animaux se fait par des filières organisées composées d'une multitude d'acteurs très nombreux sur la région.

A la sortie des élevages, les animaux peuvent être vendus pour l'engraissement, en France ou à l'étranger, pour la reproduction ou bien partir en direction de l'abattoir comme animaux de boucherie. En production bovine, 42 % des animaux sont vendus à destination de l'abattage à la sortie des exploitations et 58 % sont commercialisés dans des filières d'élevage pour la reproduction ou l'engraissement.

Les éleveurs commercialisent leurs animaux par l'intermédiaire des coopératives mais aussi via les négociants en bestiaux. Ils sont très nombreux sur la région et une partie d'entre eux est spécialisée dans l'exportation. De plus, la mise en marché des animaux peut aussi se faire par la vente sur des marchés aux bestiaux. Sept marchés importants sont présents sur la région dont quatre de référence : Laissac et Rabastens-de-Bigorre pour les bovins et Réquista et Assier pour les ovins.

Les acteurs de la mise en marché des animaux



Source : Données GIE promotion de l'élevage Midi-Pyrénées, de 2011 à 2014 ; FFCB, FMBV, Coop de France, Elvea, 2014. Réalisation : C. Mabire, UMRESCO, Unicen



Lot de broutards, Crédit : Terres d'Ariège

Nombre de négociants par département commercialisant plus de 100 animaux par mois (estimations)



Organisations de producteurs du secteur bovin

- Organisations commerciales
- Organisations non commerciales

Organisations de producteurs du secteur ovine

- ◆ Organisations commerciales
- ◆ Organisations non commerciales
- ⬡ Marchés aux bestiaux

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

LE MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LAISSAC



Marché aux bestiaux de Laissac, Crédit : Interbev Midi-Pyrénées

Tous les mardis matin à 8 h s'ouvre le deuxième plus grand marché aux bestiaux de France. Près de 100 000 animaux, majoritairement des bovins mais aussi des ovins et quelques caprins y sont vendus chaque année. Une spécificité de ce marché est la diversité raciale des animaux présents. Aujourd'hui, il a aussi un attrait touristique important puisque des visites sont organisées pendant l'été.

« Notre association structure les filières gros bovin et veau sur le département de la Haute-Garonne. Elle regroupe environ 150 éleveurs et une vingtaine de négociants privés. Notre rôle est de les mettre en relation pour être force de représentation et de négociation afin de mieux valoriser les produits de la filière viande. »

Ophélie Enjalran, Animatrice, ELVEA 31

Il est important de maintenir une diversité d'acheteurs pour les animaux produits sur le territoire.

L'export et l'abattage, destinations principales des animaux

La majorité des animaux destinés à l'engraissement est exportée vers d'autres pays européens ou vers des pays du bassin méditerranéen. Concernant les animaux destinés à l'abattage régional, près de 26 % des abattages français d'ovins se font en Midi-Pyrénées contre 7 % pour les bovins.

• L'export des animaux d'élevage

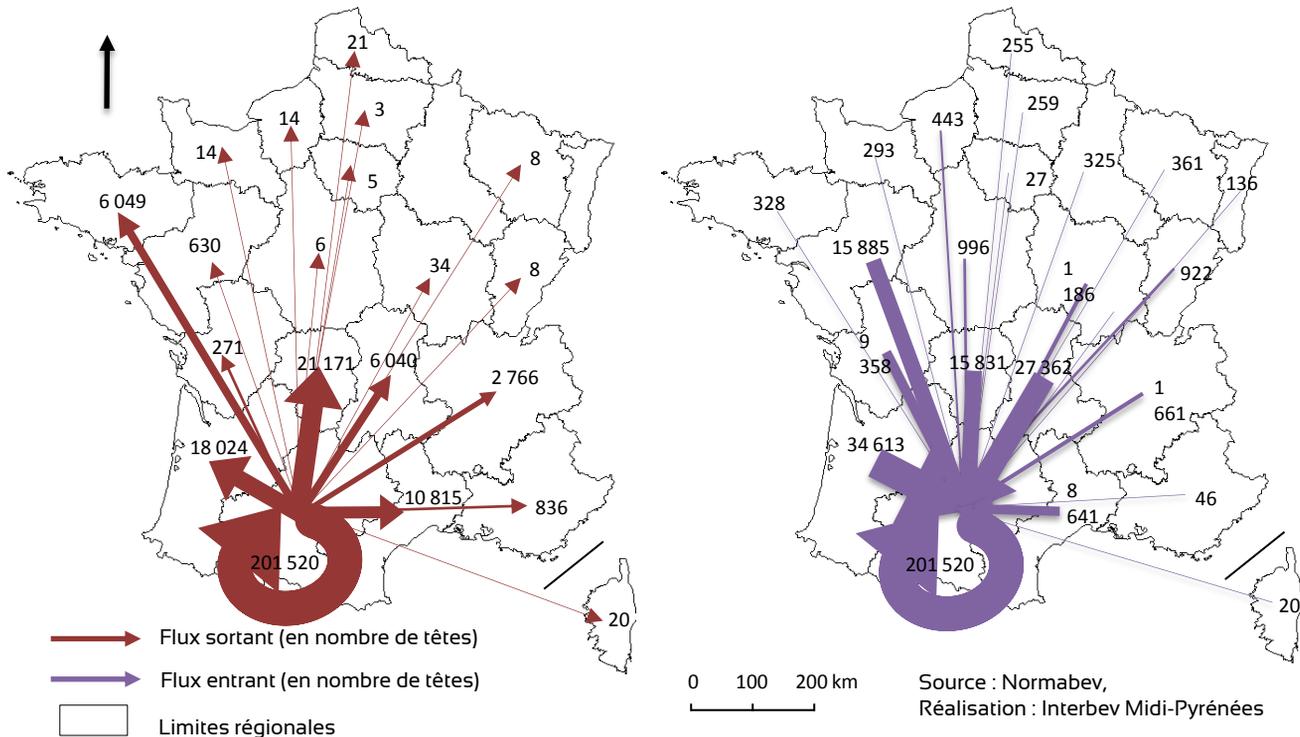
Majoritairement, les bovins exportés sont de jeunes bovins âgés de six à dix-huit mois. En 2014, 136 097 brouards ont ainsi été exportés, plus de la moitié étant des mâles de six à douze mois. Ils sont expédiés vers l'Italie et l'Espagne, acheteurs historiques, mais aussi vers d'autres pays européens ainsi que vers des pays du Maghreb et du bassin méditerranéen.

Quant aux ovins, environ 20 % de la production régionale est exportée, la majorité partant à destination de l'Espagne puis de l'Italie et du Liban.

« Il est important de maintenir l'exportation vers l'Italie. L'apparition de nouveaux acheteurs est sécurisante car elle diversifie les débouchés. »
François Orfeo, Responsable service bovin viande, Maison de l'Élevage du Tarn

• L'abattage des animaux de boucherie

Flux de bovins de boucherie en provenance et à destination de Midi-Pyrénées en 2014

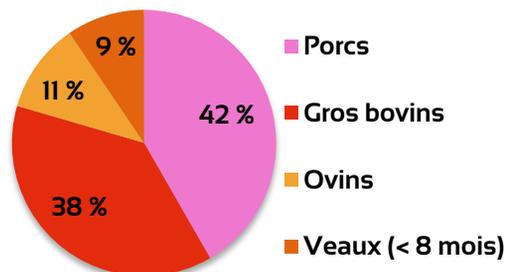


En 2014, l'abattage régional représente 88 000 Tonnes Equivalent Carcasse (TEC) de viande bovine et 20 800 TEC de viande ovine. Ces tonnages sont en baisse depuis 2011 pour les bovins mais tendent à rester relativement stables pour les ovins.

Les vaches et les veaux représentent un peu moins de la moitié des animaux abattus sur la région. Les ovins, qui totalisent 11 % des abattages, sont des agneaux pour les trois-quarts.

La majorité des animaux abattus sur la région y sont produits : 63 % pour les bovins et 52 % pour les ovins. Environ 70 % des animaux proviennent de l'inter-région Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon.

Répartition des espèces abattues en volume (TEC) en 2013



Source : SSP - Agreste

NB : Les espèces équinées et caprines représentent respectivement 0,2 % et 0,1 % des volumes abattus.

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

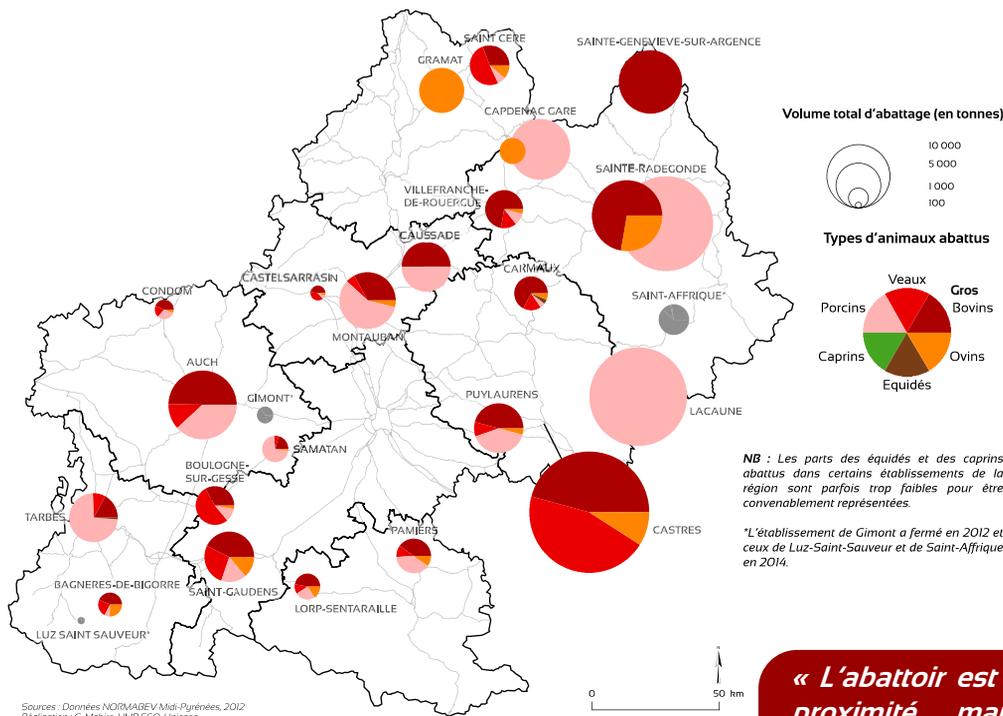
Les enjeux liés à l'exportation des animaux sont nombreux : il faut à la fois maintenir les débouchés actuels et favoriser la création de nouveaux marchés pour les brouards.

DE L'ABATTAGE A LA TRANSFORMATION DES VIANDES

Les abattoirs, structures indispensables de la filière

Les abattoirs sont des éléments indispensables à l'activité d'élevage. La région compte vingt-quatre abattoirs toutes espèces confondues dont vingt-et-un abattent des herbivores. Depuis les cinq dernières années, trois abattoirs ont fermé.

Les volumes abattus par sites en Midi-Pyrénées en 2012



Les abattoirs sont répartis sur l'ensemble de la région. La grande majorité d'entre eux est multi-espèces mais certains sont spécialisés dans l'abattage d'une seule espèce.

La taille des abattoirs présents est variable, il existe à la fois des petits abattoirs locaux qui abattent moins de 500 TEC par an et des abattoirs de type industriel pouvant abattre de 10 000 à 35 000 TEC/an.

Sources : Données NORMAGEV Midi-Pyrénées, 2012
Réalisation : C. Mabirez, UMIRESO, Unicaen

Les abattoirs sont des acteurs importants de l'économie locale. En 2012, plus de 1 000 salariés travaillaient dans ces structures. Ils ont un rôle prépondérant car leur présence permet de structurer l'activité d'élevage locale mais aussi les bouchers, les grossistes et les autres intermédiaires qui en dépendent.

« L'abattoir est un outil régional de proximité mais la provenance extérieure à la région assure un bon fonctionnement. Il faut maintenir la production sur le territoire pour maintenir les outils d'abattage. Le fait d'être multi-espèces est une sécurité. »

Eric Barnay, Directeur de l'abattoir de Saint-Gaudens

UNE STRATEGIE D'AVENIR DES ABATTOIRS INTERREGIONALE

Le Plan National Abattoir a entraîné la création en 2012 de la commission interrégionale des abattoirs. Elle regroupe les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Son but est de faire un état des lieux des outils d'abattage sur le secteur et d'élaborer une stratégie à l'échelle interrégionale. Les premiers travaux ont permis de montrer une certaine surcapacité des outils présents et un retard d'investissement pour moderniser ceux en ayant besoin. Par ailleurs, les zones prioritaires à restructurer ont été définies. La définition d'un plan stratégique sur le grand bassin sud-ouest doit permettre à terme d'avoir une offre d'abattage cohérente sur le territoire en lien avec les usagers et la production.

Près de 40 % des animaux abattus proviennent de l'extérieur de la région. Ces apports participent au maintien des abattoirs régionaux en augmentant les tonnages produits pour amortir les coûts fixes.



Abattoir de Puylaurens, Crédit : Thierry Antoine/DDM

Les abattoirs sont des outils indispensables à la filière et leur réseau doit être structuré pour répondre du mieux possible aux besoins exprimés par les professionnels.

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

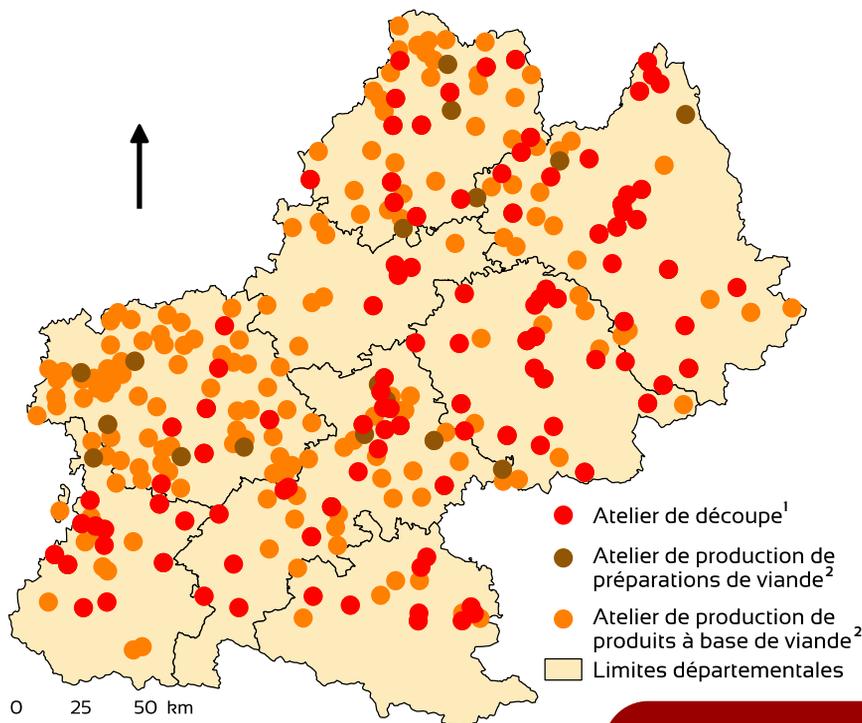
La découpe et la transformation régionales

La découpe et la transformation des viandes sont deux étapes essentielles de la filière. Les acteurs de ce secteur sont en grande majorité des Petites et Moyennes Entreprises (PME) travaillant à l'échelle locale et réparties sur l'ensemble de la région.

Quatre grands opérateurs industriels opèrent 80 % des abattages de la région. Les autres usagers des abattoirs en terme de volume produit sont avant tout des grossistes-chevillards et, dans une moindre mesure, des bouchers abatteurs. Les éleveurs faisant abattre pour commercialiser en vente directe sont nombreux mais représentent des volumes restreints..

Certains abattoirs élargissent leur gamme de prestations en proposant la découpe, la transformation ou le conditionnement des viandes. Plus la taille de l'abattoir est importante, plus ce type de services est répandu.

Principales entreprises de découpe et de transformation de viande en Midi-Pyrénées en 2015

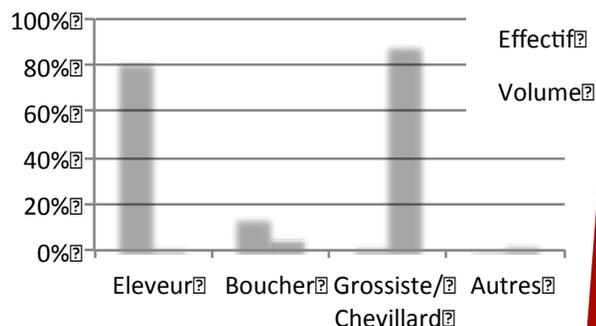


Source : Geofla, MAAF
 Réalisation : Interbev Midi-Pyrénées

1 : herbivore et porc
 2 : viande d'herbivore, de porc, ou de volaille



Usagers des abattoirs par effectif et volume en Midi-Pyrénées en 2012



Source : GIE promotion de l'élevage Midi-Pyrénées

En 2015, une centaine d'ateliers de découpe parfois couplés à des établissements de production de préparations de viande ou de produits à base de viande sont présents en Midi-Pyrénées. Ces ateliers peuvent travailler tout type de viande, qu'elle soit issue d'un élevage herbivore ou porcin.

La présence sur le territoire de ces différents intermédiaires entre les abattoirs et les centres de distribution des viandes est primordiale car elle encourage le maintien de la production mais permet aussi de perpétuer des savoir-faire.

« Nous travaillons depuis la sélection des animaux jusqu'à la distribution des viandes. Une partie des viandes part directement de l'abattoir de Montauban, avec lequel nous avons une bonne entente, chez les bouchers et l'autre partie passe par notre atelier de découpe créé en 2005 où elle est conditionnée par notre équipe pour les collectivités et les restaurants. »

Jean-Pierre Issolan, Co-gérant de Viandes Occitanes

Le maintien des entreprises de transformation permet d'avoir une filière locale de production, de transformation et, par la suite, de distribution.

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

LE COMMERCE DES PRODUITS D'ÉLEVAGE

La distribution traditionnelle des viandes

La distribution des viandes en Midi-Pyrénées se fait par les boucheries qui sont encore nombreuses mais surtout par les GMS (Grandes et Moyennes Surfaces). Aujourd'hui, la Restauration Hors Domicile (RHD) est un maillon important dans le cycle de consommation de la viande.

Les petits abattoirs desservent essentiellement les circuits de boucherie traditionnelle. Au contraire, les abattoirs de type industriel fonctionnent à 85 % avec les GMS ou les industriels et dépendent souvent d'un seul gros client majoritaire. Les viandes vendues aux industriels sont redistribuées dans les circuits de commercialisation, en particulier la GMS.

La consommation de viande en France décroît depuis plusieurs années. Les viandes bovine, ovine et équine sont de moins en moins consommées au profit des viandes blanches de porc ou de volaille. Aujourd'hui, l'achat de viande par les consommateurs se fait majoritairement en GMS.



Étal de boucherie, Crédit : Interbev Midi-Pyrénées

• Le secteur de la boucherie

La boucherie est un acteur essentiel dans la distribution des viandes locales et régionales. En 2011, il y avait plus de 1 250 boucheries et charcuteries en Midi-Pyrénées contre environ 950 aujourd'hui. De nombreux bouchers travaillent encore en circuit court en achetant les animaux directement chez les éleveurs mais ils sont surtout localisés dans les départements ruraux. D'une manière générale, la boucherie traditionnelle s'approvisionne en animaux de races à viande. Ils participent pour beaucoup au maintien du tissu économique local.

Ce secteur subit, comme l'élevage, des difficultés à installer des jeunes. Un des freins majeurs à l'installation est le coût d'achat élevé de l'outil.



Découpe de viande bovine par des apprentis bouchers, Crédit : Interbev Midi-Pyrénées

« J'achète les bêtes directement chez les producteurs et je les fais abattre. Après l'abattage c'est moi qui maîtrise le travail de la viande, c'est important de savoir travailler les viandes. C'est un métier qui prend du temps, il faut le faire avec passion. »

Philippe Ferre, Président de l'Union régionale des bouchers et bouchers-charcutiers-traiteurs

• La Restauration Hors Domicile

La RHD comprend la restauration commerciale, comme les restaurants et la restauration rapide, et la restauration collective, constituée des cantines des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'administration ou des entreprises. La restauration hors foyer est aujourd'hui un acteur prépondérant dans le circuit de consommation de la viande puisque de plus en plus de repas sont pris à l'extérieur des foyers.

Plus de 240 cuisines centrales* sont recensées en Midi-Pyrénées en 2015. Concernant les approvisionnements de ce secteur, les achats sont orientés vers des bas morceaux souvent en provenance de l'Union Européenne. Malgré tout, certains établissements ou collectivités mettent en avant les viandes françaises, locales et de qualité.

« Nous fonctionnons en partenariat avec nos fournisseurs agréés en s'engageant sur des volumes d'achat et eux doivent nous fournir au meilleur prix sur une durée déterminée. »

André Belloc, Directeur du service de restauration, ASEI

LES PRODUITS TRIPIERS

Les produits tripiers ou abats appartiennent au cinquième quartier. Ce sont des morceaux traditionnellement vendus en triperie et en GMS sous forme cuisinée. Ces morceaux sont vendus déjà préparés car leur préparation est souvent longue à mettre en œuvre.

Des circuits de proximité et des circuits courts de plus en plus utilisés

Aujourd'hui, de plus en plus d'exploitants agricoles décident de vendre tout ou une partie de leur production en utilisant des circuits courts et/ou de proximité. Près de 14 % des exploitations spécialisées en élevage herbivore utilisent des circuits courts.

Il existe de nombreuses façons de faire de la vente en circuit court : marchés, vente à la ferme, dans des magasins de producteurs, ... La notion de circuit court, aucun ou un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur, ne doit pas être confondue avec celle de circuit de proximité. Un circuit de proximité se définit par la distance entre les lieux de production et de consommation et par l'implication des acteurs locaux de la filière.

En 2010, 14 % des exploitations spécialisées en élevage herbivore ou en polyélevage herbivore-granivore vendent des produits en circuits courts. Le département des Hautes-Pyrénées est le plus actif avec près de 1 000 exploitations qui vendent sur ces circuits des produits animaux autres que lait et produits laitiers, œufs et volailles.

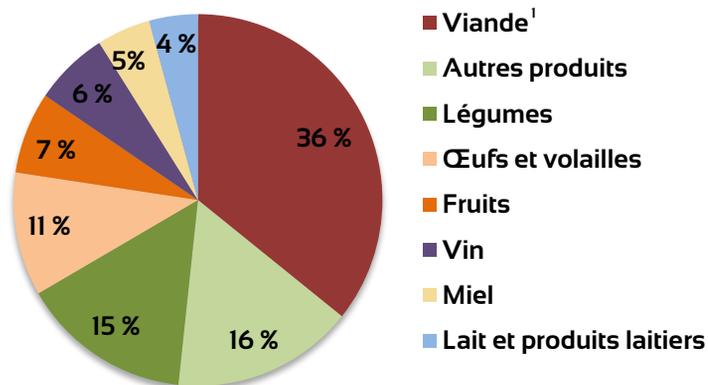


Moulage de fromages fermiers, Crédit : Ferme de Cazal

UNE NOUVEAUTE : LES DRIVES FERMIERS

Les drives fermiers créés par les chambres d'agriculture en 2012 sont aujourd'hui bien présents sur la région, une quinzaine ont vu le jour en moins de deux ans. Ces drives allient la rapidité de commande sur internet avec la proximité des agriculteurs rencontrés lors de la récupération des produits. Les produits viennent du département sur lequel se trouve le drive mais aussi parfois des départements limitrophes. Ces drives proposent une grande variété de produits.

Produits vendus par les exploitations pratiquant la vente en circuit court en 2010



Source : Recensement agricole, Agreste

1 : catégorie « autres produits animaux » comprenant essentiellement la viande

De nombreuses initiatives de circuits courts ou de proximité se sont développées sur la région au cours des dernières années et continuent de se développer. Ces initiatives peuvent être privées ou collectives. Il peut s'agir de créer un magasin de producteurs, de développer un circuit de vente directe sur une exploitation, de favoriser la vente de viande locale dans des supermarchés, ... Pour les éleveurs qui font de la vente directe, cette activité est souvent une activité complémentaire à la vente traditionnelle à une coopérative ou à un négociant. Il est difficile, en effet, de valoriser l'ensemble de la production via ce seul circuit qui demande une organisation et des compétences différentes.

« Un groupe d'éleveurs tarnais bien organisé a créé une boucherie dans une zone commerciale près de Castres. »

François Lebreton, Directeur de la Maison de l'élevage du Tarn

La demande de produits commercialisés via des circuits courts et/ou de proximité est forte et elle permet aux éleveurs de mieux valoriser une partie de leur production.

LA FILIERE LAITIERE EN MIDI-PYRENEES

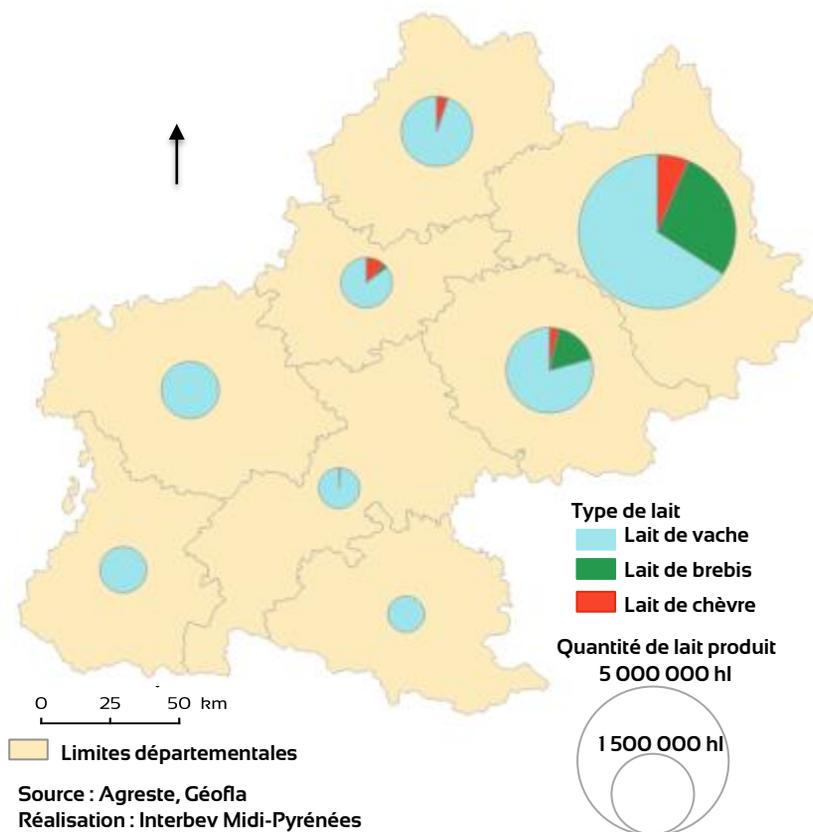
Une production régionale en évolution

Midi-Pyrénées est un bassin de production laitière avec des spécificités qui lui sont propres. En 2013, la région fournissait 65 % de la production française de lait de brebis, ce qui en fait la première région productrice nationale, 11 % de la production de lait de chèvre et 3 % de celle de lait de vache.

Les élevages laitiers sont répartis majoritairement au nord de la région sur le piémont du Massif Central et en particulier sur le département de l'Aveyron.

Depuis une dizaine d'années, la production de lait en région a fortement évolué. La production de lait de vache est en constante diminution en lien avec la baisse importante du nombre de vaches laitières. En effet, depuis 2005 cette production a diminué de 15 % et se situe actuellement autour de 770 millions de litres produits par an. La production de lait de brebis reste plus ou moins stable selon les années autour de 170 millions de litres produits. La production de lait de chèvre a fortement augmenté depuis les années 2000 mais a connu une baisse des volumes depuis 2010, baisse qui tend aujourd'hui à se stabiliser autour de 50 millions de litres.

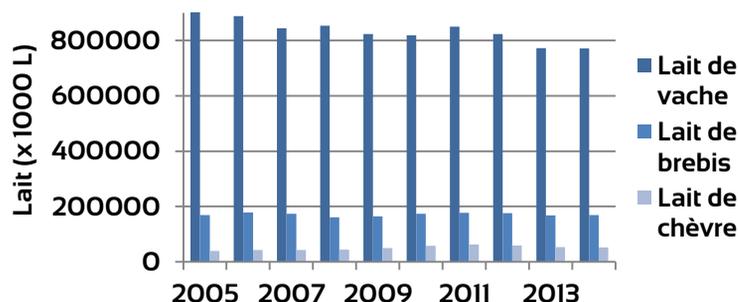
Répartition des productions de lait en Midi-Pyrénées en 2013



NB : Certaines données ne sont pas disponibles à cause du secret statistique.



Evolution de la collecte de lait en Midi-Pyrénées entre 2005 et 2014



Source : Enquête annuelle laitière, Agreste

LA FILIERE LAIT DU BASSIN SUD-OUEST

Depuis 2013 il existe un plan stratégique pour le bassin laitier du sud-ouest. Ce bassin regroupe les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Ce plan stratégique, conduit jusqu'en 2017, vise à maintenir de façon durable la production et la transformation laitière dans le sud-ouest.

Le maintien de la filière laitière est un enjeu pour la région comme en témoigne la mise en place du plan stratégique du bassin laitier.

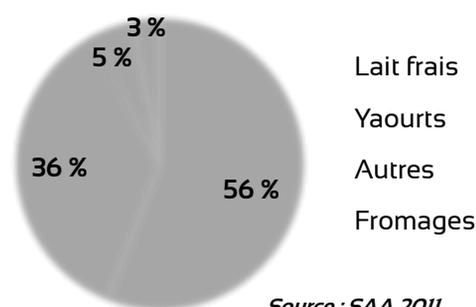
Une filière de transformation laitière structurée

La région compte de multiples entreprises qui assurent la collecte et la transformation du lait produit localement. Mais certaines exploitations transforment elles-mêmes leur production à la ferme.

Les producteurs de lait de la région ont le choix entre livrer leur lait aux industriels ou aux coopératives ou faire de la transformation fermière. Selon le lait produit, la proportion de producteurs fermiers* varie. Elle est beaucoup plus importante pour les éleveurs de chèvres qui sont près de 37 % à transformer le lait à la ferme. En production de lait de brebis, la prédominance des élevages dans le rayon de collecte de Roquefort fait que les producteurs livrent, en très grande majorité, leur lait aux industriels. Le lait de vache est lui aussi majoritairement livré aux entreprises puisque celles-ci collectent 97 % du lait produit en région.

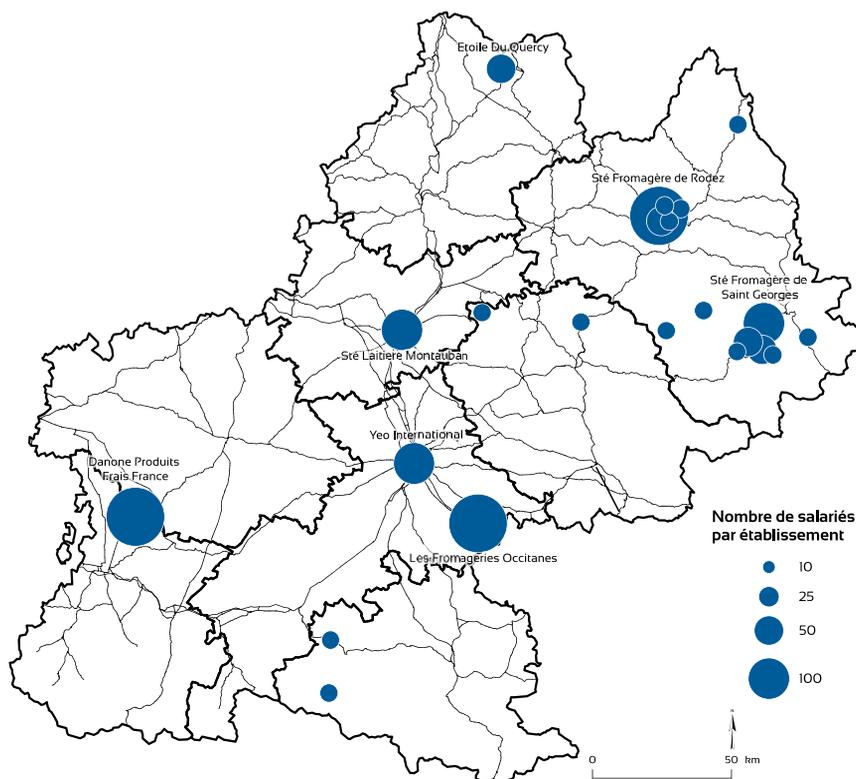
La collecte et la transformation de lait régionales sont dominées par des coopératives et des PME. De grands groupes desservant des marchés nationaux voire internationaux sont aussi présents.

Devenir du lait de vache collecté en Midi-Pyrénées en 2011



Cave d'affinage de Roquefort. Crédit : Interbev Midi-Pyrénées

Principales entreprises de collecte et de transformation de lait en Midi-Pyrénées en 2014



Sources : BDIAA SIRENE 2014, INSEE
Réalisation : C. Mabire UMRI ESQ, Unicem

Les entreprises de production de lait et de produits laitiers sont réparties sur l'ensemble du territoire. Les produits de transformation du lait varient en fonction du lait collecté. Le lait de vache est principalement commercialisé sous forme de lait de consommation alors que le lait de chèvre du sud-ouest est transformé à plus de 75 % en fromage. Le lait de brebis est lui aussi majoritairement transformé en fromage.

« Le bassin laitier du sud-ouest possède des atouts avec des zones d'élevages laitiers dynamiques, des compétences et du savoir-faire. La structuration des organisations de producteurs et la contractualisation avec les industriels sont importantes. Il faut continuer à approvisionner les entreprises pour que la transformation continue à faire des investissements. »

Bernard Lassus-Dessus, Président de CILAISUD

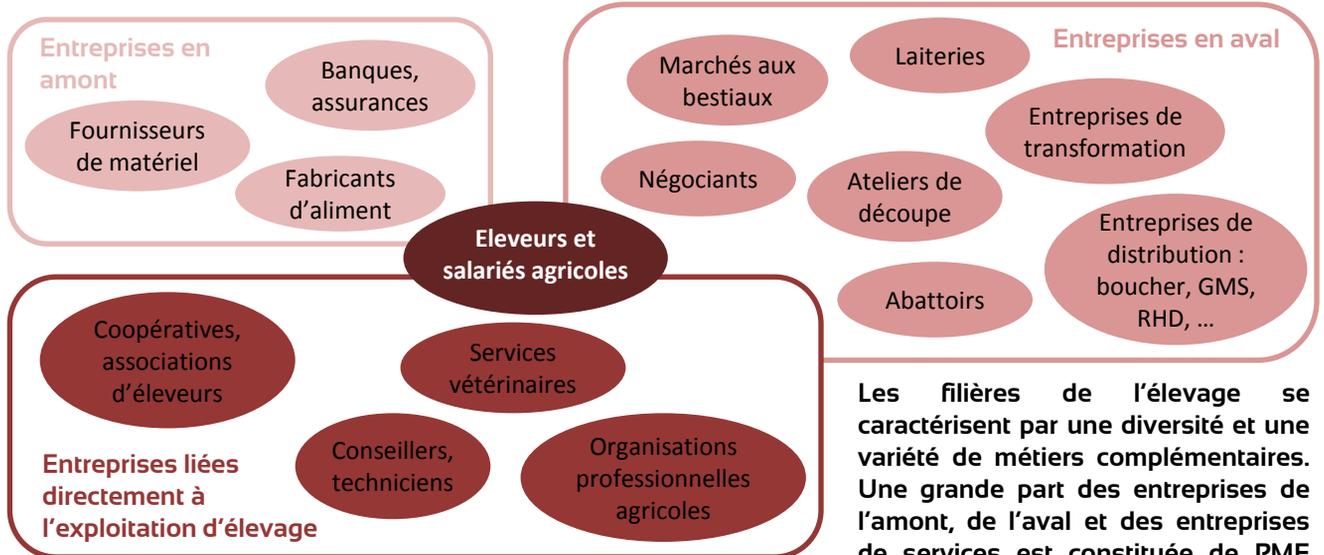
La présence d'entreprises de transformation dynamiques sur le territoire est un atout pour maintenir les exploitations.

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS

L'EMPLOI ET LA FORMATION EN LIEN AVEC L'ELEVAGE

Les filières d'élevage herbivore, sources d'emploi

L'agriculture et l'agroalimentaire sont deux secteurs essentiels de l'économie régionale. En 2012, plus de 95 000 personnes travaillaient dans les industries agroalimentaires et l'agriculture. Les activités liées à l'élevage herbivore sont, grâce à la diversité des métiers existants, pourvoyeuses d'emplois. Cependant, certains métiers restent peu attractifs malgré les évolutions conduites et des problèmes de recrutement persistent.



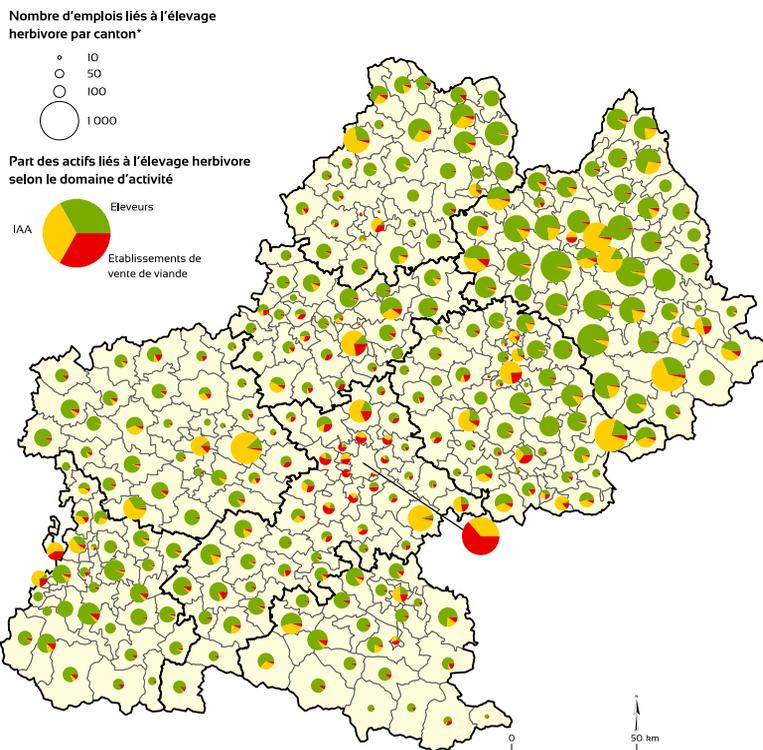
Les filières de l'élevage se caractérisent par une diversité et une variété de métiers complémentaires. Une grande part des entreprises de l'amont, de l'aval et des entreprises de services est constituée de PME installées en milieu rural.

« Il y a un nombre important d'entreprises qui gravitent autour d'un éleveur : les vétérinaires, les coopératives, les centres d'insémination, les abattoirs, ... Leur présence permet de maintenir un tissu de vie rural. »

*Christophe Martelet,
Responsable pôle élevage,
Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne*

Les industries de la viande, tout type de viande compris, et du lait occupent une place importante au sein des Industries Agro-Alimentaires (IAA) régionales. Elles emploient plus de la moitié des salariés de ce secteur et génèrent 48 % du chiffre d'affaires des IAA. L'industrie des viandes emploie à elle seule près de 6 500 personnes, soit 38 % des emplois salariés en IAA et celle du lait, 15 %.

L'emploi lié à l'élevage et à ses filières en Midi-Pyrénées



Sources : Données IAA, 2010 et INSEE, 2012
Réalisation : C. Mabire, UMR ESCO, Unicef

*Nombre de personnes employées par une IAA de transformation des produits de l'élevage herbivore ; nombre d'UTA liées à l'élevage herbivore ; nombre de personnes travaillant dans les établissements de vente de viande

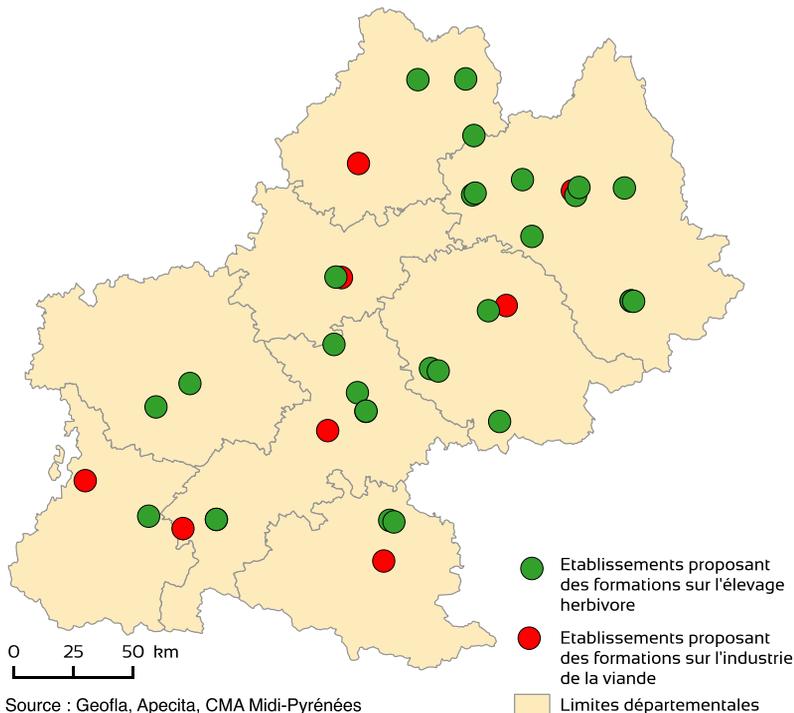
Les métiers de la filière viande, en particulier les emplois dans les abattoirs, ont toujours une image négative malgré les efforts réalisés pour limiter la pénibilité du travail. Ces filières manquent de main d'œuvre et souffrent d'un manque de renouvellement des générations. Le maintien de la production et de la transformation régionales passe avant tout par le devenir de l'ensemble de ces entreprises sur le territoire. Les filières doivent revaloriser l'image des différents métiers pour continuer à être attractives.

La filière herbivore crée de l'emploi et a un poids non négligeable dans l'économie régionale. Elle doit travailler sur l'image qu'elle renvoie pour attirer les jeunes et susciter des vocations pour le renouvellement des actifs.

Des formations dédiées aux filières de l'élevage

Midi-Pyrénées est une région agricole et possède, de ce fait, de nombreuses formations dédiées à l'agriculture et à l'ensemble de la filière viande. Certaines sont spécifiques à l'élevage herbivore.

Etablissements proposant des formations sur l'élevage herbivore ou dans les filières de boucherie en 2015



Des formations concernant l'industrie et la commercialisation de la viande sont aussi présentes en région. Sept départements sur les huit que compte la région proposent une formation initiale en CAP boucherie et deux centres proposent un bac ou un brevet professionnel boucherie. En 2014, plus de 350 apprentis travaillaient dans le secteur de la boucherie. C'est un secteur qui recrute et qui, depuis une dizaine d'années, semble redevenu attractif auprès des jeunes.

Dans certains secteurs tel que le travail en abattoir, il n'y a pas de formations dédiées présentes en Midi-Pyrénées. Il existe souvent peu de personnel formé et une personne recrutée doit être formée par la structure et, par la suite, suivre des formations à l'extérieur.



Elèves d'un lycée agricole jugeant l'engraissement de bovins, Crédit : DDM

L'enseignement agricole propose des formations accessibles dès la 4^{ème} qui peuvent déboucher sur des études supérieures avec des BTS, des licences professionnelles ou des formations en écoles supérieures. L'évolution du métier d'éleveur, qui se veut de plus en plus technique, incite les jeunes à faire des études plus longues. Elles peuvent se faire de façon classique mais également en apprentissage. Fin 2013, plus de 1 400 élèves étaient apprentis agricoles.

Certaines formations sont spécifiques à l'élevage présent en Midi-Pyrénées comme la formation « berger vacher transhumant » qui forme à la conduite d'un troupeau en montagne et en estive. D'autres sont plus classiques comme le baccalauréat professionnel « conduite et gestion de l'exploitation agricole – systèmes à dominante élevage » ou le BTS agricole « productions animales ».

LES EXPLOITATIONS DES LYCEES AGRICOLES

Un point clé de ces formations dédiées à l'élevage est la présence dans certains établissements d'une exploitation agricole. C'est un outil à vocation pédagogique qui peut être utilisé pour faire des travaux pratiques de cours mais qui permet aussi d'avoir une première vision du monde professionnel. De nombreuses exploitations ont plusieurs ateliers, ce qui permet de montrer la diversité des productions et de former les étudiants sur plusieurs types d'élevages. Ces exploitations sont souvent des lieux d'innovation.

Il existe, pour les éleveurs, des formations proposées par les chambres d'agriculture ou les groupements d'éleveurs. Ces formations sont faites pour leur permettre d'améliorer leurs compétences dans un domaine particulier comme par exemple « choisir ses génisses* de renouvellement » ou bien pour se mettre à jour sur des évolutions réglementaires comme le permet la formation « optimiser la gestion des effluents d'élevage tout en s'adaptant aux nouvelles obligations ».

La présence de ces formations sur la région est un réel atout pour la filière.

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS



Troupeau de brebis sur le cause, Crédit : Greg Alric

PARTIE 3

ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

1/ LA VALORISATION DES TERRITOIRES

- Des territoires ruraux valorisés par l'élevage herbivore
- Des pratiques favorables à l'environnement

2/ LA BIODIVERSITÉ ET L'ÉLEVAGE HERBIVORE

- Des espaces caractéristiques de l'élevage
- La biodiversité des territoires d'élevage

3/ LA GESTION DES ESPACES NATURELS ET SENSIBLES

- L'élevage herbivore et le patrimoine naturel
- Les prairies participent à la lutte contre l'érosion

4/ LA QUALITÉ DE L'EAU EN MIDI-PYRÉNÉES

- Des directives européennes pour limiter les pollutions aquatiques
- L'élevage herbivore agit favorablement pour la qualité de l'eau

5/ LE STOCKAGE DE CARBONE ET LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- Les prairies participent au stockage de carbone
- L'élevage émet des Gaz à Effet de Serre

6/ LE RECYCLAGE ET LA PRODUCTIONS D'ÉNERGIES

- Le développement de la méthanisation en Midi-Pyrénées
- Les autres leviers d'actions régionaux



« Il n'y a pas un brin d'herbe, il n'y a pas une couleur dans ce monde qui ne soit faite pour nous réjouir. »

John Calvin

« La nature, pour être commandée, doit être obéie. »

Francis Bacon

LA VALORISATION DES TERRITOIRES

Des territoires ruraux valorisés par l'élevage herbivore

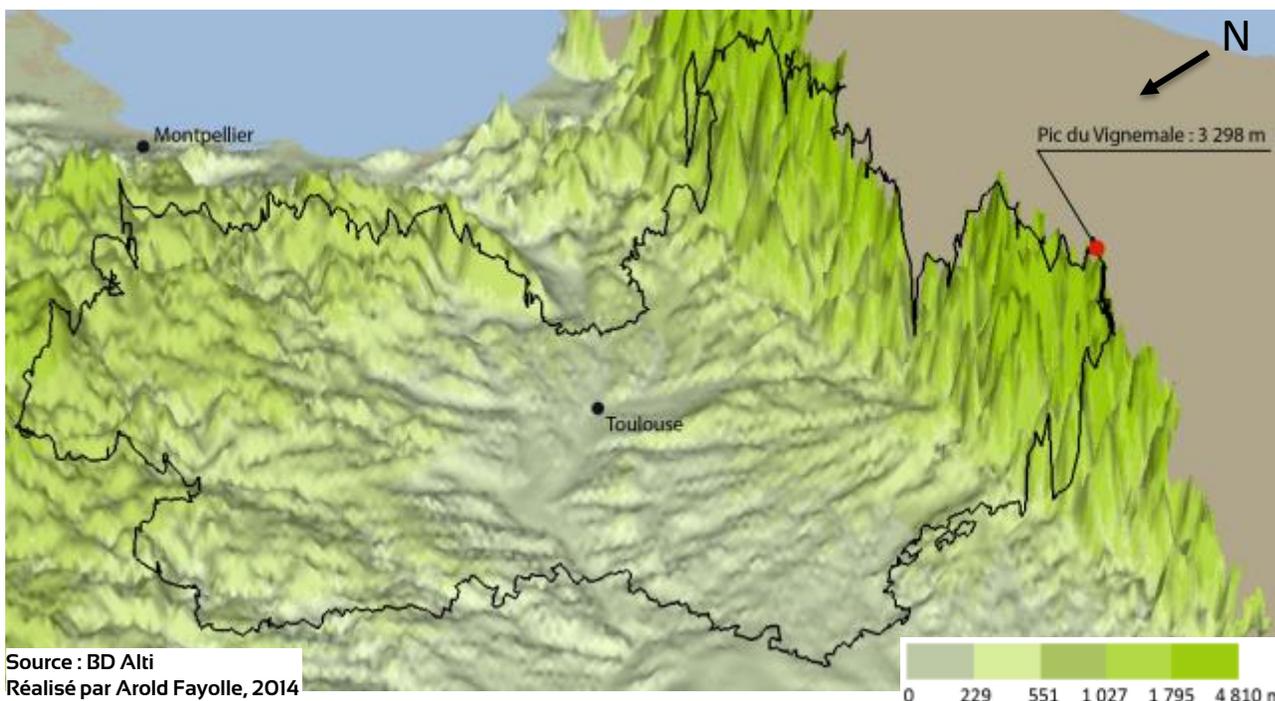
L'élevage herbivore rend des services particuliers en matière d'environnement. Il valorise des espaces difficilement mécanisables qui ne peuvent pas être cultivés et les met en valeur.

- Les zones défavorisées en Midi-Pyrénées

Midi-Pyrénées est une région où 96 % du territoire sont situés en zone agricole défavorisée. Ce sont des zones soumises à des contraintes naturelles, comme la pente. Elles peuvent être classées en trois catégories : zone de montagne, zone défavorisée simple ou zone affectée de handicap spécifique.

En Midi-Pyrénées, l'élevage herbivore se situe principalement sur les zones de montagne, qui comprennent aussi les piémonts. Les exploitations situées dans ces zones, en particulier en montagne, sont soutenues par l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN).

Le relief en Midi-Pyrénées



- L'entretien des espaces pentus

Sur les espaces pentus la surface fourragère occupe une grande partie de la SAU. Ces espaces sont peu ou pas mécanisables et peuvent être valorisés par la présence de prairies exploitées par les animaux d'élevage herbivores. Les herbivores sont les seuls à pouvoir transformer l'herbe en produits consommables par l'homme.

L'entretien de ces espaces par le pâturage des herbivores est primordial car bénéfique. Il permet en effet de limiter l'enfrichement. La complémentarité alimentaire des ovins, des bovins et des équins sur les estives pyrénéennes favorise leur entretien. De plus, cet entretien permet, en cas d'incendie, de limiter la propagation des feux.



Vaches en pâture au col d'Aspin, Crédit : Bruno Monginoux

« Dans les Hautes-Pyrénées, les estives sont plus sèches et moins productives qu'en Pyrénées-Atlantiques. L'élevage est adapté à son territoire, les surfaces d'estives sont plus vastes pour les élevages produisant de la viande : il n'y a pas besoin de regrouper les animaux pour la traite de façon régulière et les besoins fourragers sont différents. »

Jean-Guillaume Thiebault, Chargé de mission agriculture et pastoralisme, Parc National des Pyrénées

Grâce au pâturage, les herbivores valorisent et entretiennent certains territoires peu mis en valeur autrement, cela permet de limiter l'enfrichement.

Des pratiques favorables à l'environnement

Certaines actions bénéfiques à l'environnement sont de plus en plus pratiquées par les éleveurs. Ces actions sont souvent volontaires mais peuvent parfois être mises en valeur par des primes.

• La charte des bonnes pratiques d'élevage



charte des
bonnes pratiques
d'élevage

La charte des bonnes pratiques d'élevage est une démarche qui met en avant la qualité des pratiques des éleveurs de bovins en France.

L'adhésion est volontaire et de nombreux éleveurs de la région y adhèrent. En 2014, ils étaient 61 % des éleveurs de bovins allaitants et mixtes et 98 % des éleveurs laitiers de la région à y adhérer (pour les élevages de plus de vingt vaches). En signant la charte, les éleveurs s'engagent sur six thèmes différents tels que le bien-être des animaux ou la protection de l'environnement. Concernant l'environnement, ils s'engagent par exemple, à respecter les espaces semi-naturels et les surfaces toujours en herbe de leur exploitation pour préserver la biodiversité. Des démarches similaires existent pour les élevages ovins et caprins avec le Guide des Bonnes Pratiques Ovines et le Code Mutuel des Bonnes Pratiques en Élevage Caprin.

• Les Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC)

Les MAEC sont des mesures d'accompagnement des exploitations agricoles ayant des pratiques favorables à l'environnement. Elles sont divisées en trois types de mesures : des mesures systèmes s'appliquant sur une exploitation, des mesures localisées sur des parcelles à enjeux spécifiques et des mesures de protection des ressources génétiques. Parmi les mesures systèmes, deux concernent l'élevage herbivore : les MAEC « systèmes herbagers et pastoraux » et les MAEC « systèmes polyculture élevage « herbivore » ». Elles sont gérées par des acteurs territoriaux tels que des Parcs Naturels Régionaux (PNR), des associations ou des groupements d'intérêt public.

« Les MAEC permettent de développer des pratiques agricoles favorables à l'environnement. Les contrats concernant la gestion pastorale - retard de fauche, réouverture d'espaces, limitation de la fertilisation – sont maintenus. Cette année nous expérimentons les contrats systèmes herbagers et pastoraux sur huit exploitations. »

Cédric Conteau, Responsable pôle environnement et gestion de l'espace, Parc naturel régional des Causses du Quercy

LE CONCOURS NATIONAL DES PRAIRIES FLEURIES

Chaque année depuis 2010 a lieu le concours national des prairies fleuries. Créé à l'initiative des Parcs Naturels Régionaux, il a pour but de récompenser les pratiques des éleveurs sur leurs prairies naturelles en déterminant celle ayant le meilleur équilibre agri-écologique. Cet équilibre est caractérisé par la richesse en espèces, la productivité et la qualité fourragère. Plusieurs éleveurs de Midi-Pyrénées ont été lauréats de ce concours dans différentes catégories depuis sa création. En 2015, cinq territoires de la région participent à ce concours.

CHASSEURS, ELEVEURS ET BIODIVERSITE

Les fédérations de chasse ont elles aussi un rôle à jouer dans la gestion des espaces et de la biodiversité. Elles peuvent agir en concertation avec des groupements agricoles pour préserver certaines espèces faunistiques. Des actions de réouverture de milieux pastoraux dans les Pyrénées ont eu lieu pour favoriser l'habitat de la perdrix grise des Pyrénées, espèce endémique* du massif, et pour assurer le maintien de cette espèce. Le pastoralisme des milieux ouverts de montagne permet de maintenir l'habitat de cette perdrix.



*Perdrix grise des Pyrénées,
Crédit : Vincent Parmain*

ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

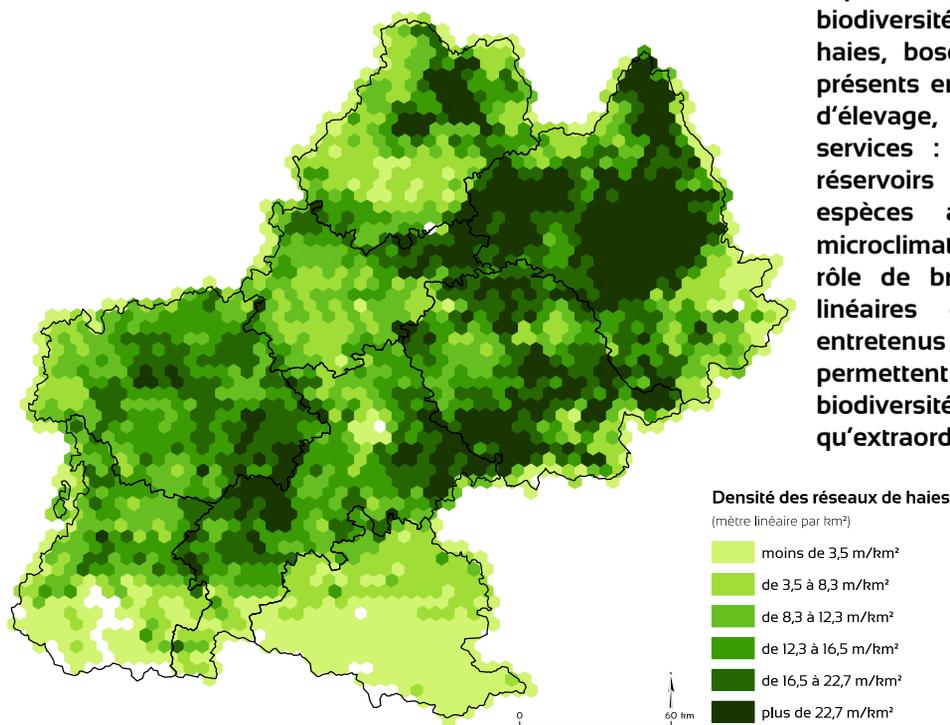
De nombreuses actions innovantes menées par les éleveurs sont bénéfiques à l'environnement.

LA BIODIVERSITE ET L'ELEVAGE HERBIVORE

Des espaces caractéristiques de l'élevage

La présence d'élevages herbivores peut être caractérisée par des espaces ouverts de type prairiaux riches en biodiversité, et dont le rôle est essentiel. Les espaces semi-naturels ou infrastructures agroécologiques comme les haies, les bosquets ou les murets participent également au maintien de la biodiversité.*

La densité bocagère en Midi-Pyrénées en 2015



Sources : BOTOPO 2015, IGN
Réalisation : C. Mabire, M. Mane, UMIRESO, Unicaen

Les différents types de prairies présents sur la région, offrent des espaces diversifiés en terme de biodiversité et au niveau paysager. Les haies, bosquets et murets, éléments présents en quantité sur les territoires d'élevage, rendent de nombreux services : ils servent d'abris et de réservoirs de nourriture pour les espèces animales, ils créent un microclimat à leurs abords, jouent un rôle de brise-vent, ... Ces éléments linéaires et les espaces ouverts entretenus par l'élevage herbivore, permettent la présence d'une biodiversité aussi bien ordinaire qu'extraordinaire.



Orchidées pyramidales sur une pelouse, Crédit : Interbev Midi-Pyrénées

Les espaces prairiaux sont entretenus grâce au pastoralisme* des élevages herbivores. De nombreux milieux secs ou humides ont disparu depuis le début du XX^{ème} siècle suite à la déprise agricole ou à la transformation de ces espaces en terre arables*. Le pastoralisme est donc essentiel pour maintenir ces milieux et les paysages associés. Sans pâturage la progression de la friche diviserait la biodiversité végétale par quatre en moins de vingt ans.

Les causses, plateaux calcaires du nord de la région, sont des espaces ouverts caractéristiques de la région. Ils sont constitués en majorité de pelouses* sèches, habitat dit patrimonial avec un fort intérêt de biodiversité. Les pelouses et les landes sèches sont des milieux riches en faune et en flore. La biodiversité présente est caractéristique et souvent remarquable. La flore y est de type méridional et de nombreuses espèces protégées telles que des orchidées y sont présentes. La faune est également caractéristique, on trouve des passereaux de milieux ouverts, des rapaces qui viennent se nourrir ainsi que des espèces typiques d'insectes comme des criquets, des sauterelles ou bien des papillons. De nombreuses espèces présentes sur ces espaces sont protégées.



Causse du Larzac, Crédit : Pierre Plattier

D'autres espaces sont typiques de certains territoires de la région et ont chacun une biodiversité caractéristique. Par exemple, dans le Tarn sont présents plus de 1 000 hectares de tourbières. Ces espaces qui ont un rôle écologique important en terme de régulation des ressources en eau sont aussi connus pour leur biodiversité exceptionnelle. Ils peuvent être entretenus grâce au pâturage saisonnier des bovins. Ce sont souvent des zones protégées et qui peuvent faire l'objet de mesures de réhabilitation et de conservation car ces milieux ont souvent été abandonnés du fait de leur faible productivité.

La biodiversité des territoires d'élevage

Les territoires d'élevage sont caractérisés par une richesse en biodiversité à la fois floristique et faunistique. Les actions des herbivores peuvent bénéficier à différentes espèces tant animales que végétales.

Les herbivores de par leurs différentes actions lors du pâturage agissent sur le milieu. Leur piétinement et leur pâturage créent des trouées dans le sol qui peuvent être colonisées par de nouvelles espèces herbacées. En sélectionnant les espèces herbagères qu'ils consomment, les herbivores limitent le développement d'espèces compétitives pour la lumière ou les nutriments et favorisent la coexistence de nombreuses espèces. De plus, selon les espèces bovines, ovines, équines ou caprines, l'animal ne consommera pas les mêmes végétaux. Les déjections animales, en plus de fertiliser les sols, favorisent le développement de certains insectes et sont ainsi bénéfiques à la présence d'animaux insectivores.

• La biodiversité faunistique

La faune présente en Midi-Pyrénées est variée grâce à la diversité des territoires présents. De nombreuses espèces font l'objet de programmes de conservation. Parmi ces espèces se trouve le Grand Tétrás ou Coq de Bruyère qui vit dans les sous-bois et les landes pyrénéennes. Le Desman des Pyrénées est un petit mammifère aquatique très sensible aux modifications de son milieu. De nombreux oiseaux ou amphibiens sont aussi présents comme le Gypaète barbu, la Cistude d'Europe ou bien le Sonneur à ventre jaune. Mais on trouve aussi des mammifères aquatiques tels que la Loutre et le Vison d'Europe.



Grand Tétrás, Crédit : Emile Barbelette/LPO



Desman des Pyrénées, Crédit : Eric Delgado



Adonis Flammae, Crédit : L. Gire/CBNPMP



Aster des Pyrénées, Crédit : A. Birlinger/DREAL Midi-Pyrénées

• La biodiversité floristique

La flore régionale est également très diversifiée et de nombreuses espèces sont recensées. Certaines d'entre elles comme les plantes messicoles, plantes compagnes des moissons, font l'objet d'un plan national d'actions pour tenter de limiter leur disparition. Parmi ces plantes, l'Adonis couleur de feu est une plante automnale qui accompagne les cultures d'hiver. D'autres espèces comme l'Aster des Pyrénées ou le Sérapias en cœur sont aussi présentes dans la région.

L'OBSERVATOIRE AGRICOLE DE LA BIODIVERSITE

Depuis 2011, les agriculteurs peuvent, de façon volontaire, participer à cet observatoire et décrire à l'aide de protocoles d'observation la biodiversité ordinaire présente sur une ou plusieurs de leurs parcelles. Ces protocoles permettent d'observer les abeilles solitaires, les papillons, les vers de terre et les invertébrés terrestres. L'objectif de cet observatoire est de connaître la biodiversité ordinaire agricole et son lien avec les pratiques agricoles afin de suivre son évolution.

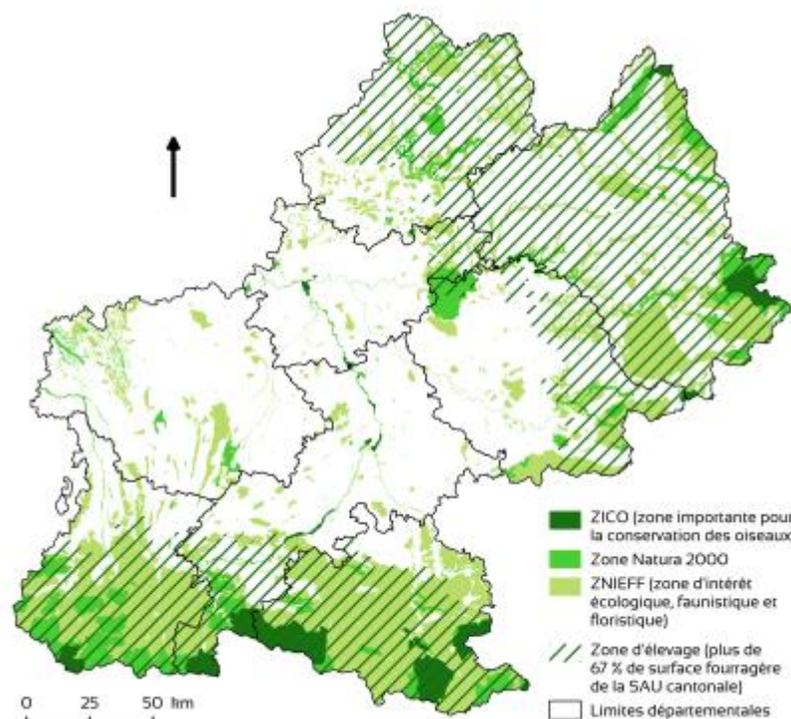
L'élevage herbivore est, de par son fonctionnement, le garant d'une biodiversité caractéristique des milieux sur lesquels il est présent.

LA GESTION DES ESPACES NATURELS ET SENSIBLES

L'élevage herbivore et le patrimoine naturel

Le patrimoine naturel est étudié depuis de nombreuses années et inventorié. Certaines zones sont soumises à des réglementations spécifiques pour maintenir ce patrimoine vivant. Les pratiques d'élevage, comme le pâturage ou la fauche, peuvent être garantes du maintien de ces espaces.

Les zonages environnementaux de Midi-Pyrénées en 2015



Source : Geofla, DREAL, RA 2010, SSP
Réalisation : Interbev Midi-Pyrénées

En Midi-Pyrénées, 8 % de la surface du territoire sont couverts par le réseau Natura 2000* qui a pour objectif de protéger à long terme certains habitats naturels. 35 % de ce réseau sont constitués de formations herbeuses naturelles ou semi-naturelles. L'entretien de ces espaces se fait par des contrats passés avec les agriculteurs ou avec les propriétaires. L'élevage peut donc jouer un rôle important dans la préservation de ces prairies grâce au pâturage.

Les ZNIEFF sont des territoires où la faune, la flore ou les habitats naturels sont spécifiques. Elles couvrent un tiers de la région. Ce sont des zones d'inventaire mais sans protection spécifique.

Les ZICO sont des zones de présence d'un nombre important d'oiseaux jugés comme ayant une importance communautaire.

Différentes actions peuvent être mises en place sur les zones Natura 2000 : la restauration de pâtures abandonnées, la réduction ou l'arrêt de la fertilisation minérale de certaines parcelles, le réensemencement en graminées et en légumineuses* des prairies ou la réhabilitation de mares. Les zones Natura 2000 sont souvent des zones supports pour la mise en place de MAEC.

« L'ADASEA, Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles, est opérateur agri-environnemental, animateur Natura 2000 et cellule d'assistance technique aux zones humides. A ces trois titres, nous menons de nombreuses actions auprès des éleveurs pour maintenir les prairies dans le Gers, pour leurs intérêts écologiques, la protection des eaux et des sols. Outre les actions en faveur des éleveurs, nous essayons de promouvoir le maintien des prairies auprès des agriculteurs non éleveurs à travers la valorisation du foin par exemple. »

Claire Lemouzy, Directrice, ADASEA du Gers

LE SYLVOPASTORALISME DANS LE LOT

Certains espaces peuvent aussi être gérés sans faire partie de l'un ou l'autre de ces différents zonages. Le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy dans le Lot a décidé de favoriser le sylvopastoralisme sur son territoire. Agriculture et sylviculture se côtoient mais pourraient se compléter pour offrir des services environnementaux, paysagers et économiques. Cette pratique permet l'entretien des sous-bois et limite ainsi la propagation des incendies. Elle permet aussi le pâturage des bêtes sur de plus grandes surfaces et favorise la biodiversité. Ce projet est basé sur la mise en place de conventions sur du long terme entre les éleveurs et les propriétaires forestiers afin de maximiser les bénéfices de cette pratique.

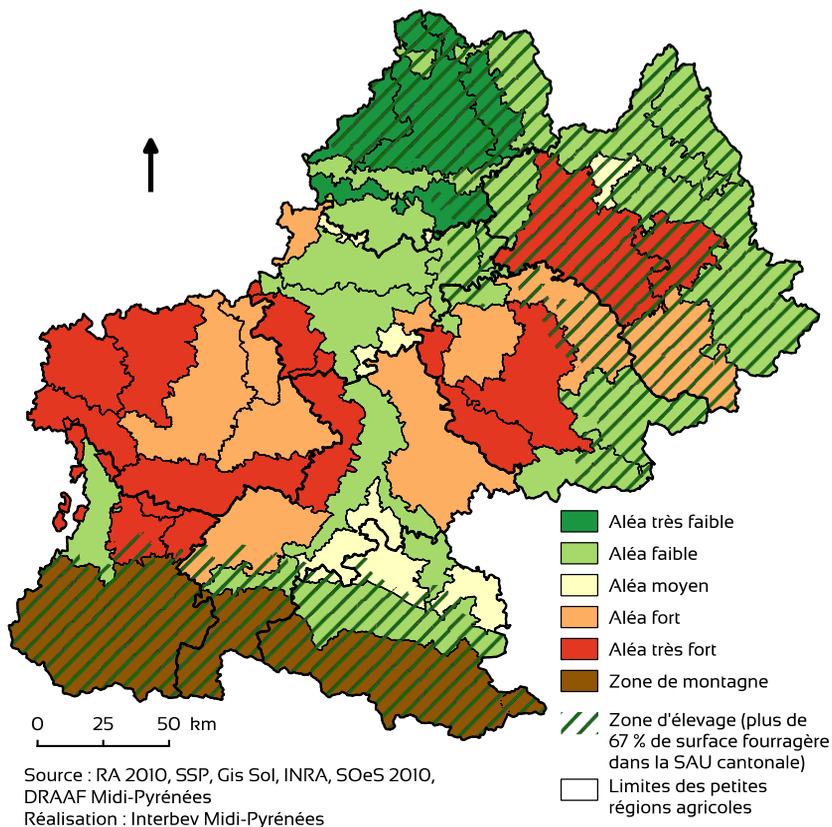


Sylvopastoralisme, Crédit : PNR des Causses du Quercy

Les prairies participent à la lutte contre l'érosion

L'érosion est un phénomène naturel qui peut être modulé selon l'occupation et la gestion des sols. Les prairies permanentes, utilisées par l'élevage herbivore, sont des espaces qui offrent une couverture du sol tout au long de l'année.

Sensibilité à l'érosion hydrique des petites régions agricoles de Midi-Pyrénées



L'agriculture et l'élevage herbivore ont un rôle important à jouer pour limiter les impacts négatifs que peut engendrer cette érosion. L'érosion hydrique peut être réduite en suivant deux principes : favoriser l'infiltration de la pluie et maîtriser le ruissellement. Cela passe par la mise en place de pratiques culturales adaptées et l'installation d'une couverture végétale. Le travail du sol en travers de la pente et la limitation de ce travail permettent de réduire les risques érosifs. Les prairies naturelles constituent un frein à l'érosion hydrique car l'herbe retient les particules, tout comme la présence de haies en bordure de parcelles.

Les dégâts dus à l'érosion peuvent être importants et variables. Le premier point est la perte de terre des parcelles agricoles. En cas de forte érosion, il peut y avoir des coulées de boue et des glissements de talus. L'érosion affecte aussi la qualité de l'eau et impacte sa turbidité. Elle peut aussi accentuer les risques d'inondations en obstruant les fossés. Les dégâts aux cultures peuvent parfois être importants. C'est pourquoi les mesures qui permettent de limiter les phénomènes érosifs doivent être appliquées.

Midi-Pyrénées est une région où l'érosion peut avoir un impact assez important puisque de nombreuses petites régions agricoles ont un aléa érosif fort à très fort. L'érosion est due à divers phénomènes naturels ou anthropiques tels que les précipitations, la sensibilité des sols, la pente, les cultures mises en place, le défrichement ou l'artificialisation des sols.

Quatre zones avec un fort risque lié à l'érosion sont recensées : la Gascogne, la région de Toulouse, le Lauragais et l'Aveyron. Chacune de ces zones a des caractéristiques qui lui sont propres et a un aléa plus ou moins fort selon la saison. En Gascogne, par exemple, l'aléa est fort à cause de la nature des sols et la présence de cultures sur les coteaux associées à de fortes précipitations.

Les zones d'élevage semblent moins touchées par ce phénomène érosif hormis une partie de l'Aveyron.



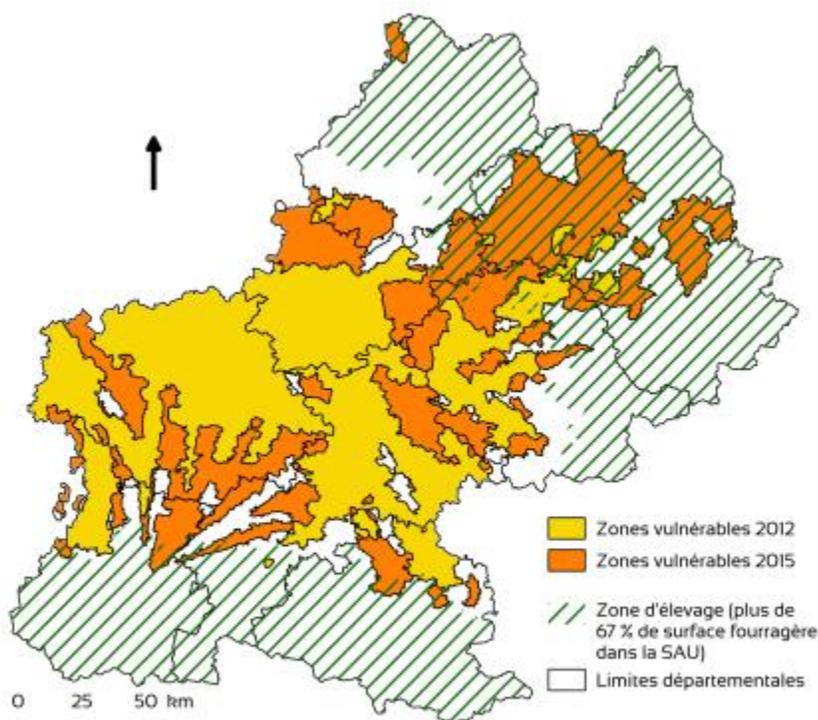
L'élevage herbivore participe, grâce aux prairies et aux infrastructures agroécologiques, à la lutte contre l'érosion hydrique et au maintien de la qualité des sols.

LA QUALITE DE L'EAU EN MIDI-PYRENEES

Des directives européennes pour limiter les pollutions aquatiques

La qualité de l'eau est en enjeu majeur en ce qui concerne l'environnement. De nombreuses politiques sont mises en œuvre pour que les eaux, aussi bien superficielles que souterraines, soient de bonne qualité.

Les zones vulnérables en Midi-Pyrénées



Source : Geofla, DREAL Midi-Pyrénées, RA 2010, SSP
Réalisation : Interbev Midi-Pyrénées

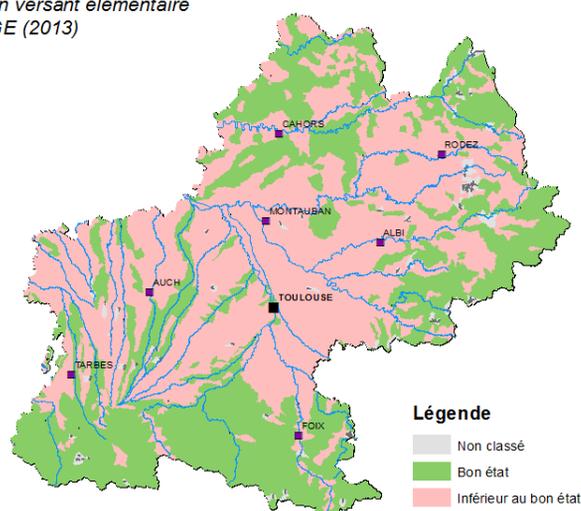
Un programme d'actions régional énonce les contraintes particulières pour les exploitations agricoles situées en zone vulnérable. Ces mesures peuvent concerner la période d'épandage des fertilisants azotés, les quantités de fertilisants épandus, le stockage des effluents d'élevage ou la mise en place de couvertures végétales sur les sols lors des périodes pluvieuses. Ces contraintes, notamment celle concernant le stockage des effluents, peuvent entraîner des coûts de mise aux normes importants pour les exploitations.

L'eau est fortement sensible aux pollutions. Dans le domaine agricole, des pollutions dues aux nitrates* et aux produits phytosanitaires* sont possibles. Pour lutter contre ces pollutions, des actions découlant de directives politiques sont mises en place.

Les zones vulnérables, instaurées par la Directive Nitrates*, sont des zones sur lesquelles des réglementations spécifiques sont imposées aux exploitants agricoles. Elles ont pour objectif de protéger les eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole. En Midi-Pyrénées, les zones vulnérables se trouvent majoritairement dans des zones cultivées en grandes cultures. La révision de ce zonage en 2015 a conduit à l'ajout de nombreuses communes ou sections cadastrales. Certaines zones d'élevage, en particulier dans l'Aveyron, se retrouvent soumises à de nouvelles contraintes.

Etat écologique des masses d'eau superficielles de Midi-Pyrénées

Vue générale par bassin versant élémentaire
Etat des lieux du SDAGE (2013)
Données 2009-2010



Crédit : Observatoire eau et territoires Midi-Pyrénées

La qualité de l'eau peut se mesurer au niveau écologique et au niveau chimique. D'après le dernier état des lieux de 2013, 46 % des eaux de surface sont en bon état écologique et 92 % en bon état chimique mais 46 % des masses d'eau ont des pressions significatives liées aux nitrates surtout en zones de plaines et de coteaux. Les actions à mener pour retrouver le bon état des masses d'eau font partie du programme de mesures du SDAGE du bassin Adour-Garonne (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).



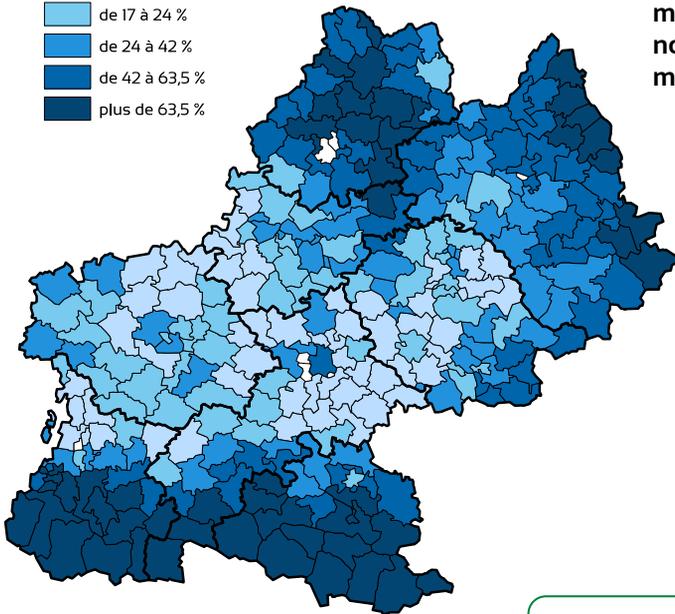
L'élevage herbivore agit favorablement pour la qualité d'eau

Les exploitations d'élevage herbivore ont des pratiques qui sont favorables au maintien d'une bonne qualité aquatique. Certaines sont imposées mais d'autres se font de façon naturelle, sans obligation.

Apport d'engrais minéraux en Midi-Pyrénées en 2010

Part de la SAU sans apport d'engrais minéraux

-  moins de 17 %
-  de 17 à 24 %
-  de 24 à 42 %
-  de 42 à 63,5 %
-  plus de 63,5 %

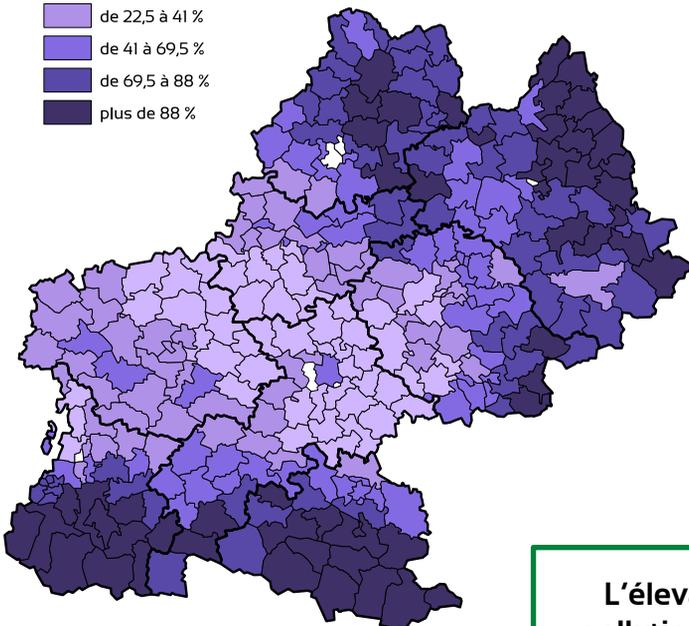


Sources : RA 2010, SSP
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

Traitements phytosanitaires en Midi-Pyrénées en 2010

Part de la SAU sans traitements phytosanitaires

-  moins de 22,5 %
-  de 22,5 à 41 %
-  de 41 à 69,5 %
-  de 69,5 à 88 %
-  plus de 88 %



Sources : RA 2010, SSP
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

Les zones d'élevage se caractérisent par la présence importante de prairies sur les exploitations. Elles ne nécessitent pas de traitements phytosanitaires et l'apport d'engrais est souvent assez faible et résulte majoritairement d'engrais organiques plutôt que minéraux. Sur ces zones, les apports d'engrais minéraux et les traitements phytosanitaires sont moins nombreux, ce qui limite le départ dans l'eau de molécules pouvant entraîner des pollutions.



Ruisseau bordée par une prairie, Crédit : Alain Amblard

LES FERMES DEPHY

Le plan Ecophyto, créé en 2008 pour réduire et améliorer l'utilisation de produits phytosanitaires compte un réseau de fermes Dephy en polyculture-élevage mobilisées dans le Ségala. Ce réseau doit acquérir des références, démontrer et expérimenter des systèmes économes en produits phytosanitaires. Il participe ainsi à l'élaboration de pratiques bénéfiques pour la qualité de l'eau.

« La rivière de l'Arn, qui traverse le plateau du Somail, abrite une population de moules perlières. C'est une espèce très sensible à la qualité de l'eau. Cela prouve que l'agriculture n'a pas d'impact négatif pour l'environnement ici, c'est principalement de l'élevage extensif, pastoral. »

Camille Favier, Chargée de mission agriculture et gestion de l'espace, Parc naturel régional du Haut-Languedoc

L'élevage herbivore participe à limiter les pollutions d'origine agricole et à préserver la qualité de l'eau.

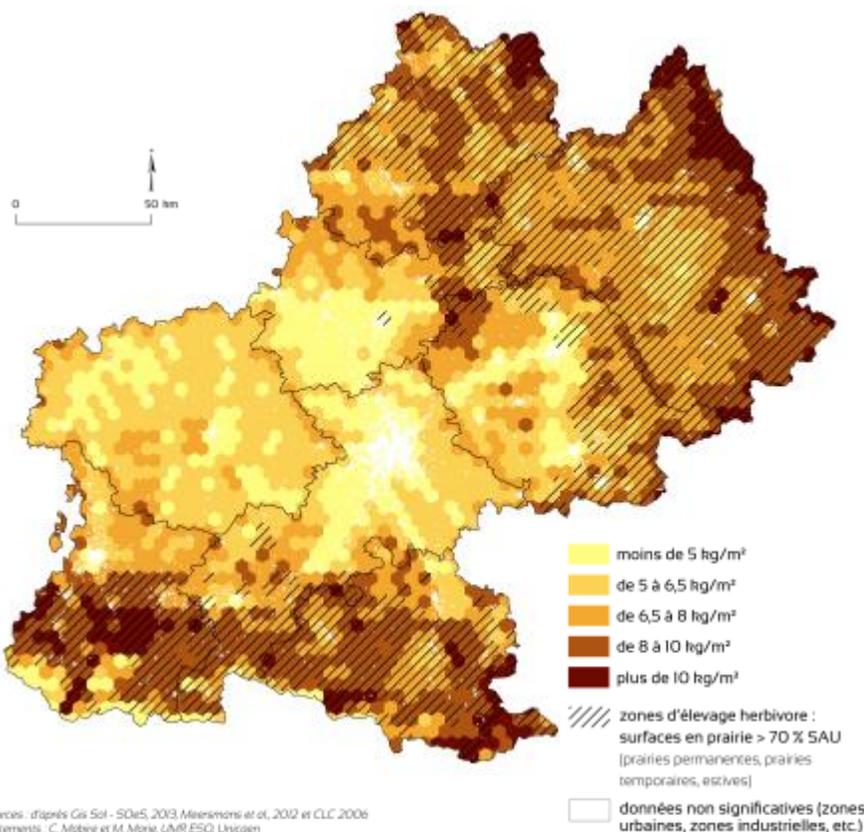
ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

LE STOCKAGE DE CARBONE ET LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Les prairies participent au stockage du carbone

L'agriculture et la forêt stockent du carbone dans les sols et dans la biomasse aérienne. En agriculture, les sols qui stockent le plus de carbone sont les prairies, très présentes dans les exploitations d'élevage herbivore, et les pelouses d'altitude.*

Teneur en matière organique dans les sols en Midi-Pyrénées



Les activités agricoles et sylvicoles présentes en Midi-Pyrénées sont un support pour le stockage de carbone. Les prairies d'élevage participent pleinement au stockage de carbone. Le carbone stocké dans les sols et la biomasse aérienne est, à 48 %, stocké dans les parcelles agricoles. Ce stockage régional est estimé à 603 milliers de tonnes équivalent (teq) CO₂. Le sol des prairies stocke 81 tonnes C/ha et celui des pelouses d'altitude 93 tonnes C/ha. Le stockage de carbone sous forme organique dans les sols est donc plus important dans les régions d'élevage que dans les systèmes dominés par les grandes cultures ou les cultures pérennes.

Le stockage du carbone dans les prairies est influencé par la façon dont la prairie est gérée. Une prairie pâturée stockera plus de carbone qu'une prairie fauchée trois fois par an. Mais, au contraire, un pâturage excessif diminue ses capacités de stockage. Pour des prairies semées l'introduction de plantes de type légumineuses favorise la fixation du carbone. La gestion des prairies joue un rôle primordial dans la séquestration du carbone.

La fixation du carbone dans les sols et dans la biomasse aérienne permet de compenser une partie des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) émis dans l'atmosphère. Cela contribue donc à limiter le réchauffement climatique en partie dû à ces émissions. Près de 75 % du méthane émis lors de la digestion de l'herbe est compensé.



Prairie de graminées et de légumineuses, Crédit : Fermes de Figeac

ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

UNE PRAIRIE STOCKE EN MOYENNE ENVIRON 760 KG DE CARBONE PAR HECTARE ET PAR AN.

La matière organique présente dans le sol a plusieurs caractéristiques positives : elle apporte au sol de la stabilité, elle limite les risques d'érosion, elle retient l'eau, elle augmente la résistance à la compression par les animaux ou les machines et elle augmente l'aération du sol. La matière organique du sol est l'un des critères entrant en compte dans sa fertilité. L'apport de matière organique naturelle comme le fumier permet d'améliorer la quantité de matière organique des sols.

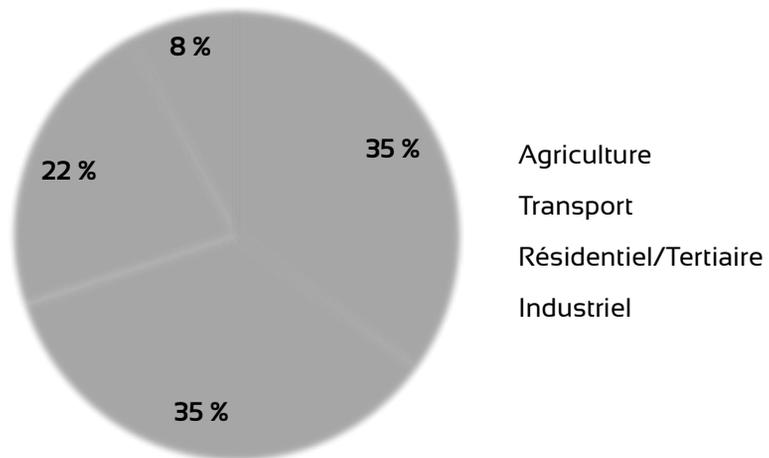
L'élevage émet des Gaz à Effet de Serre

L'élevage participe à l'émission de GES, en particulier du méthane et du protoxyde d'azote. Les mécanismes d'émission de ces gaz sont en grande majorité des processus biologiques naturels.

Les émissions de gaz à effet de serre comprennent trois gaz différents : le dioxyde de carbone (CO_2) le méthane (CH_4) qui a un pouvoir de réchauffement global équivalent à 25 fois celui du CO_2 et le protoxyde d'azote (N_2O) avec un pouvoir de réchauffement global égal à 298 fois celui du CO_2 . Le CO_2 représente près de 60 % des émissions régionales de GES.

L'AGRICULTURE NE PRODUIT QUE 6 % DES ÉMISSIONS DE CO_2 EN MIDI-PYRENEES.

Répartition des émissions de GES par secteur d'activité en Midi-Pyrénées en 2012



Cependant, les émissions de CO_2 du secteur agricole sont relativement faibles. Les deux principaux gaz émis par l'agriculture sont le méthane et le protoxyde d'azote. En élevage, il s'agit essentiellement du méthane. Il est produit par la fermentation entérique* des ruminants et par les effluents d'élevage. Les émissions de méthane représentent 42 % des émissions de GES du secteur agriculture-forêt en Midi-Pyrénées. Le protoxyde d'azote est dû aux apports en azote des sols qu'ils soient d'origine minérale ou organique. Une grande partie de ces émissions est due à des phénomènes naturels et elle est donc difficile à contrôler.

L'agriculture représente environ un tiers des émissions totales de GES en Midi-Pyrénées mais une partie de ces émissions est compensée par le stockage de carbone dans les prairies et les autres sols agricoles ou forestiers qui constituent un « puits » de carbone.



Vache Mirandaise sur une prairie, Crédit : CPBR

Différentes actions peuvent être mises en œuvre afin de limiter les émissions de GES par l'agriculture. Les émissions de N_2O peuvent être réduites en introduisant plus de légumineuses dans les prairies temporaires, en instaurant, entre deux cultures, des cultures intermédiaires ou en optimisant la gestion des prairies. L'émission de CH_4 peut être diminuée en modifiant la ration des animaux. Concrètement, cela peut se faire en substituant des glucides par des lipides insaturés ce qui permet de réduire la production de méthane entérique. La couverture des fosses de stockage des effluents et le développement de la méthanisation* sont aussi deux actions qui permettent de limiter les émissions de CH_4 .

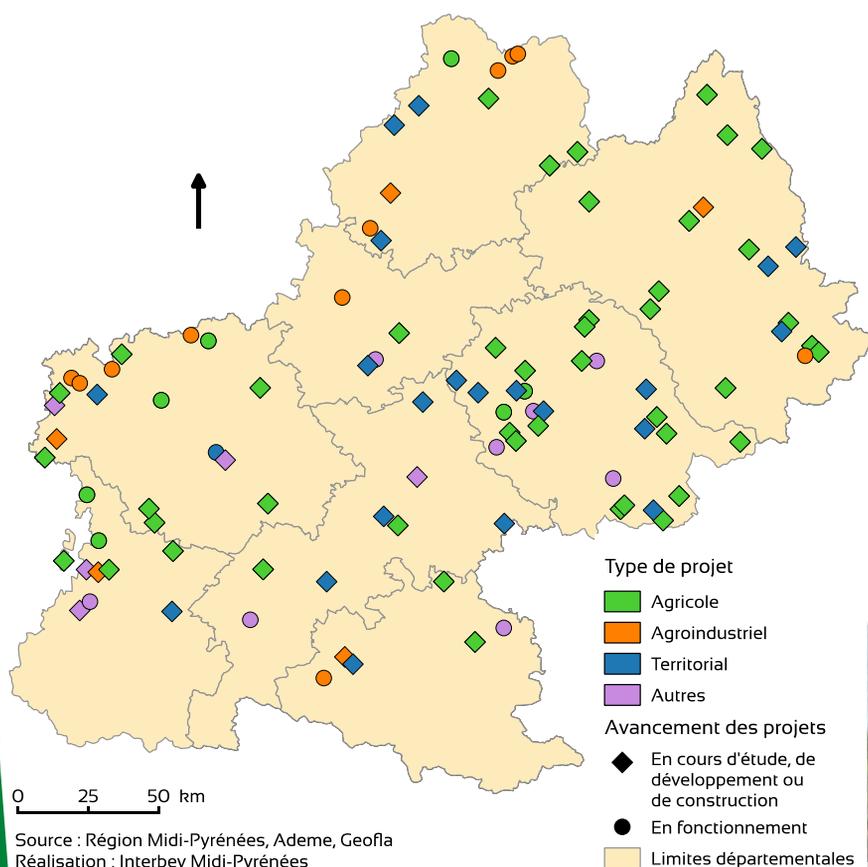
Le carbone stocké dans les prairies et les sols agricoles compense en partie les émissions de GES de la filière. De plus, différentes études en cours et des actions déjà mises en place tendent à limiter les émissions de GES même si beaucoup se font de façon naturelle.

LE RECYCLAGE ET LA PRODUCTION D'ÉNERGIES

Le développement de la méthanisation en Midi-Pyrénées

L'énergie est aujourd'hui un enjeu important pour le fonctionnement de toute entreprise. De plus en plus d'initiatives pour favoriser le recyclage des déchets ou la production d'énergie voient le jour. La méthanisation combine ces deux aspects en recyclant des déchets organiques pour produire de l'énergie et de l'engrais organique.

Les projets de méthanisation en Midi-Pyrénées en 2014



Le développement des activités de méthanisation est un enjeu important et il constitue un défi pour la région qui a pour objectif d'installer cent méthaniseurs d'ici 2020. Fin 2014, vingt-sept unités de méthanisation fonctionnaient en Midi-Pyrénées, dont sept projets portés par des agriculteurs et onze projets de type agro-industriel. Ces derniers peuvent être liés à l'élevage herbivore puisque trois fromageries de la région sont déjà équipées de méthaniseurs. Les projets peuvent être individuels mais sont souvent portés par un collectif.



La méthanisation dégrade la matière organique - fumier, lisier, déchets verts ou déchets d'origine agroalimentaire, ... - dans un digesteur et produit un gaz riche en méthane, le biogaz, ainsi qu'un digestat. Le biogaz peut être injecté dans le réseau de gaz naturel, servir de carburant ou être utilisé pour produire de la chaleur ou de l'électricité. Le digestat peut être épandu sur les cultures de la même façon que les fumiers avec ou sans compostage. Le fumier produit par les animaux d'élevage herbivore représente plus de 80 % du gisement régional mobilisable pouvant être méthanisé. Les éleveurs sont donc des partenaires essentiels lors de la création de projets de méthanisation car ils possèdent de la matière méthanisable. Même si un projet n'est pas porté par un éleveur, celui-ci pourra passer une convention avec le gestionnaire du site pour alimenter le méthaniseur en effluent d'élevage et valoriser le digestat produit en l'épandant sur des parcelles à fertiliser.



« Sur le département il y a un site de méthanisation au lycée agricole de Vic-en-Bigorre et un gros projet à Trie-sur-Baïse qui regroupe une soixantaine d'agriculteurs. »

Cédric Abadia, Responsable service élevage, Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées

Les autres leviers d'actions régionaux

La production d'énergie renouvelable peut aussi se faire en valorisant le potentiel climatique de chaque territoire. Les agriculteurs étant des gestionnaires de l'espace, ils peuvent l'aménager et participer à la production d'énergie.

Deux types d'énergies renouvelables peuvent être produites sur des exploitations agricoles grâce à la mise en place d'éoliennes ou de panneaux photovoltaïques. La région a un fort potentiel de développement concernant ces énergies puisque le taux d'ensoleillement est assez élevé et que certains territoires sont ventés.

« Il faut trouver des sources alternatives de revenus grâce à l'essor en devenir des énergies renouvelables. Nous devons être des acteurs économiques dynamiques et innovants car nos productions sont les premières impactées par les dérèglements climatiques. Le solaire, l'éolien et la méthanisation doivent être développés sur nos territoires. »

Jean-Louis Vidal, Éleveur de brebis allaitantes

Les éleveurs ont un rôle important à jouer dans le développement du réseau photovoltaïque. De nombreux projets sont basés sur l'installation de ces panneaux photovoltaïques sur des toitures notamment celles des bâtiments d'élevage et des bâtiments de stockage du fourrage. Cette énergie renouvelable s'est beaucoup développée sur l'ensemble de la région lorsque les avantages financiers pour le faire étaient nombreux. Les projets sont aujourd'hui moins nombreux car les installations sont moins rentables.

Le réseau d'éoliennes est actuellement réparti en majorité sur trois départements : l'Aveyron, le Tarn et la Haute-Garonne mais leur présence est souvent difficile à faire accepter à tous les habitants, certains dénonçant une pollution visuelle.

En outre, le développement d'installations pour des énergies renouvelables permet aux éleveurs d'avoir un petit revenu complémentaire.

Les éleveurs peuvent aussi agir sur leurs pratiques pour réaliser des économies d'énergies. Depuis de nombreuses années, des plans d'actions sont menés en région pour améliorer l'efficacité énergétique des exploitations. Le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCAÉ) soutient les investissements pour la performance énergétique des exploitations et accompagne, par une mesure spécifique, la filière élevage.



Ferme éolienne dans le Tarn,
Crédit : Emilie Cayre/DDM



Panneaux photovoltaïques sur
un hangar agricole, Crédit : EDF
ENR

LE SÉCHAGE SOLAIRE DES FOURRAGES EN GRANGE

Pour nourrir les animaux en hiver, un stock d'herbe et d'autres fourrages est souvent nécessaire. Le séchage solaire des fourrages en grange est une méthode de stockage alternative à l'ensilage de plus en plus utilisée. Cette méthode est non seulement économe en énergie mais aussi respectueuse de l'environnement. Elle est basée sur l'utilisation de l'énergie solaire pour réchauffer l'air qui est ensuite ventilé dans la grange pour sécher les fourrages. Ce type d'investissement est aidé par le plan de compétitivité agricole.

LES PLANS CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAUX

Le PCET est le Plan Climat Energie Territorial, dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique grâce à la construction d'un projet territorial de développement durable. Ce plan est structuré autour de plusieurs axes déclinés en actions. Le PCET du Pays Midi-Quercy, dans le Tarn-et-Garonne, propose des actions pour les agriculteurs en lien avec l'utilisation d'énergies : accompagner le développement du biogaz et développer les énergies renouvelables ainsi que maîtriser l'énergie en agriculture ou tester les performances énergétiques des tracteurs pour réaliser des économies d'énergie.

Les enjeux environnementaux sont majeurs et supposent la réalisation de deux objectifs : limiter la perte d'énergie et favoriser le développement des énergies renouvelables et de nouvelles énergies.



Transhumance sur l'Aubrac, Crédit : Jean-Denis Auguy

PARTIE 4

IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE

1/ DES RACES LOCALES EMBLÉMATIQUES

- Des races à viande bovine anciennes
- De nombreuses races ovines, caprines et équines originaires de la région

2/ DE NOMBREUSES PRODUCTIONS SOUS SIGNE DE QUALITÉ

- Les signes de qualité, un atout pour la production bovine
- Une production ovine orientée vers des produits de qualité

3/ LES TRADITIONS GASTRONOMIQUES RÉGIONALES

- Des produits régionaux issus des élevages herbivores
- Les plats traditionnels et les marques de qualité

4/ DES PAYSAGES MARQUÉS PAR L'ÉLEVAGE HERBIVORE

- L'élevage herbivore entretient les paysages
- Des paysages typiques de certaines zones d'élevage

5/ LE TOURISME ET L'ÉLEVAGE HERBIVORE

- La diversification des activités, un atout pour l'élevage herbivore
- Des facteurs de valorisation économique indirects

6/ LES MANIFESTATIONS AGRICOLES ASSOCIÉES À L'ÉLEVAGE HERBIVORE

- Des foires agricoles nombreuses sur la région
- La transhumance, retour du printemps et moment de fête

« L'agriculture, c'est la base de la culture. »

Maurice Béjart

« Le départ des vacheries pour la montagne, c'est la grande fête des troupeaux. »

Jean Gazave

DES RACES LOCALES EMBLEMATIQUES

Des races à viande bovines anciennes

Trois grandes races bovines allaitantes sont majoritairement élevées dans la région : la Limousine, la Blonde d'Aquitaine et l'Aubrac. Deux d'entre elles sont originaires de Midi-Pyrénées. La région compte aussi des races à plus petits effectifs dont certaines font l'objet de programmes de conservation.

L'Aubrac est une race rustique originaire du plateau de l'Aubrac au sud du Massif Central. A l'origine cette race mixte permettait la production de viande et de lait et les animaux étaient aussi mobilisés pour le travail. La sélection a fait qu'aujourd'hui elle est essentiellement utilisée comme vache allaitante. Un programme de conservation de la race vise à récupérer la génétique laitière de la race.



Vache Gasconne et son veau, Crédit : Georges Humbert/Interbev

La Blonde d'Aquitaine est une race bovine allaitante issue du croisement entre plusieurs races originaires du sud-ouest : la Quercy, la Garonnaise et la Blonde des Pyrénées. Cette race est appréciée pour sa facilité d'élevage associée à un potentiel de croissance élevé. Elle représente un tiers des effectifs de vaches allaitantes de la région.



Vache Aubrac et son veau, Crédit : Interbev

La Gasconne est une race originaire des Pyrénées centrales et de la vallée de la Garonne. C'est une vache adaptée à des systèmes de productions variés, elle peut aussi bien passer cinq mois en estives que valoriser les plaines de la Garonne.



Blonde d'Aquitaine, Crédit : UPRA Blonde d'Aquitaine

DES RACES LOCALES EN CONSERVATION

Les vaches de race Casta, Lourdaise et Mirandaise originaires de la région sont des races à petits effectifs considérées comme menacées d'abandon pour l'agriculture. Il s'agit de races de travail dont la population a décliné suite à la mécanisation. Ce sont des races à croissance lente qui valorisent très bien les territoires herbagers. Ces animaux ne peuvent pas entrer dans des schémas de filière classique car ils n'ont pas été sélectionnés dans ce but. Cependant, leur viande a des qualités gustatives spécifiques et ils peuvent être à l'origine de productions de niche.



Vaches Casta¹, Lourdaise² et Mirandaise², Crédits : 1 : Syndicat des races bovines des Pyrénées Centrales, 2 : Institut de l'élevage

« Le conservatoire a pour objectif de conserver les ressources génétiques vivantes. Le plus important est de gérer la variabilité génétique pour éviter la consanguinité. Un des enjeux est d'identifier le potentiel de chaque race, de trouver ses points forts et d'adapter sa production pour la commercialisation. Cela pour inciter les éleveurs présents sur les territoires de prédilection des animaux à en élever quelques-uns. Notre but est de conserver ces races par le développement et la production agricole. »

François-Xavier Laborde, Animateur, Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional de Midi-Pyrénées

« Il existe une diversité de races mais derrière chaque race il y a une passion. »

André Dalmières, Responsable service élevage, Chambre d'agriculture de l'Aveyron

De nombreuses races ovines, caprines et équines originaires de la région

Plusieurs races ovines sont d'origine régionale et certaines, issues des Pyrénées, font l'objet de mesures d'accompagnement. Une race de chèvre et trois races d'équidés sont aussi autochtones des Pyrénées. La présence de ces races est un atout fort pour la région grâce à la diversité génétique qu'elles représentent.

• Des races ovines rustiques

La race Lacaune est la plus importante en terme d'effectifs en France. Elle a été sélectionnée aussi bien pour sa production de lait que de viande. Ces deux souches sont élevées sur la région. Elle est issue de croisements entre des races locales comme la Camarès ou la Larzac. Cette brebis est bien adaptée au pâturage ainsi qu'à la vie en bergerie.



Brebis Lacaune, Crédit : Georges Humbert/Interbev

La Causse du Lot est une brebis très présente dans le département du même nom. Utilisée pour produire des agneaux., elle est adaptée au plein air et peut être conduite en grand troupeau. Elle est très bien acclimatée à son territoire d'origine que sont les plateaux calcaires.



Brebis Causse du Lot, Crédit : Interbev

Les races originaires des Pyrénées sont nombreuses. Les trois principales races sur ce massif sont la Tarasconnaise, la Barégeoise et l'Aure et Campan. La Castillonnaise, la Montagne Noire et la Lourdaise, aussi présentes, sont des races à petits effectifs. Elles sont souvent bien adaptées à la transhumance et aux variations climatiques et valorisent bien les territoires d'estives.



Brebis Castillonnaise¹, Montagne Noire¹, Lourdaise¹, Tarasconnaise², Barégeoise³, Aure et Campan⁴, Crédits : 1: F. Berthet/Coram, 2: Interbev, 3: AOP Barèges-Gavarnie, 4: UPRA ovine des Pyrénées Centrales

LES RACES LOCALES DES DIFFÉRENTES ESPÈCES SONT LE SOCLE DE NOMBREUSES PRODUCTIONS DE QUALITÉ CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉGION. LES ÉLEVEURS SONT SOUVENT ORGANISÉS EN ASSOCIATION POUR PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER CES RACES AUTOUR DE PROJETS COMMUNS.

• La chèvre Pyrénéenne

Cette chèvre est la seule originaire de la région (photo p. 18). Elle est présente sur l'ensemble de la chaîne des Pyrénées. Elle valorise bien les zones embroussaillées et peut être utilisée pour le défrichage. C'est une race mixte élevée pour produire des chevreaux ou pour sa production de lait qui sert à faire du fromage.

• Des équidés originaires des Pyrénées

L'Ariège est le berceau de deux races de chevaux, le Castillonnais et le Mérens. Ces races exploitées autrefois comme chevaux de travail ont failli disparaître et ont des effectifs assez faibles. Elles sont aujourd'hui dédiées majoritairement aux loisirs. Une autre race d'équidé est originaire de la région, il s'agit de l'Âne des Pyrénées. C'est une espèce bien adaptée aux zones montagneuses.



Cheval Castillonnais, de Mérens, Âne des Pyrénées Crédits : ANCCAP, Alain Baschenis, APY

« Midi-Pyrénées est une terre de traditions. Il y a une culture autour du cheval liée aux races du territoire qui ont contribué à façonner la région. On peut citer par exemple l'Âne des Pyrénées qui a participé à la construction de l'observatoire du Pic du Midi en portant du matériel. »
Ombeline Baron, Chef de Projet, Conseil du Cheval Midi-Pyrénées

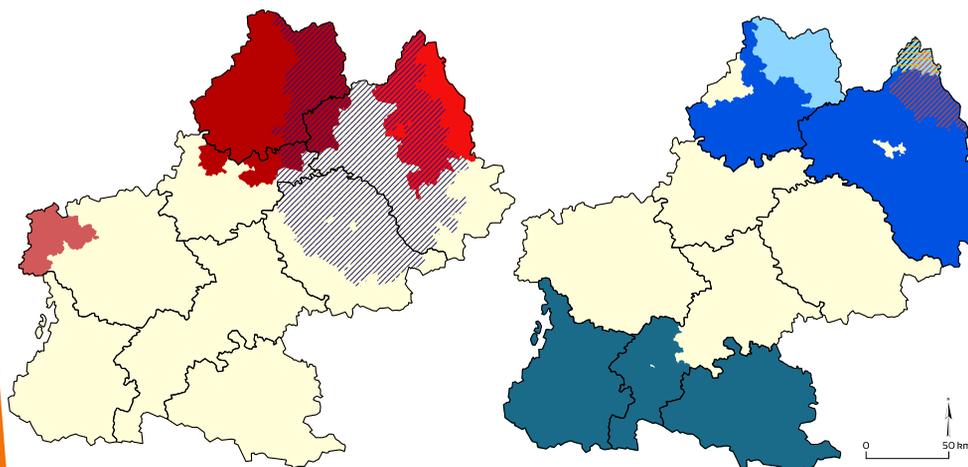
IDENTITÉ CULTURELLE ET PATRIMOINE

DE NOMBREUSES PRODUCTIONS SOUS SIGNE DE QUALITE

Les signes de qualité, un atout pour la production bovine

Les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine sont utilisés pour mettre en avant les savoir-faire et les terroirs à l'origine de produits typiques permettant ainsi de valoriser le patrimoine agricole régional. En Midi-Pyrénées, près de cent vingt produits possèdent un signe officiel de qualité dont une trentaine sont liés à l'élevage herbivore.

Les produits bovins de qualité liés à l'origine géographique



IGP viande bovine

- IGP Génisse Fleur d'Aubrac
- IGP Boeuf de Bazas
- IGP Veau du Limousin
- IGP Veau d'Aveyron et du Ségala

AOC/IGP fromagères au lait de vache

- AOC Bleu des Causses
- AOC Cantal
- AOC Bleu d'Auvergne
- IGP Tomme des Pyrénées
- AOC Salers
- AOC Laguiole

Sources : INAO, 2015, data.gouv
Réalisation : C. Mabire, UMR ESQ, Unicoen

Différents signes de qualité existent, certains sont territoriaux tels que l'AOP (Appellation d'Origine Protégée) et l'IGP (Indication Géographique Protégée), d'autres, comme le Label Rouge, garantissent une qualité gustative supérieure ou des pratiques et un mode de production spécifique comme l'Agriculture Biologique. Les produits vendus sous SIQO représentaient, en 2014, 24,2 % du chiffre d'affaires de l'agriculture. La filière bovine représente 15,5 % du chiffre d'affaires des SIQO.

Les filières de qualité permettent aux éleveurs de mieux valoriser leurs productions en misant sur la qualité et la transparence vis-à-vis du consommateur tout en leur apportant une stabilité des prix de vente de leurs produits. Midi-Pyrénées est l'une des régions ayant le plus de produits sous SIQO.

En 2014, plus de 3 500 exploitations ayant des bovins sont engagées dans des filières de production sous SIQO dont plus de 80 % en Label Rouge. La production de viande bovine sous signe officiel de qualité est dominée par la production de veaux, environ 23 000 par an, dont la grande majorité est du Veau d'Aveyron et du Ségala. Les autres produits sont des gros bovins de type bœuf ou génisse. Huit produits sous Label Rouge sont présents en Midi-Pyrénées : le Bœuf Fermier Aubrac, le Bœuf Limousin, le Veau Fermier élevé sous la mère, le Bœuf Blond d'Aquitaine, le Bœuf Excellence, le Bœuf Gascon, la Génisse Fleur d'Aubrac et le Veau d'Aveyron et du Ségala (ces deux derniers détenant aussi une IGP). Bien que tous ces produits ne soient pas territorialisés, la production est tout de même localisée dans certaines zones, c'est l'exemple du bœuf Gascon, produit en majorité dans les Pyrénées, en Ariège. Les exploitations bovines laitières peuvent aussi produire du lait pour fabriquer du fromage sous signe officiel de qualité.

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN PRODUCTION BOVINE

Les effectifs bovins certifiés biologiques de la région représentent 11 % des effectifs français ce qui fait de Midi-Pyrénées la troisième région française productrice de bovins élevés dans des exploitations en agriculture biologique. Le nombre d'exploitations biologiques augmente même si leur proportion reste assez faible.

Certains produits typiques des régions voisines peuvent aussi être produits dans quelques communes de la région comme le bœuf de Bazas ou le Cantal et le Salers.

« L'intérêt des démarches de qualité ne réside pas toujours dans le seul prix payé au producteur mais aussi dans la capacité qu'elles donnent aux filières à résister aux crises. »

François Ventelon, Chargé de mission, IRQUALIM

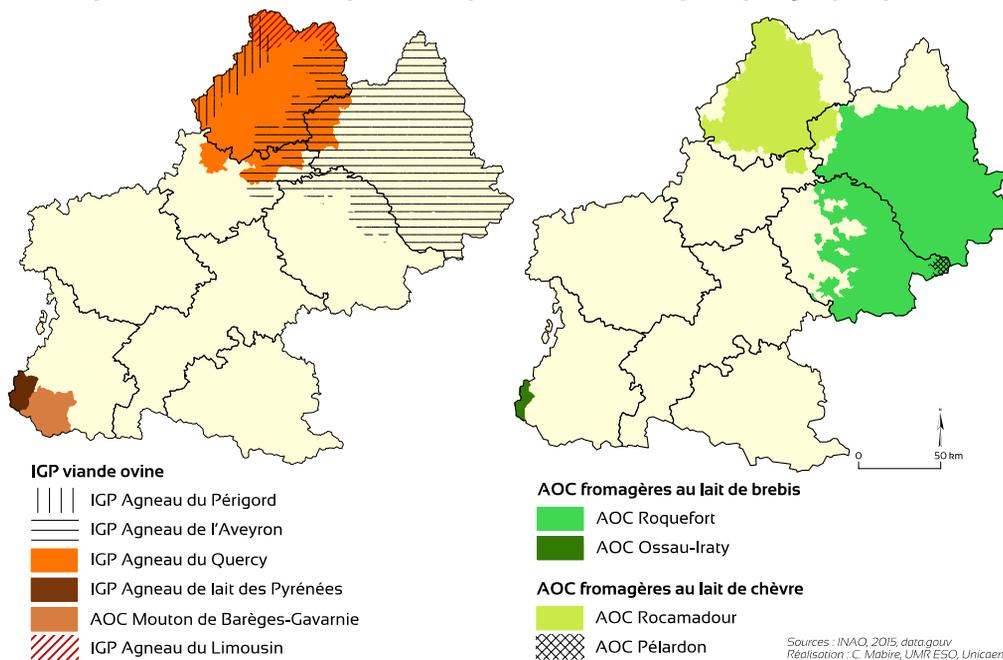


Logos des différents SIQO présents en Midi-Pyrénées

Une production ovine orientée vers des produits de qualité

Deux types de produits issus des élevages ovins constituent la grande majorité des produits sous signes officiels de qualité : l'agneau et le fromage. En élevage caprin, certains fromages sont aussi produits dans des filières de qualité.

Les produits ovins et caprins de qualité liés à l'origine géographique



En 2014, plus de 3 000 exploitations ayant des ovins ou des caprins sont engagées dans des productions sous SIQO et près de 70 % d'entre elles sont engagées dans des productions sous Label Rouge. La filière ovine représente 15,6 % du chiffre d'affaires des SIQO en 2014. La filière caprine, quant à elle, est moins développée sur la région et ne représente que 2,3 % de ce chiffre d'affaires.

La viande ovine valorisée par les signes officiels de qualité concerne essentiellement la production d'agneaux. Cinq types d'agneaux sont produits en Label Rouge : l'Agneau fermier des Pays d'Oc, l'Agneau fermier du Quercy, l'Agneau Laiton de l'Aveyron, l'Agneau « Sélection des Bergers » et l'Agneau « Lou Paillol ». L'Agneau de l'Aveyron et l'Agneau du Quercy détiennent aussi une IGP. En 2014, la production d'agneaux sous Label Rouge s'élevait à plus de 135 000 bêtes. Une autre production de viande ovine sous signe officiel de qualité est présente en Midi-Pyrénées : il s'agit du Mouton de Barèges Gavarnie, produit exclusivement en Pays Toy, dans les Hautes - Pyrénées.

Les exploitations ovines laitières s'inscrivent elles aussi dans les schémas de valorisation sous Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) comme celui de la filière Roquefort dont la production s'élève à environ 15 000 tonnes par an.

En production caprine, deux fromages sont valorisés sous signe de qualité : le Rocamadour, sous AOC et le Cabécou d'Autan, certifié Label Rouge.

« Nous travaillons sur des projets d'animation sur les démarches de qualité pour faire connaître les produits de notre territoire. Notre rôle est de porter à la connaissance du consommateur les acteurs qui interviennent dans la filière ovine, de la production à l'assiette. »

Fabienne Gilot, Animatrice de la Commission Ovine des Pyrénées Centrales

DES DEMANDES DE CERTIFICATION EN COURS

Deux demandes de certification des producteurs ovins sont en cours : une demande d'IGP pour l'Agneau des Pyrénées et une demande d'AOP pour le Pérail, petit fromage au lait entier de brebis produit dans le nord de la région sur les hauteurs sud du Massif Central.

Une autre demande d'IGP concerne la Tomme des Pyrénées afin de faire reconnaître la possibilité d'utiliser du lait cru pour sa production et de faire des tommes mixtes avec deux ou trois laits - vache, brebis ou chèvre - la tomme certifiée actuellement étant produite uniquement avec du lait de vache.

Ces filières sont des outils de développement de la valeur ajoutée des produits et de pérennisation des exploitations.

LES TRADITIONS GASTRONOMIQUES REGIONALES

Des produits régionaux issus des élevages herbivores

Les produits reconnus par un ou des SIQO contribuent à l'identification gastronomique régionale et sont les garants de savoir-faire traditionnels et de productions de qualité. Ils sont pour certains caractéristiques de la région.

• Les viandes bovines

Les différents signes de qualité présents sur les viandes garantissent des spécificités d'élevage qui leur confèrent des qualités gustatives caractéristiques. Par exemple, le Bœuf Gascon est élevé entre les contreforts pyrénéens et les plaines de la Gascogne. L'élevage en plein air de cet animal rustique confère à sa viande finement persillée un parfum incontournable.

Les volumes issus de ces productions sont souvent plus faibles que dans les schémas « classiques » et sont souvent commercialisés par des bouchers traditionnels qui mettent en avant les caractéristiques particulières de chaque produit ou sur des circuits de niche.



Rôti de bœuf, Crédit : Jean-françois Mallet/Interbev



Carré d'agneau, Crédit : Laurent Rouvrais /Interbev

• Les viandes ovines

Les spécificités d'élevage et de production des animaux certifiés sous signe officiel de qualité garantissent les caractéristiques gustatives spécifiques de ces produits.

Les agneaux de qualité présents en région ont chacun leur propres caractéristiques gustatives selon les modes d'élevage et leurs races sélectionnées. Par exemple, l'agneau fermier du Quercy est un agneau nourri au lait maternel pendant au moins 70 jours et complété au foin et aux céréales. Les agneaux produits ont une viande claire, tendre et au goût discret.

• Les fromages au lait de vache

Trois fromages au lait de vache, sous SIQO, sont caractéristiques de la région. Le Laguiole est un fromage à pâte pressée au lait cru et entier provenant de vaches de race Simmental et Aubrac élevées sur le plateau de l'Aubrac. La production annuelle de fromage, sur l'ensemble de la zone de production, est d'environ 850 tonnes. La Tomme des Pyrénées est un fromage à pâte pressée au lait de vache pasteurisé. Il est produit sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne. Le Bleu des Causses est un fromage au lait de vache entier et à la pâte persillée. Il est produit dans l'Aveyron et le Lot et est affiné dans des caves naturelles.



Laguiole, Bleu des Causses et Tomme des Pyrénées, Crédits : Jeune Montagne, Bleu des Causses, AFP

• Les fromages au lait de brebis ou de chèvre

Un seul fromage au lait de brebis détient un SIQO en Midi-Pyrénées. Il s'agit du Roquefort, fromage au lait cru et entier et à la pâte persillée. Produit uniquement à partir de lait de brebis de race Lacaune, ce fromage ne peut être affiné que dans les caves de Roquefort-sur-Soulzon en Aveyron. Il s'agit du premier fromage à avoir obtenu une AOC en 1925.

Deux fromages au lait de chèvre sont fabriqués en région : le Rocamadour et le Cabécou d'Autan. Le Rocamadour, produit sur les causses du Quercy est un fromage à pâte molle au lait de chèvre cru et entier. Sa fabrication s'est développée grâce à la renommée du site de Rocamadour et à l'obtention de l'AOC puis de l'AOP. Le Cabécou d'Autan est aussi un fromage au lait de chèvre cru et entier, affiné pendant 10 à 12 jours. Il provient essentiellement du Tarn et du Tarn-et-Garonne.



Cabécou d'Autan, Rocamadour et Roquefort, Crédits : ADPCA, Interbev Midi-Pyrénées et M. Dulherme/Confédération générale de Roquefort

Les plats traditionnels et les marques de qualité

Midi-Pyrénées est réputée pour ses nombreuses traditions gastronomiques qui contribuent à l'attrait touristique de la région. En plus des produits identifiés par des SIQO, d'autres produits de qualité sont mis en avant par des marques locales ou régionales.

• Les traditions gastronomiques bovines

Certains plats typiques de la région sont élaborés à partir de produits d'origine bovine. L'un d'entre eux est l'aligot. Cette purée de pommes de terre mélangées à de la crème, du beurre et de la tome fraîche est produite en Aubrac. La tome fraîche utilisée dans la fabrication est une spécialité fromagère issue du cycle de fabrication du Laguiole, du Cantal ou du Salers. Une autre tradition culinaire présente sur la région sont les tripous du Rouergue, plat traditionnel du Ségala et du Rouergue. Ce plat permet d'accommoder des tripes de veau mélangées avec une farce à base de jambon roulé dans de l'estomac de veau ou d'agneau. Traditionnellement, ce plat est consommé tôt le matin, lors de petit-déjeuner aux tripous. D'autres plats moins connus sont typiques de certains territoires comme le massacanat de Bigorre, une omelette agrémentée de veau et d'oignons.



Aligot de l'Aubrac, Crédit : Jeune montagne



Tripous du Rouergue, Crédit : La Naucelloise

• Les traditions gastronomiques ovines

Un des plats typiques préparé à partir d'un produit ovin est la flaune, gâteau d'origine aveyronnaise élaboré à partir de recuite. La recuite est un fromage de lactosérum fabriqué à partir du petit lait de brebis. D'autres plats font aussi partie du patrimoine culinaire régional comme le peteram ou tripous de Luchon, composé essentiellement de tripes d'agneau, la daube d'agneau à la quercynoise ou encore la gasconnade, gigot d'agneau piqué d'ail et d'anchois.



Recette de la flaune, Carte postale



Peteram de Luchon, Crédit : Nicole Peyrafitte

DES MARQUES ET IDENTIFICATIONS RÉGIONALES POUR VALORISER LES PRODUITS

LOCAL

De nombreuses marques régionales ou locales ont été créées pour promouvoir des produits et leur bassin d'origine. Ces identifiants, élaborés par des organisations de producteurs ou initiés par l'interprofession ont souvent pour objectif de maintenir une économie rurale locale et régionale et garantissent un mode d'élevage respectueux de l'environnement et du bien-être animal. Certaines marques départementales valorisent des productions locales de veau rosé, par exemple les marques Lou Béthêt ou Saveur Lotoise, et sont distribuées dans des points de vente régionaux. La marque régionale interprofessionnelle Saveur Occitane se développe sur le circuit de la restauration collective et hors de la région dans les bassins de consommation.

« La gastronomie est fortement liée à l'élevage. »

François Laurens, Directeur de l'agriculture, de l'alimentation et de l'espace rural, Conseil Régional Midi-Pyrénées

LA PROMOTION DES PRODUITS DE QUALITE

La promotion des produits de qualité est réalisée par de multiples actions et initiatives régionales. Plus de 150 bouchers, fromagers, magasins, producteurs, restaurateurs et traiteurs font ainsi partie du réseau des ambassadeurs « Qualivores ». Ils proposent des produits d'origine et de qualité et en font la promotion auprès de leurs clients. De même, une large place est donnée à la promotion des productions de qualité ou d'origine à l'occasion du SISQA, le Salon International de la Sécurité et de la Qualité Alimentaire, qui a lieu tous les ans à Toulouse et qui accueille près de 80 000 visiteurs par an. Ce salon permet aux producteurs et à différents organismes agricoles de faire découvrir leurs produits et leur travail au grand public.

Les éleveurs participent au prestige de la gastronomie française.

IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE

DES PAYSAGES MARQUES PAR L'ÉLEVAGE HERBIVORE

L'élevage herbivore entretient les paysages

Les paysages naturels sont façonnés par les activités humaines, en particulier celles qui ont un lien direct avec la gestion des espaces comme l'agriculture. L'entretien des prairies, des haies et des autres infrastructures agroécologiques par l'élevage herbivore en font un des acteurs essentiels de la préservation des paysages.

Les paysages de Midi-Pyrénées



Le paysage fait partie du patrimoine culturel et environnemental bien qu'il soit depuis longtemps aménagé par l'homme. Trois grandes entités paysagères se distinguent en Midi-Pyrénées : les contreforts du Massif Central, les plaines et coteaux et le massif pyrénéen. En leur sein se trouvent trente-neuf entités paysagères distinctes qui montrent la diversité des territoires régionaux.



« Au-delà de leur rôle économique, les éleveurs contribuent aussi à l'entretien du milieu naturel. »

François Lebreton, Directeur de la Maison de l'élevage du Tarn

Les paysages d'élevage se caractérisent par des éléments distinctifs comme les prairies et les haies et par la présence des animaux sur les pâtures plusieurs mois par an, ce qui contribue à leur entretien. Les animaux peuvent entretenir par leur passage des chemins de randonnées. Les bâtis tels que les granges, les murets et les autres aménagements participent aussi à caractériser les paysages. Les territoires d'élevage herbivore sont marqués par un maillage parcellaire* important puisque les parcelles sont de taille moins importante que pour des grandes cultures. Plus nombreuses, elles créent ainsi un paysage bocager.



« L'agriculture est l'un des atouts de la région, elle façonne le paysage. Par exemple, le pastoralisme permet d'éviter la fermeture des milieux et d'éviter les incendies. Par son action sur les milieux, l'agriculture conditionne l'attractivité touristique et permet le développement de l'agritourisme. Il existe un lien étroit indissociable entre l'agriculture, l'économie et l'aménagement des territoires ruraux. »

Claire Lebelle, Déléguée régionale, Jeunes Agriculteurs de Midi-Pyrénées

L'élevage herbivore façonne les paysages typiques de la région

Des paysages typiques de certaines zones d'élevage

L'élevage herbivore s'adapte aux territoires sur lesquels il se trouve et contribue à la typicité des paysages. Les différentes races d'animaux présentes sur la région concourent à caractériser encore plus certains paysages.

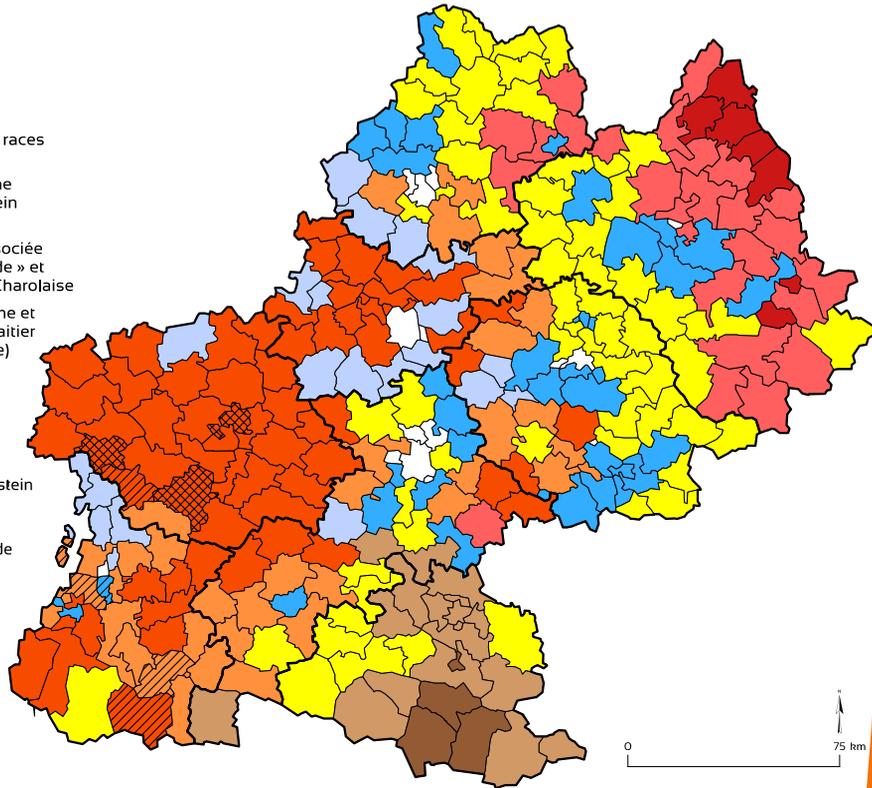
Typologie des cantons de Midi-Pyrénées selon la structure raciale du cheptel bovin en 2010

Cheptel dominé par les races « viande »

- Race Gasconne très dominante
- Race Aubrac très dominante
- Race Blonde d'Aquitaine dominante
- Cheptel dominé par la race Limousine associée aux races Blonde d'Aquitaine et Prim'Holstein
- Cheptel dominé par les races Gasconne et Limousine associées à des croisées « viande », des Prim'Holstein et marqué par la présence de la race Brune
- Cheptel structuré par la race Blonde d'Aquitaine associée aux races Limousine, Prim'Holstein, croisées « viande » et marqué par la présence des races Montbéliarde et Charolaise
- Cheptel structuré autour des races Aubrac, Limousine et plus marginalement Salers associées à un cheptel laitier diversifié (Prim'Holstein notamment et Montbéliarde)

Cheptel associant les races « viande » et les races laitières

- Cheptel orienté lait-viande dominé par la race Prim'Holstein associée aux races Limousine et Blonde d'Aquitaine et marqué par la présence de la race Montbéliarde
- Cheptel orienté viande-lait structuré par les races Blonde d'Aquitaine et Prim'Holstein
- Race Bazadaise supérieure à 5 % du cheptel allaitant
- Race Mirandaise supérieure à 2 % du cheptel allaitant
- Données non significatives



Sources : Bdni 2010, Institut de l'Élevage
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

Les différentes races présentes sur la région contribuent à la caractérisation des paysages. Par exemple, la race Aubrac fait partie intégrante du paysage de l'Aubrac. De même, les différentes races en conservation originaires de la région sont très présentes dans leur berceau d'origine. Ce phénomène existe aussi pour les races ovines car selon le territoire, une race domine souvent l'ensemble du cheptel.



Vaches Aubrac sur le plateau du même nom, Crédit : Bœuf Fermier Aubrac

*« L'élevage extensif avec la mise en valeur des zones de transhumance, les estives et les causses, par les ovins, les bovins et les équins, a une incidence importante sur le paysage. »
Sophie Bacchin-Vinet, Directrice du GIE promotion de l'élevage en Midi-Pyrénées*

LES CAUSSES ET CEVENNES, PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Les Causses, Crédit : PNR des Grands Causses



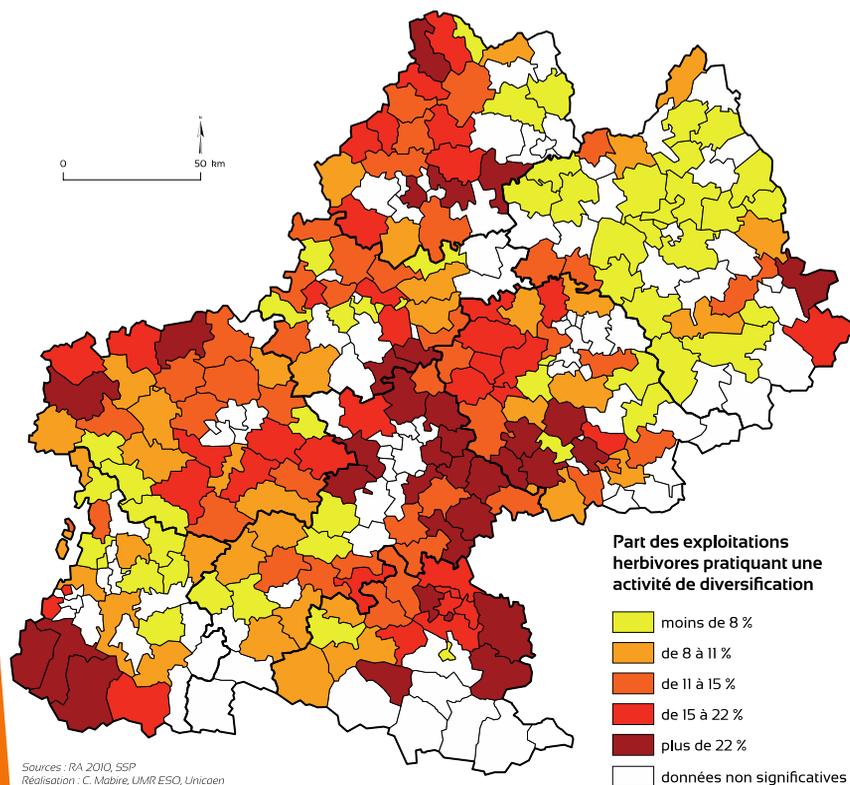
Depuis 2011, les Causses et Cévennes sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco au titre de « paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen ». Une partie de ce site inscrit, le Causse du Larzac, se situe en Midi-Pyrénées. Ce territoire façonné depuis plusieurs siècles par l'agropastoralisme est caractéristique de ce mode d'élevage. Cet agropastoralisme est basé sur l'élevage d'ovins qui pâturent les parcours de pelouses sèches.

LE TOURISME ET L'ÉLEVAGE HERBIVORE

La diversification des activités, un atout pour l'élevage herbivore

Les exploitations d'élevage contribuent à l'activité touristique des territoires sur lesquels elles se trouvent. Certaines d'entre elles proposent des activités annexes à l'élevage telles que l'hébergement à la ferme ou la transformation de produits.

La diversification des activités des exploitations herbivores de Midi-Pyrénées en 2010



• La diversification touristique

De plus en plus d'exploitations agricoles diversifient leurs activités, cela leur permet d'améliorer leur revenu. Ces activités sont variées et peuvent aller de la simple visite de la ferme à de l'hébergement ou de la restauration.

Ces activités annexes liées à l'élevage participent à dynamiser le tourisme régional. Les exploitations d'élevage herbivore représentent plus de 40 % des exploitations ayant une activité de diversification.

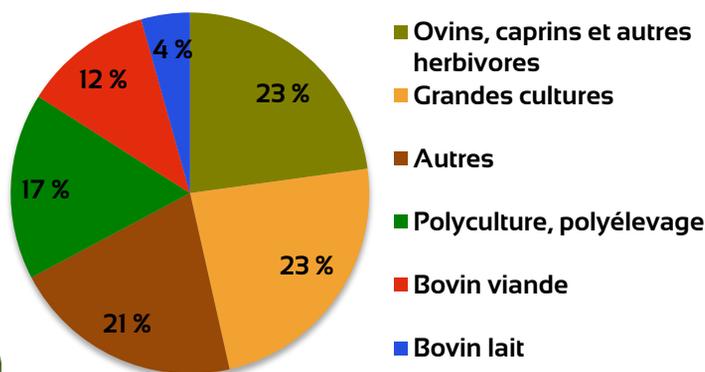
L'accueil dans les exploitations agricoles permet de faire connaître et de valoriser le métier d'agriculteur. La présence d'animaux sur les exploitations permet souvent d'enrichir les échanges grâce aux questions qui peuvent être posées par les enfants.

DES RESEAUX DE PRODUCTEURS

Les éleveurs qui décident de développer des activités annexes à l'activité d'élevage peuvent être accompagnés par des réseaux de producteurs, tels que « Bienvenue à la ferme » ou « Accueil Paysan », dont la vocation est aussi de présenter une meilleure lisibilité de l'offre de loisirs aux touristes.



Répartition par production des exploitations ayant une activité de diversification en 2010



Source : Recensement agricole, Agreste

• La diversification agricole

La diversité peut aussi se faire au niveau des activités agricoles. La présence de plusieurs ateliers, par exemple un atelier bovin lait couplé à un atelier ovine viande, permet à l'éleveur d'avoir deux productions et ainsi de diversifier ses sources de revenus.

Des facteurs de valorisation économique indirects

L'élevage peut aussi être un acteur touristique de façon moins directe, que se soit par la présence de filières en aval ou de structures qui participent à son maintien. Certains coproduits tels que le cuir ou la laine peuvent être valorisés sur la région, ils contribuent ainsi à l'attrait du territoire.

• La filière cuir en Midi-Pyrénées

La filière cuir est ancrée depuis longtemps sur la région en particulier sur les départements du Tarn et de l'Aveyron qui comptabilisent environ soixante-dix entreprises travaillant dans ce domaine. Cette filière historique possède de vrais savoir-faire qu'il est important de transmettre. La présence d'ovins pour la production de Roquefort a contribué à la création de cette filière qui était essentiellement basée sur l'utilisation de cuirs ovins. Elle travaille aussi aujourd'hui beaucoup avec du cuir de veau. Une des spécialités régionales en matière de cuir est le gant de la ville de Millau, capitale française du gant. Cette production traditionnelle est aujourd'hui majoritairement destinée à la haute couture. En avril 2015 a été créé le Pôle cuir et peaux de l'Aveyron afin de créer une dynamique collective entre les professionnels de la filière. Ce pôle pourrait, par la suite, s'étendre au département du Tarn.

« Il faut un travail soigné et de qualité tout au long de la filière pour avoir des bons cuirs. »

Eric Barnay, Directeur de l'abattoir de Saint-Gaudens

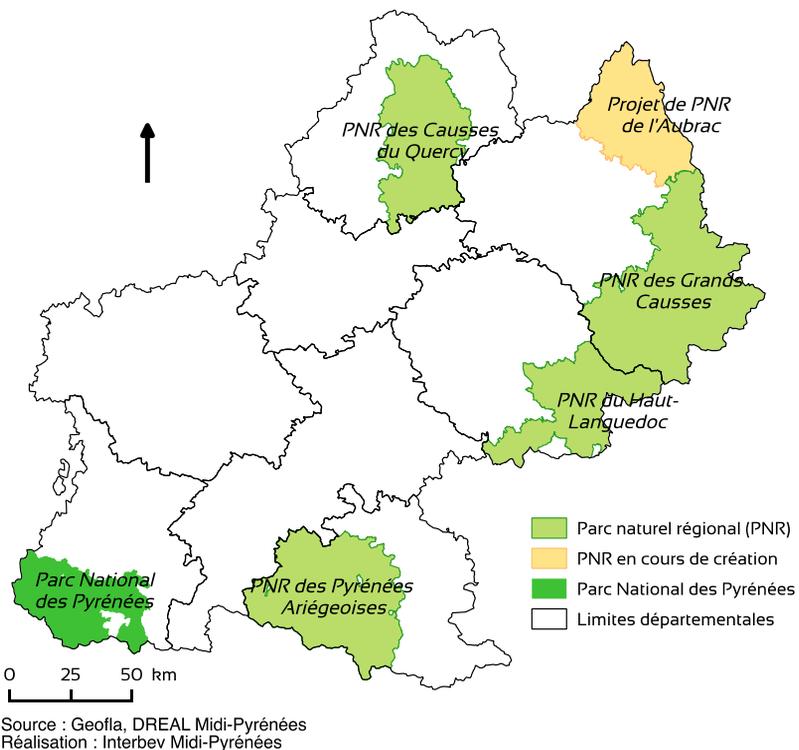


Gant de Millau, Crédit : Patrice Thébaud

• Les parcs naturels

Midi-Pyrénées est une région qui compte quatre parcs naturels régionaux, plus un en projet, et un parc naturel national. Ces parcs sont situés sur des zones de forte présence de l'élevage et contribuent à valoriser ces territoires par les actions qu'ils mènent en faveur du développement et du maintien de l'agriculture. Ce sont des acteurs incontournables du développement rural.

Les parcs naturels de Midi-Pyrénées en 2015



LA FILIERE LAINE DES PYRENEES

La laine était autrefois un produit de l'élevage à part entière tout comme la viande ou le lait. Les évolutions dans le domaine du textile ont conduit à en faire un coproduit gênant qui était alors brûlé ou vendu à un faible prix. Mais des associations se sont créées un peu partout en France dès les années quatre-vingt dix pour maintenir et valoriser la filière laine sur le territoire. L'association Halte-Laaa basée dans les Hautes-Pyrénées propose des formations et des animations autour de la laine toute l'année et en particulier l'été pour faire découvrir ou redécouvrir les savoir-faire et traditions de cette filière. Quelques ateliers de lavage ou de transformation de la laine sont encore en fonctionnement en Midi-Pyrénées, dans le Tarn et dans les Pyrénées.



LES MANIFESTATIONS AGRICOLES ASSOCIEES A L'ELEVAGE HERBIVORE

Des foires agricoles nombreuses sur la région

L'élevage herbivore est à l'origine ou participe à de nombreuses manifestations agricoles. Ces foires qui peuvent être d'envergure locale, départementale ou régionale sont souvent liées à des traditions anciennes.

- **Les foires agricoles**

Les foires agricoles existent dans tous les départements de la région. Elles sont l'occasion d'échanges entre agriculteurs mais sont désormais aujourd'hui également destinées au grand public. Elles peuvent avoir une envergure locale, départementale ou régionale. Elles permettent de maintenir un lien entre les agriculteurs et les populations rurales ou citadines éloignées du monde agricole. Lors de ces manifestations divers concours et des ventes d'animaux ou de matériel agricole peuvent avoir lieu.

- **Les concours de races**

Des concours de races se déroulent à l'occasion des foires agricoles. Lors des concours, les éleveurs présentent leurs plus beaux animaux. Plusieurs catégories d'animaux sont répertoriées : des génisses, des vaches et des taureaux, qui peuvent être divisées en sous-catégories selon leur âge. Ces concours permettent aux éleveurs de partager leur passion et de faire découvrir leur travail et leur savoir-faire au public présent. Ces concours sont l'occasion de présenter les différentes races et leurs caractéristiques.



Concours de la race Blonde d'Aquitaine lors du salon de Tarbes, Crédit : José Navarro

« La particularité de notre département, c'est que les éleveurs sont en majorité professionnels, ils sont passionnés par leur métier et engagés dans des schémas de races. Il y a une forte mobilisation lors des manifestations agricoles. »

André Dalmières,
Responsable service
élevage, Chambre
d'agriculture de l'Aveyron

- **Les concours d'animaux de boucherie**

Ces concours concernent des animaux engraisés et de qualité comme par exemple les concours de bœufs gras de Baraqueville ou de Rabastens-de-Bigorre. Les bovins sont jugés sur plusieurs critères : la conformation, la finition et la finesse de l'animal. Généralement, les animaux ayant obtenu le premier prix dans leur catégorie sont vendus aux enchères.

Ces concours, pour certains très anciens et pour d'autres assez récents, sont importants pour l'ensemble de la filière car ils sont une vitrine de l'élevage. En outre, pour les éleveurs engraisseurs, c'est l'occasion de présenter leurs plus beaux animaux et de les vendre à un meilleur prix. Les acheteurs, des bouchers, des GMS ou des industriels, peuvent afficher dans leur magasin les plaques des animaux primés qu'ils ont achetés et ainsi renforcer une communication régionale ou locale auprès de leurs consommateurs.

- **Les autres animations agricoles**

Différentes manifestations agricoles peuvent aussi être l'occasion de promouvoir les produits issus d'élevages laitiers avec, par exemple, des concours de fromages comme celui de Rocamadour. Des foires pour vendre des animaux reproducteurs et du matériel d'élevage ont aussi régulièrement lieu. Certaines manifestations, un peu moins liées à l'élevage comme les concours de labour organisés par les syndicats des Jeunes Agriculteurs, permettent de mettre en avant et de promouvoir l'agriculture.



Concours de bœuf gras de Laguiole, Crédit : Interbev Midi-Pyrénées

LES PORTES OUVERTES DE LA FILIERE VIANDE



En 2014, l'interprofession a organisé pour la première fois des journées portes ouvertes pour présenter au grand public l'ensemble des métiers de la filière lors des rencontres MADE in VIANDE. Cette manifestation, reconduite en 2016, est l'occasion de visiter, de découvrir et de rencontrer des professionnels de la filière ainsi que leur lieu de travail.

La transhumance, retour du printemps et moment de fête

En Midi-Pyrénées, la transhumance est un moment important pour les éleveurs mais aussi pour les populations locales. Ces instants particuliers sont l'occasion d'organiser des fêtes qui ont un attrait touristique important. Dans la région, la transhumance se fait sur les deux massifs montagneux que sont le Massif Central et les Pyrénées.

• La transhumance

La transhumance est le déplacement saisonnier du bétail vers la plaine ou la montagne. Au début de l'été la transhumance est montante, en direction des montagnes où le bétail va se nourrir sur les estives. Au début de l'automne, le bétail redescend vers sa région d'origine où il passera l'hiver. Ce fonctionnement permet d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles en fonction de l'altitude et d'entretenir les estives. La transhumance se fait traditionnellement à pied et est aujourd'hui l'occasion de fêtes pour accompagner les éleveurs et leurs animaux. La transhumance montante est également le signe de l'arrivée du printemps dans les montagnes.

• En Aubrac

La transhumance sur l'Aubrac est une tradition ancestrale. La montée sur le plateau se fait traditionnellement le 25 mai lors de la Saint Urbain. Aujourd'hui elle se déroule le week-end le plus proche de cette date. La descente a lieu le week-end le plus proche du 13 octobre. La montée en estives est l'occasion de grandes fêtes qui attirent de très nombreux touristes en plus des locaux. Les vaches de race Aubrac sont ornées avec des fleurs, du houx ou d'autres décorations. Des randonnées sont organisées en parallèle de la montée des vaches vers le plateau.



La transhumance en Aubrac, Crédit : Jean-Denis Auguy

• Dans les Pyrénées

Dans les Pyrénées, la transhumance montante se fait de la fin du mois de mai jusqu'en juin selon les territoires. Elle a lieu dans de nombreuses vallées de la région et se déroule sur plusieurs jours. Elle concerne plusieurs espèces d'animaux : les bovins, les ovins, les équins et les caprins, la majorité des animaux étant des bovins et des ovins. Plusieurs troupeaux sont regroupés et surveillés en estives par un berger ou un vacher souvent salarié d'un groupement pastoral d'éleveurs ou par un éleveur prestataire. Ces transhumances sont l'occasion de fêtes dans les villages traversés et elles attirent un grand nombre de touristes.



La transhumance dans les Pyrénées, Crédit : Transhumances en Haut-Salat

DES TRANSHUMANCES LONGUES

Certaines transhumances se font sur de plus longues distances, comme la transhumance entre la vallée du Lot et les volcans cantaliens qui se déroule sur trois semaines. L'association qui anime cette transhumance, souhaite valoriser et promouvoir les territoires de la vallée du Lot et les massifs du Cantal. Elle permet d'entretenir les estives et de reconquérir certains espaces embroussaillés. Elle a aussi une forte attractivité touristique.

Toutes ces occasions permettent de faire découvrir les savoir-faire et les passions qui animent les éleveurs. Elles participent à l'attrait touristique de la région.

GLOSSAIRE

Agriculteur à titre principal : agriculteur dont au moins 50 % de son revenu provient de l'activité agricole

Allaitant : se dit d'une femelle qui allaite son petit et qui est destinée à la production de viande

Biomasse aérienne : toute biomasse vivante se trouvant au-dessus du sol comme les tiges, les branches ou le feuillage

Broutard : jeune animal élevé par sa mère qu'il accompagne au pâturage, il se nourrit essentiellement de lait et d'herbe

Bovin : famille de l'espèce du bœuf comprenant entre autre les vaches et les veaux

Caprin : famille dont font partie les chèvres

Causse : plateau calcaire entaillé de vallées profondes

Cheptel : ensemble du bétail d'une catégorie d'animaux à l'échelle d'une exploitation ou d'un pays

Coproduit : produit annexe d'un processus de fabrication qui peut être valorisé. Dans la filière viande il s'agit par exemple du cuir et de la laine mais aussi des abats, du sang ou de la graisse.

Coteau : versant d'une colline, d'un plateau

Croisé : se dit d'un animal dont les parents sont de races différentes

Cuisine centrale : établissement dont une partie de l'activité consiste à faire des préparations culinaires qui vont être livrées à, au moins, une collectivité ou un restaurant

Directive Nitrates : directive européenne qui vise à réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole

Endémique : se dit d'une espèce dont l'aire de répartition est limitée à une région donnée

Engraisseur : éleveur qui engraisse des animaux destinés à la boucherie

Équin : famille dont font partie les chevaux

Équidé : famille dont font partie les équins et les ânes, mulets et bardots

Estive : pâturage de haute montagne exploité en été

Fermentation entérique : décomposition des plantes fourragères par fermentation microbienne dans le rumen, estomac des ruminants

Fourrage : matière végétale constituée de la partie aérienne de certaines plantes servant d'alimentation aux animaux

Génisse : jeune vache de plus de un an n'ayant jamais vêlé

Infrastructure agroécologique : habitat semi naturel géré de manière extensive tel que les haies, les bosquets, les arbres isolés, les murets, les mares, ...

Laitière : se dit d'une femelle qui est essentiellement destinée à la production de lait

Landes : association de plantes dépassant rarement le stade arbustif poussant sur des milieux pauvres souvent acides

Légumineuse : plante dont le fruit est une gousse exploitée comme fourrage ou légume sec car riche en protéines

GLOSSAIRE

- Maillage parcellaire** : répartition en réseau plus ou moins dense de parcelles agricoles variées
- Méthanisation** : processus biologique de dégradation de matières organiques produisant du biogaz et un digestat
- Naisseur** : éleveur qui fait naître des animaux sur son exploitation
- Natura 2000 (réseau)** : ensemble de sites naturels ayant une grande valeur patrimoniale pour leur flore, leur faune et/ou leurs habitats
- Nitrate** : substance chimique présente dans des engrais naturels ou de synthèse
- Ovin** : famille dont font partie entre autres les brebis et les agneaux
- Pâturage** : lieu couvert d'herbe sur lequel se nourrissent les animaux
- Parcours** : terrain non cultivé fournissant une faible production végétale et utilisé pour le pâturage
- Pastoralisme** : mode d'élevage extensif fondé sur l'exploitation de la végétation naturelle par le pâturage
- Pédoclimatique (condition)** : ensemble des caractéristiques du climat local et du caractère des sols d'une parcelle
- Pelouse** : prairie basse constituée de graminées de faible hauteur
- Piémont** : plaines et collines situées au pied d'un volume montagneux
- Produit phytosanitaire** : produit chimique utilisé pour traiter les végétaux (herbicide, insecticide ou engrais)
- Producteur fermier** : éleveur qui réalise la transformation du lait produit sur son exploitation
- SAU (Surface Agricole Utile)** : surface utilisée par les exploitants agricoles pour la production agricole, elle est composée des terres arables, des surfaces toujours en herbe et des cultures pérennes
- SFP (Surface Fourragère Principale)** : surface qui comprend les prairies et les cultures fourragères
- Terre arable** : terre qui peut être cultivée ou labourée
- Tourteau** : résidu solide riche en protéines obtenu lors du traitement des graines d'oléagineux pour en extraire l'huile
- UTA (Unité de Travail Annuel)** : équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année

AUTEURS



INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viande. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, caprin et équin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. Interbev est représentée en région par vingt comités régionaux qui constituent une véritable courroie de transmission permettant de déployer les stratégies d'Interbev sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Plus d'informations sur : www.interbev.fr ou www.la-viande.fr



INTERBEV Midi-Pyrénées est l'Interprofession du Bétail et des Viandes en Midi-Pyrénées. Elle est le comité régional d'Interbev en Midi-Pyrénées. Ce comité regroupe des acteurs des filières bovines et ovines régionales. Il est chargé de mettre en œuvre les stratégies interprofessionnelles ainsi que les actions de communication au niveau régional. Il met aussi en place des actions propres adaptées au contexte et au territoire midi-pyrénéen.

Plus d'informations sur : www.interbev-midipyrenees.fr



Ce travail a été réalisé en 2015 par Virginie Guibert, élève à Bordeaux Sciences Agro dans l'option « Gestion des Espaces Agricoles », dans le cadre de son stage de fin d'études.

Bordeaux Sciences Agro est l'une des écoles nationales supérieures d'ingénieurs en agronomie.

Un travail préliminaire à cet atlas a été réalisé par des étudiants de l'ENSAT, Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse. Sont remerciés pour ce travail Mmes Aguerre, Dahl, Descombes, Dumas, Fages, Heidary, Laborde, Mindus, Veyre, Dedieu, Dubos et Raout et Mrs Baroche et Massol étudiants des options « Systèmes et produits de l'élevage » et « Agroécologie : du système de production au territoire ».



CONTRIBUTEURS

Coordination et rédaction :

Interbev MIDI-PYRENEES: Karen STATKIEWICZ, Marie CHRISTOPHE, Géraldine PUJOS et les membres du Conseil d'Administration

Interbev : Caroline GUINOT, Service Environnement et Territoires

Université de Caen : Chloë MABIRE et Maxime MARIE, cartographes

Sont également remerciés toutes les personnes et les organismes ayant contribué à la rédaction de cet ouvrage, notamment par les informations et les données fournies lors d'entretiens.

Les cartes et données de cet atlas ont largement puisé dans les données de la statistique agricole et du recensement agricole.

Cédric ABADIA, Abattoir de Saint-Gaudens, ADASEA 32, Julien AÏT EL MEKKI, Ophélie ANJALRAN, ASEI Restauration, Association nationale du cheval Castillonnais Ariège Pyrénées, Sophie BACCHIN-VINET, Eric BARNAY, Ombeline BARON, André BELLOC, Delphine BOUDES, Jean-Paul BOYER, Yves BOYER, Jean BUGNICOURT, Chambre d'agriculture de l'Ariège, Chambre d'agriculture de l'Aveyron, Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, Chambre d'agriculture du Gers, Chambre d'agriculture du Lot, Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées, Chambre d'agriculture du Tarn, Chambre d'agriculture du Tarn-et-Garonne, Chambre d'agriculture régionale de Midi-Pyrénées, Jean-Philippe CHOISIS, CILAISUD, CILAISUD Caprin, Conseil du cheval Midi-Pyrénées, Conseil Régional de Midi-Pyrénées, Conservatoire du patrimoine biologique régional, Cédric CONTEAU, COPYC, CUMA de Soulages-Montpeyroux, André DALMIERES, DRAAF Midi-Pyrénées, DREAL Midi-Pyrénées, ELVEA 31, Christiane FALGUIERES, Camille FAVIER, Fédération Régionale des Chasseurs de Midi-Pyrénées, Philippe FERRE, FranceAgriMer, Aude GERAUD, GIE promotion de l'élevage en Midi-Pyrénées, Fabienne GILOT, François GUAMIS, Denis HIVERT, INRA Toulouse, Institut de l'élevage, IRQUALIM, IRVA, Jean-Pierre ISSOLAN, JA Midi-Pyrénées, François-Xavier LABORDE, Brice LACAZE, Bernard LASSUS-DESSUS, François LAURENS, Claire LEBELLE, François LEBRETON, Claire LEMOUZY, Michel LIEUTERET, Christian LONGUEVAL, Maison de l'élevage du Gers, Maison de l'élevage du Tarn, Agnès MALLET DE CHAUNY, Marché aux bestiaux de Laissac, Lucie MARKEY-TENEZE, Christophe MARTELET, Francis MARTINS, Isabelle MICHAUD, François ORFEO, OVIQUAL, Parc National des Pyrénées, PNR des Causses du Quercy, PNR du Haut-Languedoc, PNR des Pyrénées Ariégeoises, Mathieu POUSTHOMIS, Nathalie RAGOT, Cécile SERVIN, Jean-Guillaume THIEBAULT, Vincent THENARD, UNICOR Ovin, Union régionale des bouchers et bouchers charcutiers traiteurs de Midi-Pyrénées, François VENTELON, Valérie VEYRE, Viandes Occitanes, Jean-Louis VIDAL, VIVADOUR



Novembre 2015

Les nombreuses controverses actuelles autour de l'élevage éclipsent souvent les impacts positifs que peuvent avoir les élevages herbivores. Ces services rendus par les élevages sont variés et peuvent être d'ordre économique, social, environnemental ou patrimonial. C'est pourquoi le rôle de l'élevage herbivore sur les territoires régionaux ne doit pas être négligé. L'élevage herbivore participe par exemple au maintien d'un tissu rural dans les campagnes, à l'entretien des estives ou à la transmission de savoir-faire locaux.

Cet atlas a donc pour objectif de rappeler, d'illustrer et de cartographier l'ensemble des services rendus par les filières d'élevage herbivore sur la région Midi-Pyrénées.

Bonne lecture !



Retrouvez
l'Atlas Midi-Pyrénéen de l'élevage herbivore sur
www.interbev-midipyrenees.fr

Pour en savoir plus
www.interbev.fr